

Ministère de la jeunesse et des sports
Unité de gestion du budget par objectifs

**Rapport annuel de
performance de la mission
jeunesse et sport pour
l'année 2019**

Traduction française élaborée dans le cadre du projet d'appui aux réformes budgétaire et comptable mis en œuvre par Expertise France et financé par l'Union Européenne. La version arabe officielle fait foi.

SOMMAIRE

Chapitre I : Présentation générale de la mission

1. Présentation générale de la mission et de sa stratégie

2. Exécution du budget de la mission de l'année 2019

Chapitre II : Présentation des programmes de la mission

1. Présentation générale des programmes de la mission

2. Présentation de la performance du programme et des réalisations stratégiques

2.1 Présentation de l'exécution du budget de la mission de l'année 2019

2.2 Présentation et analyse des résultats de performance

Chapitre 1 : présentation générale de la mission

1 - chapitre premier : présentation générale

1. Présentation générale des principaux aspects de l'activité du ministère au cours de l'année 2019

1.1 Les principaux aspects de l'activité du ministère et ses orientations stratégiques au cours de l'année 2019

Le Ministère de la jeunesse et des sports assure la promotion des secteurs de la jeunesse, des sports et de l'éducation physique dans le cadre de la politique générale et des plans de développement. Il exerce les attributions suivantes :

- ✚ Préparer les plans de développement afférents aux secteurs de la jeunesse, du sport et de l'éducation physique.
- ✚ Fournir les fonds et les équipements nécessaires aux secteurs de la jeunesse et du sport et optimiser leur exploitation.
- ✚ Construire et aménager les institutions sportives et de jeunesse.
- ✚ Etudier et suivre les questions de nature juridique et préparer les textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur de la jeunesse et du sport.
- ✚ Promouvoir les ressources humaines et financières assurant les fonctions d'enseignement, de formation, de coaching et de gestion dans les domaines du sport et de la jeunesse.
- ✚ Encourager l'investissement privé dans les domaines de l'animation éducative, sociale, culturelle et sportive.
- ✚ Développer les activités d'information, de communication et de sensibilisation en partenariat avec les structures concernées.

Dans le domaine de la jeunesse :

- ✚ Encourager les jeunes à adhérer aux efforts nationaux pour la lutte contre le terrorisme,
- ✚ développer les valeurs de l'auto-entreprenariat et l'intégration au marché du travail,
- ✚ protéger les jeunes des comportements à risques,
- ✚ accorder de l'importance aux préoccupations des jeunes et soutenir le système d'animation, de loisirs, et du tourisme des jeunes,
- ✚ développer les compétences créatives et de leadership des jeunes et les préparer à s'adapter aux actualités,
- ✚ développer le dialogue et la communication avec les jeunes,

- ✚ encourager l'adhésion des jeunes dans l'activité associative et enraciner les valeurs de la citoyenneté, de la liberté, de la tolérance et de la modération,
- ✚ accorder plus d'importance aux jeunes des quartiers densément peuplés et des zones rurales notamment celles concernées par la discrimination positive.

Dans le domaine du sport :

- ✚ Développer les activités physiques et sportives et diffuser la culture et l'éducation olympique,
- ✚ Développer la base des licenciés dans les différentes disciplines sportives individuelles ou collectives,
- ✚ Développer la formation et la recherche scientifique en médecine et sciences du sport,
- ✚ Fournir les soins, les services médicaux et le suivi scientifique aux athlètes,
- ✚ Améliorer les résultats sportifs et relever le drapeau national aux évènements nationaux et internationaux,
- ✚ Elargir la base des sportifs à travers la consolidation et la diffusion du sport de citoyenneté dans tous les milieux et pour toutes les catégories d'âge,
- ✚ Développer la base des licenciés pour les différents sports individuels et collectifs,
- ✚ Appuyer le sport féminin,
- ✚ Poursuivre le soutien du sport de citoyenneté,
- ✚ Appuyer le sport des personnes handicapées,
- ✚ Rationaliser la gestion des fédérations sportives,

Dans le domaine de l'éducation physique

- ✚ Généraliser l'éducation physique dans les milieux scolaires,
- ✚ Préparer des programmes d'enseignement d'éducation physique et d'activités sportives dans les écoles de base, secondaire et universitaires et œuvrer à les réaliser,
- ✚ Développer et activer le rôle des centres de promotion sportive et découvrir les talents au milieu scolaire,
- ✚ Encourager la recherche scientifique sportive en réhabilitant ses unités et en encourageant l'organisation des congrès scientifiques,
- ✚ Inciter les cadres à travailler dans les régions concernées par la discrimination positive.

1.2 Cartographie des différents programmes de la mission

Programme jeunesse

Il regroupe les différentes structures et établissements sportifs qui s'occupent de la jeunesse. Il s'agit des établissements qui sont sous la responsabilité du responsable du programme jeunesse (directeur général de la jeunesse) à savoir :

- ✚ La direction générale de la jeunesse,
- ✚ Centre culturel et sportif d'el menzeh VI,
- ✚ Les commissariats régionaux des affaires de la jeunesse et du sport (au nombre de 24),
- ✚ Les maisons de jeunes,
- ✚ Les centres d'hébergement,
- ✚ Les centres de camping,
- ✚ L'observatoire national de la jeunesse (établissement public à caractère administratif),
- ✚ La société de tourisme des jeunes.

Le programme se décline en quatre sous programmes :

- ✚ L'animation socioéducative,
- ✚ L'observation, la recherche et la communication,
- ✚ Loisirs et tourisme des jeunes,
- ✚ Le bénévolat chez les jeunes,

Le programme du sport

Il regroupe les différents structures et établissements sportifs. Il s'agit des établissements qui sont sous la responsabilité du responsable du programme sport (directeur général du sport) à savoir :

- ✚ La direction générale du sport,
- ✚ Les commissariats régionaux des affaires de la jeunesse et du sport (au nombre de 24),
- ✚ L'établissement de la cité olympique sportive (établissement public à caractère non industriel et commercial),
- ✚ L'observatoire national de la jeunesse (établissement public à caractère administratif),
- ✚ L'Agence Nationale Antidopage (établissement public à caractère administratif),
- ✚ Centre national de médecine et sciences sportives (établissement public à caractère administratif),
- ✚ Les fédérations sportives gèrent un service public sportif,
- ✚ Société de promotion du Sport.

Le programme se décline en trois sous programmes :

- ✚ Pratique des activités sportives,
- ✚ Sport d'élite,
- ✚ Protection des sportifs,

Programme de l'éducation physique

Il regroupe les différents structures et établissements sportifs qui s'occupent de l'éducation physique, de la formation et de l'inspection pédagogique qui sont sous la responsabilité du responsable du programme de l'éducation sportive (directeur général de l'éducation physique).

Le programme est constitué de :

- ✚ La direction générale de l'éducation physique, de la formation et de la recherche dont les cadres pédagogiques de l'éducation physique opérant dans les différents établissements éducatifs, sont sous sa tutelle,
- ✚ Les services régionaux de l'éducation physique aux commissariats régionaux (au nombre de 24),
- ✚ Les 4 instituts supérieurs du sport et d'éducation physique (Ksar Said, Kef, Gafsa, Sfax),

Le programme se décline en trois sous programmes :

- ✚ L'éducation sportive et les activités sportives au milieu scolaire,
- ✚ L'enseignement supérieur et la recherche sportive,
- ✚ L'inspection pédagogique et la formation continue.

Programme pilotage et appui

Il regroupe les structures qui travaillent d'une manière horizontale pour soutenir les autres programmes dans la réalisation de leurs objectifs. Il est sous la responsabilité du directeur général des services communs et il est constitué de :

- ✚ La direction générale des services communs,
- ✚ Le cabinet,
- ✚ L'inspection générale,
- ✚ Le bureau des relations avec le citoyen,
- ✚ La direction des activités régionales
- ✚ L'unité de gestion par objectif.

Le programme se décline en trois sous programmes :

- ✚ Gestion des ressources humaines,
- ✚ Les systèmes d'information et de communication,
- ✚ La gestion des équipements et des établissements.

2.2 Les principales activités réalisées selon les programmes

❖ **Les activités réalisées par le programme jeunesse**

Les activités nationales et internationales

Les programmes suivants ont été réalisés :

- ✚ Le congrès national des clubs d'éducation à la citoyenneté,
- ✚ Session de formation sur l'éducation des droits de l'homme et de la citoyenneté en coopération avec le bureau du haut-commissariat des nations unies des droits de l'Homme en Tunisie, sur le rôle des établissements des jeunes dans la réalisation des objectifs de développement durable, la liberté d'expression et la lutte contre l'incitation à la haine et à la violence.
- ✚ Programme national « foot enfants de notre quartier » (des compétitions locales, régionales et nationales en foot),
- ✚ Le championnat national du Speed Ball aux maisons des jeunes,
- ✚ Manifestation de la compétition du « défi » à Ben Arous au cours du mois d'avril 2019,

L'académie nationale d'été pour l'apprentissage des jeunes journalistes des web radios et télévisions

- ✚ ,
- ✚ Atelier sur « la conception et l'élaboration d'un guide d'animateur sur le web radio »,
- ✚ Congrès arabe sur les médias des jeunes.

Les excursions et le tourisme des jeunes

Le programme national du tourisme des jeunes « Tunis notre maison » qui regroupe les axes suivants :

- ✚ Les excursions et tourisme des jeunes,
- ✚ Citoyenneté et bénévolat,
- ✚ La créativité,
- ✚ L'initiative,
- ✚ Les comportements à risques.

Le Partenariat avec les structures nationales et internationales

Au cours de l'année 2019, le nombre des accords de partenariat avec les associations et organisations a augmenté à 33 conventions et ce à travers la conclusion de 8 nouvelles conventions afin de les exploiter dans le futur.

❖ **Les activités réalisées par le programme sport**

Le réseau des équipements sportifs

- ✚ 8 salles sportives réalisées en 2019,
- ✚ 17 stades gazonnés réalisés en 2019,
- ✚ 01 piscine couverte réalisée en 2019.

Développement de la pratique de l'activité sportive

- ✚ Développement du nombre des licenciés (es),
- ✚ Augmentation du nombre des associations,
- ✚ Augmentation des activités de la fédération tunisienne du sport pour tous dans toutes les régions et du nombre des bénéficiaires de ces activités,
- ✚ Elaboration et exécution du programme d'encouragement des tunisiens pour la pratique des activités sportives et d'éducation physique,
- ✚ Organisation de plusieurs manifestations internationales et arabes importantes,
- ✚ Augmentation du nombre des centres régionaux pour la préparation sportive des jeunes élites, ainsi le nombre des sportifs de ces centres a augmenté,
- ✚ Augmentation du nombre des médailles dans les manifestations africaines et mondiales (masculin et féminin),

❖ Les activités réalisées par le programme de l'éducation physique, de la formation et de la recherche

- ✚ Recrutement de nouveaux enseignants chercheurs dans toutes les spécialités existantes aux instituts supérieurs de l'éducation sportive.

❖ Les activités réalisées par le programme de pilotage et appui

- ✚ Conclusion d'un marché avec Tunisie télécom pour augmenter la capacité du débit de 4 à 20 mégas bit par seconde pour tous les établissements, les commissariats régionaux, les directions centrales et les filiales,
- ✚ Liaison des directions centrales et de leurs représentations ainsi que tous les commissariats régionaux au réseau administratif intégré,
- ✚ Installer des lignes internet de haute définition ADSL HD aux établissements des jeunes et aux commissariats régionaux avec un débit qui dépasse les 16 mégas bit par seconde,
- ✚ Instauration d'un système de suivi d'avancement des travaux des projets de développement,
- ✚ Démarrer l'adoption du système Elise pour la gestion du courrier électronique aux directions centrales en attendant de le généraliser sur le reste des établissements publics et commissariats régionaux,
- ✚ Création de 60 espaces pour le web radio aux maisons de jeunes et 24 Web TV aux établissements des jeunes de la 2^{ème} génération,

- ✚ Création de 15 salles de jeux électroniques pour certains clubs de jeunes,

2-3 Présentation des objectifs et indicateurs de performance

Tableau 1 : Récapitulation des objectifs de la mission et des indicateurs de performance

programme	objectifs	indicateurs	activités
Programme 1 jeunesse	Objectif 1 Créer des espaces pour accueillir et développer les talents	Indicateur1.1.1 nombre des bénéficiaires des clubs et programmes d'entretien des talents des jeunes aux établissements des jeunes	Le nombre total des bénéficiaires des activités des établissements des jeunes a atteint 107040 soit 4460 dans chaque gouvernorat
		Indicateur1.1.2 nombre de festivals et des manifestations nationales destinées pour les jeunes créateurs	Organisation de 4 grandes manifestations à Tunis, Hammamet, Djerba, en plus de l'organisation d'une cérémonie d'inauguration à la cité culturelle et soutien de 24 manifestations cérémoniales.
		Indicateur1.1.3 nombre des jeunes brillants dans les manifestations et festivals nationaux et internationaux	-La participation de 1187 jeunes (féminin et masculin) élus par leurs régions dans 4 manifestations internationales dans le cadre du programme « Tunis capitale de la jeunesse arabe », -Participation de 240 jeunes (féminin et masculin) dans les finals du programme national « foot des enfants de notre quartier » - Participation de 33 jeunes (féminin et masculin) dans les finals du championnat national du speed Ball dans le cadre du programme du sport aux établissements des jeunes.
	Objectif 2 réaliser des études et recherches sur la situation et les préoccupations des jeunes	Indicateur1.2.1 nombre des recherches, études et opérations de sondage réalisées	cadre d'un projet « affaire et étude» intitulé des jeunes et de l'extrémisme violent outre le court métrage de recherche sur la jeunesse et la violence ainsi qu' un résumé des résultats de recensement national sur la jeunesse.
		Indicateur1.2.2 nombre des indicateurs développés sur les jeunes	Ajout de 20 indicateurs sur les résultats du recensement national sur la jeunesse.
		Indicateur1.2.3 nombre des séminaires et activités scientifiques et ateliers de réflexions	-Organisation de 7 ateliers de formation au profit des visiteurs du club « Essalem » dans 7 gouvernorats, -atelier d'apprentissage sur les objectifs du développement durable en partenariat avec le British Council

			<p>-des ateliers de travail de l'équipe scientifique du recensement national sur la jeunesse,</p> <p>- des ateliers de travail dans le cadre de suivi des résultats des recherches et des études dans le domaine du projet « Recherche est une affaire ».</p>
Objectif 3 réaliser l'égalité des chances et soutenir l'autonomie des jeunes	Indicateur1.3.1 nombre des adhérents aux clubs des Web radios et TV, activités scientifiques et ateliers de réflexions	-14 web radios et TV sont entrés en fonction,	<p>-financement de 6 projets et manifestations des jeunes dans le domaine des médias et de la communication,</p> <p>-renforcement des actions de formation pour les jeunes, les jeunes cadres ou les inspecteurs.</p>
	Indicateur1.3.2 nombre des bénéficiaires des activités et des programmes destinés aux jeunes du milieu rural, urbain, régions d'intérieur et frontalières	Organisation de 1776 programmes au profit des jeunes du milieu rural, urbain, régions d'intérieur et frontalières, ou 886090 jeunes (féminin et masculin), ont bénéficié de ces manifestations, soit la moyenne de 500 bénéficiaires pour chaque manifestation.	
	Indicateur1.3.3 nombre des bénéficiaires des programmes d'incitation à l'entrepreneuriat et à la promotion des projets privés	Régression du nombre des jeunes bénéficiaires du programme appui de l'entrepreneuriat et de la promotion des projets, vu le défaut de paiement de certains pays membres de leurs cotisations à l'organisation qui s'est répercuté sur le budget alloué pour soutenir ces projets.	
	Indicateur 1.3.4 nombre des bénéficiaires des programmes de tourisme des jeunes	-exécution de 80 sous programmes à l'échelle nationale et internationale destinés à toutes les catégories des jeunes des différentes régions du pays.	<p>-exécution de nombreux programmes en partenariat avec certaines organisations et structures spécifiques (colonies de vacances) gratuitement au profit de 1121 jeunes (féminin et masculin)</p>
Objectif 4 : Réaliser l'auto développement à travers la citoyenneté positive	Indicateur 1.4.1 nombre des participants dans le programme et activités de bénévolats organisés par le ministère de tutelle (local et régional)	exécution de 917 programmes à l'échelle nationale et internationale avec la participation de 12280 jeunes à l'instar des campagnes de volontariat organisées par les établissements des jeunes dans les quartiers ,les établissements éducatifs, zones archéologiques et sur les plages sous le slogan « état de conscience » , ainsi des visiteurs aux maisons de jeunes et les jeunes de la société civile ont participé à l'exécution de ces	

			programmes
		Indicateur 1.4.2 nombre des bénéficiaires des actions d'apprentissage dans le domaine de réhabilitation de leadership et de diffusion des valeurs de citoyenneté	Organisation de 280 activités dans le domaine de citoyenneté à l'échelle internationale et nationale,
		Indicateur 1.4.3 nombre des projets et programmes financés dans le cadre de partenariat avec les associations et organisations	27 associations et organisations ont été financées pour un montant de 132.550 mille dinars au cours de cette année
Programme 2 : sport	Objectif 1 développer la pratique sportive	Indicateur 2.1.1 taux d'évolution du nombre des licenciés	Le nombre a atteint 182.542 licenciés en 2019 soit un taux de réalisation important de 101%
		Indicateur 2.1.2 taux des licenciés de sexe féminin par rapport au total des licenciés	Le nombre des licenciées jeunes filles a évolué de 56642 licenciées soit une augmentation de 21% en 2019
		Indicateur 2.1.3 taux des habitants des gouvernorats ou la pratique du sport est inférieure à la moyenne nationale	Cet indicateur a connu une évolution remarquable en effet le taux des habitants des gouvernorats ou la pratique du sport est inférieure à la moyenne nationale (1.4%) a atteint 38% en 2019
	Objectif 2 appuyer les fédérations sportives vers la rationalisation de leur gestion	Indicateur 2.2.1 taux des subventions accordées aux fédérations sportives du total de leurs budgets	Le pourcentage des subventions accordées par le ministère a atteint 62% en 2019
		Indicateur 2.2.2 : évolution du nombre des fédérations qui adoptent la norme comptable n°40	Cet indicateur a enregistré un taux de réalisation de 100%, en effet le nombre des fédérations sportives qui adoptent cette norme dans la tenue de leur comptabilité est de 26 en 2019
		Indicateur 2.2.3 taux des subventions de développement et de formation par rapport aux subventions de gestion réservées aux fédérations sportives	Le taux de réalisation de cet indicateur a atteint 76%
	Objectif 3 amélioration des résultats de l'élite sportive	Indicateur 2.3.1 Evolution des résultats des seniors aux manifestations sportives africaines	Les seniors(féminin et masculin) ont gagné 178 médailles à l'échelle continentale dont 66 médailles en or d'où le total de 372 points soit un taux de réalisation de 105%
		Indicateur 2.3.2 résultat des manifestations sportives seniors (féminin et masculin)	Cet indicateur a enregistré une évolution dans le nombre de points obtenus (75points en 2019 contre 28 points en 2018)
	Objectif 4	Indicateur 2.4.1 taux des cas de violation des règles	Le taux de violation a atteint 2.8% en

	Promouvoir l'exercice du sport sain	antidopage	2019
		Indicateur 2.4.2 nombre de séances de sensibilisation	On a réalisé 83 séances de sensibilisation en 2019 soit un taux de réalisation de 101%
		Indicateur 2.4.3taux d'athlètes d'élite soumis à une visite médicale de réhabilitation en 2019	Le nombre d'athlètes d'élite ayant satisfait aux obligations de suivi médical complet a atteint 803 soit un taux de 37.39%
		Indicateur 2.4.4 : taux des sportifs élités soumis au programme de suivi scientifique pour l'excellence sportive	Le nombre des séances de suivi scientifique pour l'excellence sportive a atteint 3509 avec un nombre de bénéficiaires des élités de 281 soit un taux de 93.8%
Programme 3 Education physique, Formation et recherche	Objectif 1: Généraliser l'enseignement de l'éducation physique à tous les niveaux de l'enseignement	Indicateur 3.1.1 taux de couverture selon les classes primaires	Un taux de réalisation de -0.22%
		Indicateur 3.1.2 taux de couverture selon les classes des collèges	Un taux de réalisation de -0.067%
		Indicateur 3.1.3 taux de couverture selon les classes des lycées	Un taux de réalisation de -0.016%
	Objectif 2 augmenter le nombre des élèves dans les centres de promotion sportive et les unités de développement sportif	Indicateur 3.2.1 : nombre des bénéficiaires des centres de promotion sportive	Un taux de réalisation de -0,049%
		Indicateur 3.2.2 : nombre des bénéficiaires des unités de promotion sportives	Un taux de réalisation de -0.35%
	Objectif 3 : augmenter l'encadrement des étudiants par des enseignants chercheurs	Indicateur 3.3.1 nombre d'étudiants par chaque professeur chercheur	Cet indicateur n'a pas pu être réalisé vu qu'il n'a pas eu de nouveau recrutement de professeurs chercheurs
	Objectif 4 : augmenter le taux d'encadrement par des inspecteurs titulaires du grade	Indicateur 3.4.1 : nombre des enseignants pour chaque inspecteur	La moyenne prévue pour cet indicateur n'a pas été réalisée, en effet, la moyenne a atteint 108 enseignants pour chaque inspecteur vu l'absence de concours d'admission pour le cycle de formation des inspecteurs d'éducation physique et sportive
	Objectif 9.1 améliorer la gestion des ressources humaines	Indicateur 9.1.1 taux de recrutement et de promotion réalisé de l'année en cours	Enregistrement de 13 recrutements, promotion de 124 agents de catégorie A1 et A2, soit un taux de réalisation de 75% du total des promotions prévues.

Programme 9 pilotage et appui		Indicateur 9.1.2 taux d'employés des sous-catégories A1 et A2 du nombre total d'employés des services administratifs	Le taux d'employés des sous-catégories A1 et A2 du nombre total d'employés des services de corps communs dans les services administratifs a enregistré une régression par rapport au prévu, en effet au cours de la période précédente il y a eu mutation et détachement de 20 cadres.
	Objectif 9.2 améliorer la qualité des services informatiques	Indicateur 9.2.1 : débit internet	-un marché est conclu avec Tunisie télécom pour un montant de 364 mille dinars afin d'augmenter la capacité du débit de 4 à 20 mégas bit par seconde pour tous les établissements, les commissariats régionaux, les directions centrales et les représentations, -Lier les directions centrales et leurs représentations ainsi que tous les commissariats régionaux au réseau administratif intégré, -Installer des lignes internet de haute qualité ADSL HD aux établissements des jeunes et aux commissariats régionaux avec une capacité d débit qui dépasse les 16 mégas bit par seconde,
		Indicateur 9.2.2 âge moyen des ordinateurs	Acquisition de 20 ordinateurs au profit des directions centrales alors qu'on n'a pas acquis pour les établissements sous tutelle pour manque de ressources financières.
	Objectif 9.3 rationaliser la gestion des moyens de transport	Indicateur 9.3.1 : âge moyen des moyens de transport	La mise en vente périodique des voitures hors services en coordination avec les services du ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières, ministère de finances et ministère du transport

		Indicateur 9.3.2 la consommation moyenne de carburant par 100 km	<ul style="list-style-type: none"> - Maintenance périodique des moyens de transport, -rationalisation de la gestion des moyens de transport, -instauration d'une application informatique pour contrôler la circulation des voitures et la consommation de carburant, -adoption de l'application de gestion des voitures élaborée par le centre national de l'informatique et l'application Agilis élaborée par la SNDP
--	--	--	---

3. Exécution du budget de la mission l'année 2019

Tableau 1

Exécution du budget de la mission année 2019 selon la nature de la dépense
(Crédits de paiement)

En Mille Dinars

Dépenses	Prévisions 2019		Réalizations 2019 (2)	Réalizations par rapport aux prévisions	
	(LF)	(LF complémentaire) (1)		Montant (2)- (1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de gestion	560164		548672	-11492	98%
Rémunération publique	503503		470431	-33072	93.43%
Moyens des services	15271		27775	12504	181,88%
Intervention publique	41390		50466	9076	121,93%
Dépenses de développement	65000		80756	15756	124,24%
Investissements directs	61000		76606		
Sur le budget	61000		76606		

Sur les crédits extérieurs					
Financement public	4000		4150		
Sur le budget	4000		4150		
Sur les crédits extérieurs					
Fonds Spéciaux du Trésor	20000		33000	13000	165.00%
Total général	645164		662428	17264	102.68%

Hors les ressources propres des établissements

Graphique 1 comparaison entre les réalisations et les prévisions année 2019
Répartition selon la nature de la dépense (crédit paiement)

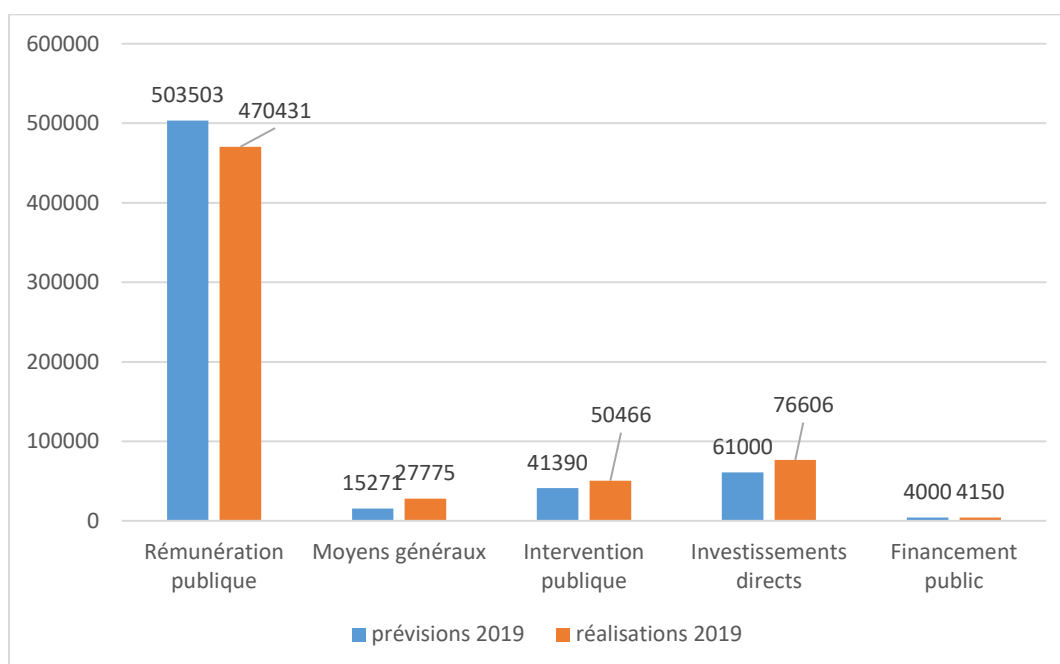


Tableau 2 Exécution du budget de la mission année 2019 par rapport aux prévisions selon les programmes

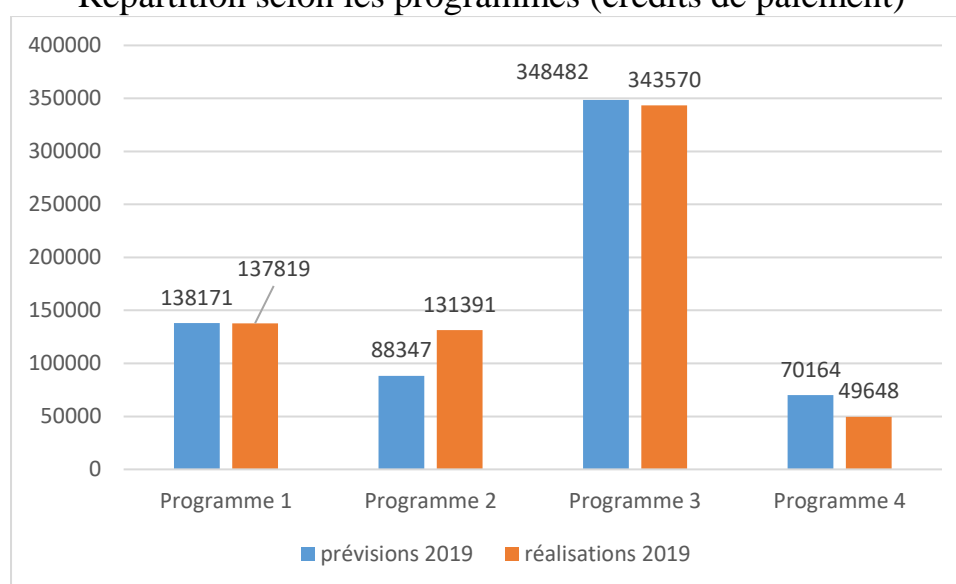
(Crédits de paiement)

En Mille Dinars

Dépenses	Prévisions 2019		Réalizations 2019 (2)	Réalizations par rapport aux prévisions	
	(LF)	(LF complémentaire) (1)		Montant (2)- (1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Programme 1	138171		137819	-352	100%
Programme 2	88347		131391	43044	149%
Programme 3	348482		343570	-4912	99%
Programme 4	70164		49648	-20516	71%
total	645164		662428	17264	103%

Hors ressources propres des établissements

Graphique 2 comparaison entre les réalisations et les prévisions année 2019 Répartition selon les programmes (crédits de paiement)



Chapitre 2 : présentation des programmes de la mission

Programme : jeunesse

Nom du responsable du programme : Mr. Hicham ISSA, directeur général de la jeunesse, nommé depuis le 12 juin 2020.

1- Présentation du programme et de sa stratégie :

Cartographie du programme :



La stratégie du programme

Poursuivant l'exécution de la vision sectorielle des jeunes 2018-2020, la direction générale des jeunes s'est employé en 2019 à :

- ✚ Développer et renforcer l'infrastructure des établissements des jeunes,
- ✚ Accélérer le rythme de création des établissements de la 2^{ème} génération,
- ✚ Renforcer les compétences des cadres éducatifs et sociaux afin d'accomplir leur rôle dans le développement des aptitudes et des talents des jeunes, dans la consolidation de leur confiance en soi ainsi que leur capacité à surmonter les défis,
- ✚ Développer les modalités et mécanismes d'écoute, de dialogue et de communication avec les jeunes, détecter leurs préoccupations,
- ✚ Consolider l'approche participative notamment avec les instances nationales, internationales et les structures de la société civile.

Dans ce cadre, les priorités suivantes ont été fixées :

- ✚ Contribuer à promouvoir le bénévolat, à enraciner les valeurs de la citoyenneté ainsi qu'à la participation active dans la vie publique,
- ✚ Encourager les jeunes à adhérer aux efforts nationaux pour la lutte contre le terrorisme et les protéger des comportements à risques,
- ✚ Poursuivre la finalisation du plan national des établissements de la 2^{ème} génération, revoir la cartographie des établissements des jeunes et réhabiliter les services des centres d'accueil et du tourisme des jeunes,
- ✚ Soutenir les initiatives d'entrepreneuriat
- ✚ Développer les services destinés aux jeunes, promouvoir ses capacités dans la communication et les médias ainsi que développer les compétences des opérants et actifs dans ces espaces,
- ✚ Développer le système des loisirs et tourisme des jeunes par la mise en place d'une politique nationale dans le domaine, qui regroupe les différentes structures nationales et la société civile, se basant sur la décentralisation dans l'exécution des programmes, outre la création d'un système national du tourisme intérieur, le renforcement et la diversification des programmes d'échange des jeunes avec les pays frères et amis,
- ✚ Renforcer le partenariat et la coopération avec les associations des jeunes actives dans les régions et subventionner celles partenaires dans l'exécution des projets inscrits dans la stratégie,
- ✚ Prendre soins des jeunes des quartiers à forte densité de population et des zones rurales notamment celles concernées par la discrimination positive.
- ✚ Poursuite de la réalisation des recherches et études se rapportant sur la jeunesse afin d'observer la situation des jeunes et de leur réalité et ce dans l'objectif de :
 - Définir les orientations et les programmes adéquats,
 - Mieux développer la base de données « jeunesse info » et actualisation des contenus,
 - Démarrer l'organisation des ateliers et congrès sur le sondage national autour des jeunes.

Les réalisations du programme pour l'année 2019

1. Programmes d'appui et de développement des établissements de jeunes :

Dans la continuité de ce qu'a été adopté par la mission pour promouvoir les établissements des jeunes par l'amélioration de l'infrastructure et des équipements, on a réalisé ce qui suit :

- Création de 6 maisons de jeunes (bichri, blidette du gouvernorat kébili, khamouda, cité elkarma, jdilène du gouvernorat du Kasserine, bhaier du gouvernorat de sousse),
- Transformation du club rural des jeunes menzel mimoun en maison de jeunes,
- Création de centres de camping à menzel témime du gouvernorat de Nabeul,
- Création d'un complexe de jeunes à Gabes,
- Création d'espace de camping à la maison de jeunes à mides,
- Transformation du centre sportif de l'élite à sidi bouzid à un centre d'accueil et de tourisme des jeunes,
- Acquisition d'équipement pour un montant d'environ 3 MD au profit des établissements des jeunes.

Etablissements de la 2^{ème} génération

Dans le cadre de la réhabilitation des maisons de jeunes de la 2^{ème} génération, il a été programmé :

- ✚ 23 maisons de jeunes en 2019 dont 14 sont achevées, meublées par les équipements nécessaires notamment l'installation des clubs de radio et Web TV ainsi que des espaces pour les jeux,
- ✚ Réhabilitation de 80 établissements répartis sur tous les gouvernorats pour 2020, qui sont en cours d'étude au niveau des régions,
- ✚ Transformation de 12 autres établissements en partenariat avec le programme des nations unies de développement PNUD et l'agence allemande de coopération GIZ.

2. Les programmes et activités réalisés conformément aux axes de la vision stratégique

Les activités nationales et internationales

Un certain nombre de programmes à l'échelle nationale et internationale comme suit ont été réalisés :

- ✚ Organisation d'un congrès national pour les clubs d'éducation à la citoyenneté à Sousse en partenariat avec l'association APEC avec la participation de 82 cadres jeunes parmi les superviseurs des clubs susmentionnés,

- ✚ Organisation d'une action de formation sur les droits de l'Homme et la citoyenneté du 28 au 30 octobre 2019 en coopération avec le Haut-Commissariat des nations unies des droits de l'Homme en Tunisie autour du rôle des établissements des jeunes dans la réalisation des objectifs de développement durable, la liberté d'expression et la lutte contre la haine et la violence.
- ✚ exécution du programme national « foot garçons de notre quartier » sur une période de 5 mois du 15/3 au 7/8 2019 (sessions locales, régionales et nationales en foot où 50 milles jeunes féminin et masculin des quartiers densément peuplés pour les catégories d'âge entre 18-24 ans ont bénéficié de programme),
- ✚ réalisation du programme national « foot filles de notre quartier » où 1440 filles ont bénéficié parmi les visiteurs des maisons de jeunes et des quartiers densément peuplés pour les catégories d'âge entre 16-24 ans,
- ✚ organisation des ateliers de travail sur des expressions artistiques, théâtrales et la réhabilitation au leadership pour la période s'étalant du 26 au 30 avril 2019,
- ✚ réalisation d'une manifestation « compétition Défi » à ben Arous au cours du mois d'avril 2019,
- ✚ championnat national du speed Ball aux maisons des jeunes : dans le cadre de l'encouragement à la pratique du sport, le ministère de la jeunesse et du sport (direction générale de la jeunesse et direction générale du sport) a organisé en partenariat avec la ligue tunisienne du speed Ball le championnat aux maisons des jeunes avec la participation de 2460 jeunes (féminin et masculin),
- ✚ l'académie d'été à Tunis pour l'apprentissage des jeunes journalistes de radio et Web TV au complexe de Nabeul du 30/6 au 2/8/2019, où 312 jeunes ont bénéficié de 5 sessions de formation,
- ✚ Atelier sur la « conception et élaboration d'un guide d'animateur au web radio » au complexe des jeunes à Nabeul au 3 et 4 mai 2019, 24 cadres jeunes ont participé à cet atelier représentant les 24 gouvernorats,
- ✚ Congrès national des superviseurs des radios et Web TV au complexe des jeunes à Sousse du 24 au 27/11/2019, avec la participation de 72 cadres jeunes,
- ✚ 4 congrès régionaux des radios et TV Web où 120 jeunes représentants des 24 gouvernorats (féminin et masculin) en ont bénéficié,
- ✚ Rencontre arabe des médias des jeunes à Hammamet pour la période allant du 18 au 23/6/2019 avec la participation de 120 jeunes (féminin et masculin) représentant 10 Etats arabes,
- ✚ Projet d'animation « défi de la jeunesse arabe » organisé par le commissariat régional de la jeunesse et du sport à Bizerte le 2 et

3/11/2019 avec la participation de 50 jeunes (féminin et masculin) représentant 8 Etats arabes,

Les excursions et le tourisme des jeunes

Le programme national du tourisme des jeunes « Tunis notre maison »

Il englobe 80 sous programmes destinés à toutes les catégories de jeunes comme l'illustre le tableau ci-dessous :

- Les indicateurs quantitatifs et qualitatifs du tourisme des jeunes à la plage pour l'été 2019

1. Les bénéficiaires des programmes du tourisme balnéaire 2019

Type du programme	bénéficiaires		total
	garçons	filles	
Programme d'hébergement (pension complète)	2788	1570	4358
Sous-programme : tourisme et formation	31280	14157	45437
Sous-programme : animation des jeunes sur la plage	120326	91387	211713

✓ Les activités des jeunes réalisées dans les régions selon les domaines de la vision stratégique

4943 activités des jeunes ont été réalisées en 2019 avec la participation de 725042 jeunes des deux sexes conformément aux axes suivants :

- ✚ Excursions et tourisme de la jeunesse : réalisation de 1623 activités aux établissements des jeunes au profit de tous les gouvernorats sur toute l'année 2019 avec la participation de 48403 jeunes (féminin et masculin) notamment dans les zones rurales, intérieures et frontalières à l'instar de :
 - la manifestation régionale « tourisme de l'environnement et des sports de montagne au gouvernorat de siliana »,
 - le congrès des jeunes du tourisme des montagnes au gouvernorat de Jendouba,
 - Le « rallye du tourisme culturel des jeunes à Mahdia ».

- ✚ La citoyenneté et le bénévolat : Organisation de 1197 activités au niveau régional, dont 198099 jeunes (féminin et masculin) ont bénéficié de ces activités sur toutes les régions, ainsi parmi lesquelles on peut citer :
 - Les campagnes de bénévolat organisé par les établissements des jeunes des quartiers, des établissements éducatifs, des cités archéologiques sous le slogan « état de conscience » les visiteurs des maisons des jeunes ainsi que les jeunes de la société civile ont contribué à l'exécution
 - Organisation de 280 activités dans le domaine de la citoyenneté en coopération avec l'association de la promotion de l'éducation sur la citoyenneté,
- ✚ La créativité : réalisation de 1841 activités au profit de 428734 bénéficiaires, dont les principales sont :
 - Manifestation de l'été du livre aux plages de Nabeul et Hammamet,
 - Manifestation Street hand Ball à la région d'Ain kmicha du gouvernorat de Nabeul,
 - Le projet régional au titre de « Béja actif »,
 - Le festival international des avions en papier.
- ✚ L'initiative : réalisation de 133 programmes au profit de 27205 bénéficiaires (féminin et masculin) à l'instar du camping de sensibilisation régionale aux quartiers populaires autour des « mécanismes de la formation professionnelle et de l'emploi » à Nabeul et les sessions d'apprentissage sur l'insertion économique des jeunes dans la majorité des établissements des jeunes.
- ✚ Les comportements à risque : réalisation de 149 programmes au profit de 22601 jeunes (féminin et masculin) qui visent à :
 - développer les compétences et aptitudes des jeunes,
 - les motiver à adhérer davantage dans la société civile pour leur permettre d'accomplir un rôle crucial dans la lutte contre des agissements et comportements menaçant cette tranche d'âge,
 On peut souligner parmi ces programmes :
 - « camping Essalem » au gouvernorat de kébili,
 - Les sessions de formation sur les compétences vitales et la lutte contre les comportements à risques aux maisons des jeunes au gouvernorat de Médenine,
 - La manifestation sur « les jeunes loin des risques » organisé à Gbolat du gouvernorat de Béja.

- ✓ **Les manifestations et programmes réalisés dans le cadre de « Tunisie capitale des jeunes arabes »** : suite à la sélection de la Tunisie capitale des jeunes arabes en 2019 en vertu de la décision n°825 de la 38^{ème} session ordinaire des conseils des ministres de la jeunesse et du sport arabe ,on a réalisé 4 activités internationales outre la cérémonie de l'inauguration autour des axes sur les médias, le leadership et la protection des jeunes des comportements à risques. 1187 participants ont bénéficié de ces programmes dont 285 provenant des pays arabes. En outre, ont réalisé 24 activités au niveau régional (moyenne d'une manifestation pour chaque gouvernorat) au profit de 5980 bénéficiaires dont 476 provenant des pays arabes pour un cout estimé à 600 mille dinars.
- ✓ **Le partenariat avec les structures nationales et internationales :**
Partenariat avec les structures et organisations nationales

En 2019 le nombre des conventions conclues avec les associations et organisation ont augmenté pour atteindre 330 conventions et ce à travers la conclusion de 8 accords de partenariat afin de les exploiter dans le futur.

Convaincu du rôle central que jouent ces associations et organisations de la société civile pour enrichir le paysage des jeunes par la matière quantitative et qualitative fournie ou par les expertises, les expériences les recherches et les études, le ministère (direction générale de la jeunesse) s'est employé au cours l'été 2019 à exécuter de nombreux projets en partenariat avec certaines organisations tels que :

le ministère de la femme et de la famille et des personnes âgées- direction générale des prisons et de rééducation- l'union des diplômés en chômage –le forum Tunisie sur l'autonomisation des jeunes- club culturel Ali belhaouen- la jeune chambre internationale- l'association des enfants-SOS - l'association des anciens de bir el bey.

2- Résultat des performances et exécution du budget du programme 2019

2-1Présentation de l'exécution du budget du programme de l'année 2019

D'après les données contenues au tableau de l'exécution du programme de la jeunesse de l'année 2019 comparées aux prévisions, on remarque un rapprochement notable entre les prévisions et les réalisations, en effet les taux de réalisations varient entre 78% et 97%, ce qui révèle l'engagement de la direction à exécuter ses programmes outre l'adoption d'une approche réaliste dans sa planification et programmation

Tableau 1

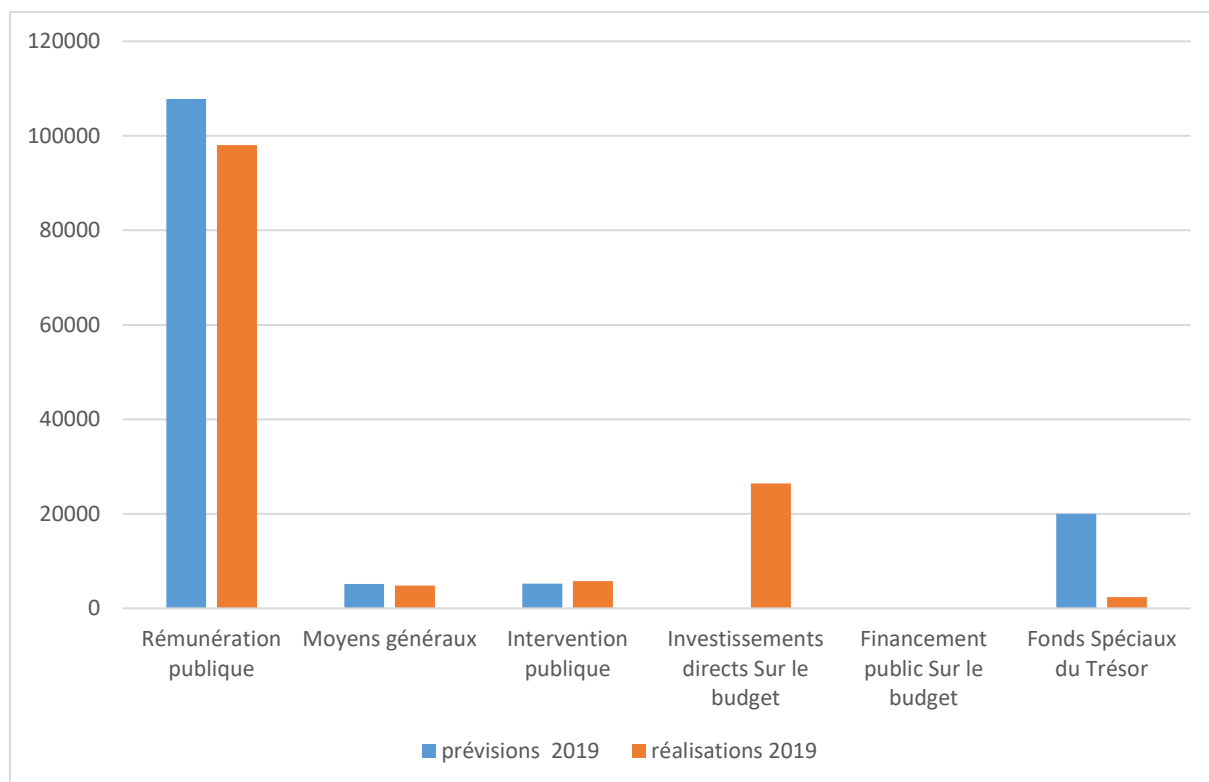
Exécution du budget du programme de l'année 2019 en comparaison avec les prévisions

En mille dinars

Dépenses	Prévisions 2019		Réalizations 2019 (2)	réalisations par rapport aux prévisions	
	(LF)	(LF complémentaire) (1)		Montant (2)- (1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de gestion	118171		108661	-9510	92%
Rémunération publique	107794		98036	-9758	91%
Moyens des services	5157		4821	-336	93%
Intervention publique	5220		5804	584	111%
Dépenses de développement			26436		
Investissements directs Sur le budget			26436		
Financement public Sur le budget					
Fonds Spéciaux du Trésor	20000		2400		
Total général	138171		137819	273268	97.78%

Hors ressources propres des établissements

Graphique 2 comparaison entre les réalisations et les prévisions année 2019
Répartition selon la nature de la dépense (crédits de paiement)

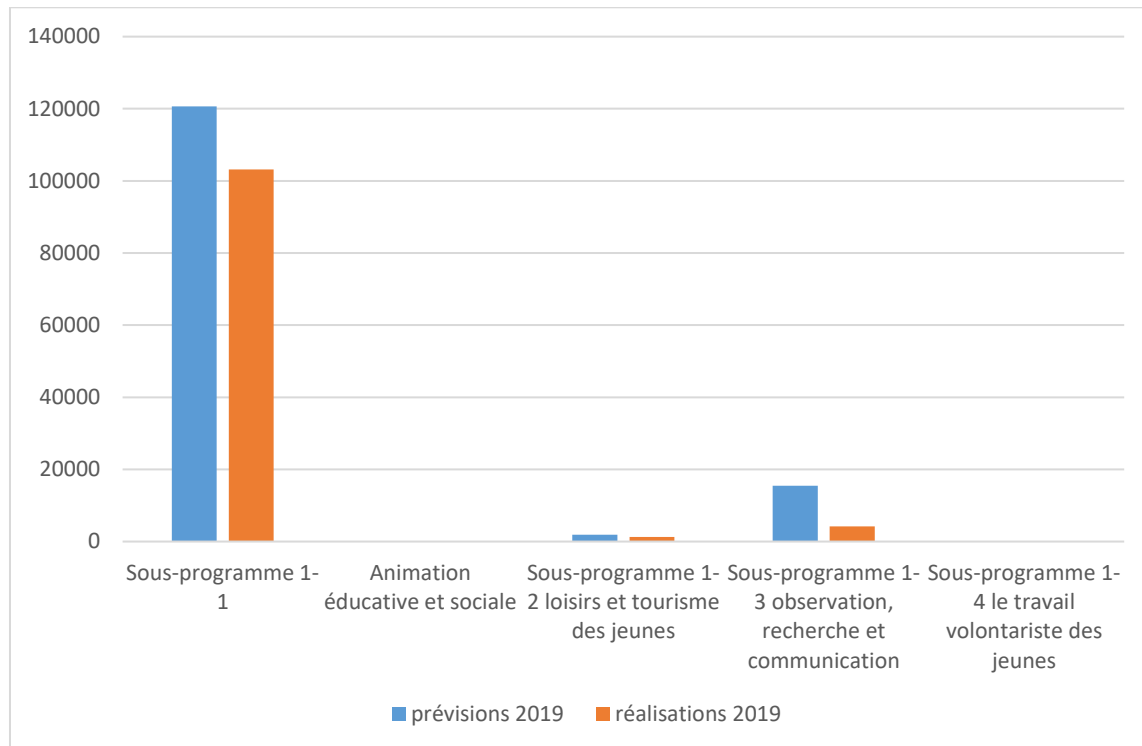


Le ministère s'est employé à activer le partenariat avec les organisations et les structures internationales en collaboration avec les parties concernées afin de le soutenir dans l'exécution des programmes et la réalisation des objectifs.

Tableau 4 comparaison entre les réalisations et les prévisions année 2019
Répartition selon les sous programmes (crédits de paiement)

Désignation des sous programmes	Prévisions 2019		Réalisation s 2019 (2)	Réalisation par rapport aux prévisions	
	(LF)	(LF complémentaire) (1)		Montant (2)- (1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Sous-programme 1-1 Animation éducative et sociale	120674		103150	-17524	85%
Sous-programme 1-2 loisirs et tourisme des jeunes	1908		1281	-627	67%
Sous-programme 1-3 observation, recherche et communication	15489		4181	-11308	27%
Sous-programme 1-4 le bénévolat des jeunes	100		49	-51	49%
Total (Hors fonds spéciaux du trésor et les dépenses de développement selon les sous programmes(dans la case des réalisations 2019) pour non disponibilité d'informations	138171		108661	-29510	79%

Graphique 4 comparaison entre les réalisations et les prévisions année 2019
Répartition selon les sous programmes (crédits de paiement)



2-2 présentation et analyse des résultats de performance

La direction générale de la jeunesse œuvre à exécuter son programme annuel en prenant en considération : la vision stratégique pour la jeunesse, les résultats du dialogue national de la jeunesse, les évaluations des politiques et programmes de jeunesse tout en s'inspirant d'expériences comparatives, les principes de la Constitution du 27 janvier 2014, les principes de la décentralisation, de l'égalité des sexes et de développement durable (ODD). Ce programme vise principalement à :

- ✚ consolider le droit des jeunes à participer dans la vie politique et publique,
- ✚ intégrer les jeunes dans la vie professionnelle et la vie sociale, et développer les valeurs de l'auto-entreprenariat,
- ✚ développer les capacités créatives des jeunes,
- ✚ protéger les jeunes des comportements à risques.

Les objectifs et indicateurs de performance du programme

Objectif 1 : Créer des espaces pour accueillir et développer les talents

Référence de l'objectif :Sous-programme 1-1 Animation éducative et sociale

Indicateur1. nombre des bénéficiaires des clubs et programmes du développement des talents des jeunes aux établissements des jeunes

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur1. nombre des bénéficiaires des clubs et programmes du développement des talents des jeunes aux établissements des jeunes (scientifiques, culturels, artistiques...) dans chaque région	nombre	4853	4895	4460	91.11%

Le nombre total des bénéficiaires des activités des établissements des jeunes a atteint 107.040 (féminin et masculin) soit 4460 par gouvernorat contre 4598 bénéficiaires en 2018.Cette régression s'explique par la transformation de certains établissements des jeunes en établissements des jeunes de 2^{ème} génération, ce qui a nécessité des travaux de réaménagement ,de construction de nouveaux espaces et d'équipement de ces espaces. Les bénéficiaires de ces clubs se répartissent ainsi :

Les expressions artistiques

activité	Garçons	Filles	total
Art plastique	3630	4969	8599
Expression physique	3115	4518	7633
théâtre	2521	2324	4845
Cinéma	1747	1142	2889

Les clubs littéraires et culturels	1432	1192	2624
Musique	1625	1408	3033
total	14070	15553	29623

L'information et technologies modernes de communication

activité	Garçons	Filles	Total
Médias des jeunes	1570	1277	2847
Les clubs audio-visuels	2089	1557	3646
Informatique et internet	4548	3301	7849
total	8207	6135	14342

Les clubs d'excursions

N°	Activité	Nombre de programmes réalisé	Nombre des bénéficiaires		total
			Garçons	Filles	
1	Excursions internes	760	15602	9458	25060
2	Excursions externes	23	340	220	560
3	Echange de visiteurs	62	1323	970	2293
total			17265	10648	27913

Les activités sportives

activité		Garçons	Filles
1	Aérobic	642	2543
2	vélo	230	202
3	gymnastique	780	1020
4	Danse moderne	4185	2059
5	Arts Martiaux	4242	1630
6	Sports haut niveau	390	60

7	Pétanque	2672	980
8	Kick boxing	35	22
9	Boxe	132	16
10	Pingpong	220	160
11	Tennis de table	4521	1966
12	Speed Ball	447	230
13	Foot Ball	2156	523
14	Basketball	989	892
15	volleyball	677	465
total		22318	12867
		35185	

[Indicateur.2 nombre de festivals et de manifestations nationales destinées pour les jeunes talentueux](#)

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur.2 nombre de festivals et de manifestations nationales destinées pour les jeunes talentueux	nombre	43	38	33	86.84%

Suite à la sélection de la Tunisie capitale des jeunes arabes en 2019, on a organisé 4 grandes manifestations à Tunis, Hammamet et Djerba, outre la cérémonie de l'inauguration à la cité de la culture ainsi que l'appui de 24 manifestations festives à l'occasion de cet événement pour un montant de 660 mille dinars soit 25 mille dinars par manifestation.

[Indicateur 3 nombre des jeunes brillants dans les manifestations et festivals nationaux et internationaux](#)

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur3 nombre des jeunes brillants dans les manifestations et festivals nationaux et internationaux	nombre	1200	1440	1460	101.3881%

D'après le tableau ci-dessus, on remarque la réalisation de l'objectif défini pour l'année 2019, il a été enregistré :

- la participation de 1187 jeunes (garçons et filles) élus par leur région dans 4 manifestations internationales dans le cadre du programme Tunisie capital des jeunes arabes,
- 240 jeunes ont participé au final du programme national « foot garçons et foot filles dans notre quartier »,
- la participation de 33 jeunes au final du championnat national de speed Ball et ce dans le cadre du programme sport dans les établissements des jeunes.

Objectif 1.2.1 Réaliser des études et recherches sur la situation et les préoccupations des jeunes

Référence de l'objectif : sous-programme observation recherche et communication

Indicateur 1 nombre des recherches et études et opérations de sondage réalisées

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur1 nombre des recherches et études et opérations de sondage réalisées	nombre	5	6	6	101%

En ce qui concerne les recherches et études, il a été ajouté les études réalisées dans le cadre du projet « affaire et étude » au titre de la jeunesse et extrémisme

violent, en plus du documentaire de recherche autour de la jeunesse et violence ainsi que le résumé des résultats de l'enquête du recensement national sur la jeunesse.

Indicateur 2 nombre d'indicateurs sur la jeunesse développés

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur2 : nombre d'indicateurs sur la jeunesse développés	nombre	130	150	150	100%

Ajout de 20 indicateurs sur les résultats du recensement national sur la jeunesse réalisé en octobre 2019.

Indicateur3 nombre des séminaires, activités scientifiques et ateliers de réflexions

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur3 nombre de séminaires, activités scientifiques et ateliers de réflexions	nombre	11	14	14	100%

Les activités, congrès et les manifestations sont résumés comme suit :

- l'université méditerranéenne sur la jeunesse et la citoyenneté universelle,
- le congrès national sur l'agence nationale du bénévolat,
- l'atelier d'apprentissage en partenariat avec l'organisation de recherche d'un terrain commun au profit des représentants des organisations de la société civile regroupant l'organisation de 7 ateliers de formation au profit des adhérents du club « Essalem » dans 7 gouvernorats,

- l'atelier d'apprentissage sur les objectifs du développement durable en partenariat avec le British Council,
- des ateliers de travail menés par l'équipe scientifique du recensement national sur la jeunesse,
- des ateliers de travail dans le cadre de suivi des résultats des recherches et des études dans le domaine du projet « recherche affaire ».

Objectif 3 réaliser l'égalité des chances et soutenir l'autonomie des jeunes

Référence de l'objectif : Sous-programme 3 loisirs et tourisme des jeunes

Indicateur1. Nombre d'adhérents aux clubs des radios et Web TV et activités scientifiques et ateliers de réflexions

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur.3 : nombre des adhérents aux clubs des Web radios et TV	nombre	2983	2016	2400	119%

Dans le cadre de l'amélioration des services fournis aux jeunes, du développement de leurs compétences dans le domaine de la communication et de l'information et afin de leur offrir les occasions de s'exprimer et de participer dans la vie publique, on a poursuivi en 2019 la création des Web radios et TV dans les différents établissements éducatifs des jeunes. En effet, les activités suivantes ont été réalisées :

- 14 web radios et 14web TV sont entrés en fonction,
- financement de 6 projets et manifestations des jeunes dans le domaine des médias et communication,
- renforcement des actions de formation soit pour les jeunes ou les cadres jeunes et inspecteurs en partenariat avec les organisations et associations nationales et internationales spécialisées à l'instar de l'association de la calligraphie, l'association tunisienne de l'éducation sur les moyens d'information, l'association tunisienne des médias alternatifs. Dans ce contexte on a organisé :
 - l'académie d'été nationale pour l'apprentissage des jeunes journalistes aux web radios et Web TV au complexe des jeunes du Nabeul du 30/6 au 2/8/2019

ou 312 jeunes (garçons et filles) ont bénéficié de ce programme au cours de 8 sessions,

- 04 colloques régionaux des web radios :

- Colloque régional des web radios à Gabès du 15 au 21/12/2019,
- Colloque régional des web radios au Kef du 22 au 26/12/2019,
- Colloque régional des web radios à Bizerte du 23 au 27/12/2019,
- Colloque régional des web radios à Gabès du 26 au 30/12/2019,

120 jeunes des visiteurs des espaces web radios dans 24 gouvernorats ont bénéficié de ces colloques.

- colloque d'information au Kef en partenariat avec l'association de la calligraphie du 15 au 21/12 /2019, ce programme vise à préparer 44 reportages qui seront diffusés sur la 2^{ème} chaine nationale, 30 jeunes (garçons et filles) représentants 5 espaces d'informations ont profité de ce projet (maison des jeunes Makther, Gamoudi le Kef, Meteline, Bizerte, Mohammed Ali Gabes, bekalta Monastir).

A l'échelle internationale

Des manifestations internationales ont été organisées à l'instar :

- forum arabe des médias des jeunes à Hammamet au cours de la période du 18 au 23/6/2019 avec la participation de 120 jeunes (féminin et masculin) représentant 10 pays arabes,

- projet d'animation « défi des jeunes arabes » organisé par le commissariat régional de la jeunesse et sport de Bizerte au 2 et 3/11/2019 avec la participation de 50 jeunes représentant 8 pays arabes.

Les web radios mis en place en 2019

N°	gouvernorat	Etablissement des jeunes
1	Kasserine	Maison des jeunes Tela
2	Kairouan	Maison des jeunes Mansoura
3	Kef	Maison des jeunes dahmani
4	Tataouine	Maison des jeunes dhehiba
5	Tunis	Complexe des jeunes la marsa
6	Sousse	Maison des jeunes cités riadh
7	Sidi Bouzid	Maison des jeunes meknassi
8	Gafsa	Maison des jeunes sidi yaich

9	Gafsa	Maison des jeunesbelkhir
10	Zaghouan	Maison des jeunes hammam zriba
11	Ben Arous	Maison des jeunes fouchena
12	Mahdia	Maison des jeunes rjich
13	Sidi Bouzid	Maison des jeunes sidi bouzid
14	Médenine	Maison des jeunes ben guerden

Les Web TV mis en place en 2019

<u>N°</u>	<u>gouvernorat</u>	<u>Etablissement des jeunes</u>
<u>1</u>	<u>Monastir</u>	<u>Maison des jeunes ouerdanine</u>
<u>2</u>	<u>Sousse</u>	<u>Maison des jeunes cité riadh</u>
<u>3</u>	<u>Zaghouan</u>	<u>Maison des jeunes hamem zriba</u>
<u>4</u>	<u>Mahdia</u>	<u>Maison des jeunes jrich</u>
<u>5</u>	<u>Sidi Bouzid</u>	<u>Maison des jeunes Sidi bouzid</u>
<u>6</u>	<u>Siliana</u>	<u>Maison des jeunes laaroussa</u>
<u>7</u>	<u>Médenine</u>	<u>Maison des jeunes zarzis</u>
<u>8</u>	<u>Médenine</u>	<u>Maison des jeunes ben guerden</u>
<u>9</u>	<u>Kasserine</u>	<u>Complexe des jeunes kasserine</u>
<u>10</u>	<u>Tataouine</u>	<u>Complexe des jeunes tataouine</u>
<u>11</u>	<u>Kairouan</u>	<u>Maison des jeunes kairouan</u>
<u>12</u>	<u>Gafsa</u>	<u>Maison des jeunes sidi yach</u>
<u>13</u>	<u>Gafsa</u>	<u>Complexe des jeunes gafsa</u>
<u>14</u>	<u>Siliana</u>	<u>Maison des jeunes laaroussa sud</u>

Indicateur.2 nombre des bénéficiaires des activités et des programmes destinés aux jeunes du milieu rural, urbain, régions d'intérieur et frontalières

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur.2 nombre des bénéficiaires des activités et des programmes destinés aux jeunes du milieu rural, urbain, régions d'intérieur et frontalières	moyenne	580	686	500	73%

Organisation de 1776 programmes au profit des jeunes des milieux ruraux, urbains, des régions intérieures et frontalières, au profit de 886090 jeunes (féminin et masculin), soit une moyenne de 500 bénéficiaires pour chaque manifestation.

[Indicateur.3 nombre des bénéficiaires des programmes d'incitation à l'entrepreneuriat et à la création des projets privés](#)

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur1.3.3 nombre des bénéficiaires des programmes d'incitation à l'entrepreneuriat et à la promotion des projets privés	nombre	08	10	08	80%

On remarque d'après le tableau une régression du nombre des jeunes bénéficiaires du programme appui de l'entrepreneuriat et de la promotion des projets, vu le défaut de paiement de certains pays membres de leurs cotisations à l'organisation ce qui a impacté le budget alloué pour soutenir ces projets.

Indicateur 4 nombre des bénéficiaires des programmes de tourisme des jeunes

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur 1.3.4 nombre des bénéficiaires des programmes de tourisme des jeunes	nombre	180059	211435	211713	100.131%

On remarque d'après les données du tableau ci-dessus l'atteinte de l'objectif souhaité pour l'année 2019, à travers :

- l'exécution de 80 sous programmes à l'échelle nationale et internationale destinés à toutes les catégories des jeunes des différentes régions du pays.
- exécution de nombreux programmes en partenariat avec certaines organisations et structures de colonies gratuitement au profit de 1121 jeunes féminin et masculin répartis comme suit :

N°	Programme réalisé en partenariat En 2019	Association/organisation /structure partenaire	Nombre des bénéficiaires
1	Colonie de vacances « rééducation des jeunes délinquants »	En partenariat avec la direction générale des prisons et rééducation	87 bénéficiaires
2	Colonie de vacances des jeunes pris en charge par l'Etat	En partenariat avec le ministère de la femme et de la famille et des personnes âgées	30 bénéficiaires
3	Colonie de vacances d'intégration des jeunes handicapés	En partenariat avec le forum de la Tunisie pour l'autonomisation des jeunes	84 bénéficiaires
4	Colonie de vacances d'insertion sociale au profit des sans soutien familial	En partenariat avec l'association des enfants SOS	60 bénéficiaires
5	Académie nationale des visiteurs des clubs d'éducation sur le concours	En partenariat avec l'établissement international de l'enseignement du concours	120 bénéficiaires

6	Colonie de vacances JCI JUNIOR	En partenariat avec la jeune chambre tunisienne	54 bénéficiaires
7	Académie nationale des jeunes des conseils nationaux	En partenariat avec la banque mondiale	54 bénéficiaires
8	Ligue d'été des chômeurs	En partenariat avec les diplômés en chômage	112 bénéficiaires
9	Colonie de vacances des enfants des cadres et ouvriers	En partenariat l'association des anciens de bir el bey	66 bénéficiaires
10	Académie nationale des jeunes de l'aviation pilote	En partenariat avec l'association tunisienne de la créativité et de l'innovation	33 bénéficiaires
11	Académie nationale des enfants des familles nécessiteuses	En partenariat avec l'association des animateurs sans frontières	55 bénéficiaires
12	Chantier international de bénévolat	En partenariat avec le club culturel Ali belhaouen	54 bénéficiaires
Total	12 programmes	12 Associations /organisations /structures	1121 bénéficiaires

Objectif 4 : réaliser le développement personnel à travers une citoyenneté positive

Référence de l'objectif : sous-programme 4 : le bénévolat des jeunes

Indicateur 1 nombre des participants dans les programmes et activités de bénévoles organisés par le ministère

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur 1 nombre des participants dans les programmes et activités de bénévoles organisés par le ministère	nombre	6391	9539	12280	128%

La direction générale de la jeunesse s'est employée à soutenir les initiatives bénévoles en réalisant 917 programmes à l'échelle nationale et internationale avec la participation de 12280 jeunes à l'instar des campagnes de bénévolat organisées par les établissements des jeunes aux cités et établissements éducatifs et sur les plages sous le slogan « état de conscience ».

Ainsi les visiteurs des maisons de jeunes et les jeunes de la société civile ont participé à l'exécution de ces programmes, ce qui a permis de doubler le nombre de participants par rapport à 2018.

Indicateur 2: nombre des bénéficiaires des actions d'apprentissage dans le domaine de réhabilitation de leadership et de diffusion des valeurs de la citoyenneté

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur.2 nombre des bénéficiaires des actions d'apprentissage dans le domaine de réhabilitation de leadership et de diffusion des valeurs de la citoyenneté	nombre	8736	4328	4426	102.26%

Organisation de 280 activités dans le domaine de citoyenneté à l'échelle internationale, nationale, et régionale à l'instar de :

- La manifestation de la ville de la citoyenneté arabe sous le slogan « pour une vision des jeunes de citoyenneté arabe » à Tataouine au cours des périodes suivantes :
 Du 11 au 13/10/2019, du 20 au 24/11/2019 et du 20 au 22/12/2019 avec la participation de 560 jeunes (masculin et féminin) de la Tunisie et de 6 pays arabes.
- Colloque arabe des jeunes sous le slogan « espoir pour les jeunes...et avenir pour la patrie »,
- Projet des jeunes pour la citoyenneté active à manouba les jours du 7,8 et 9 décembre 2019 avec la participation de 220 jeunes,
- Colloque des jeunes arabes pour l'action civile sous le slogan « nous sommes actifs » à Sousse du 15 au 20 -12-2019
- Organisation des sessions de formation autour de l'éducation sur la citoyenneté en partenariat avec l'association de la promotion de l'éducation sur la citoyenneté,

- Organisation des sessions de formation en coopération avec l'agence de coopération allemande GIZ sur la consolidation de la contribution des jeunes dans la vie locale avec 450 participations.

Indicateur.3 nombre des projets et programmes financés dans le cadre de partenariat avec les associations et organisations

indicateur	unité	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations/ Les prévisions 2019
Indicateur.3 nombre des projets et programmes financés dans le cadre de partenariat avec les associations et organisations	nombre	15	18	27	150%

Vu l'augmentation du nombre de partenariat au cours de l'année 2019 avec les associations et les organisations, 27 associations et organisations ont été financées pour un montant de 132550 mille dinars

- Nombre des dossiers complets des associations étudiés au niveau de la commission : 36 dossiers.
- Nombre des associations ayant reçu des subventions dans le cadre de la commission : 25 dont 3 associations au titre des subventions du ministère,
- Nombre d'associations financées à titre exceptionnel : 2 associations,
- Le montant des subventions destinées aux associations dans le cadre de la commission s'élève à 87550 mille dinars,
- Le montant des subventions destinées aux associations hors du cadre de la commission s'élève à 45 mille dinars.

Il s'avère d'après l'étude des demandes de subventions présentées aux programmes réalisés en 2019 que ces derniers ont mis l'accent sur les thèmes « la citoyenneté et le bénévolat », ce qui nous pousse à accorder la priorité au thème « l'initiative » dans l'octroi des subventions publiques au cours de 2020

4- les orientations futures pour améliorer la performance

Les principales difficultés

- retard dans les travaux de réhabilitation des maisons des jeunes de la 2^{ème} génération,
- absence de budgets de fonctionnement pour les établissements créés,
- absence de recrutement supplémentaire aux établissements des jeunes notamment pour la sécurité de nuit, les travaux de nettoyage et de maintenance,
- non-respect des conseils régionaux de leur engagement pour aménager les maisons de jeunes rurales,
- fermeture de nombreux clubs de jeunes ruraux vue la difficulté de remplacer le départ de certains superviseurs,
- manque de ressources allouées pour l'exécution des projets et programmes nationaux prévus dans la cadre de la vision stratégique sectorielle 2018-2020.

Les principales activités et programmes pour 2020

- Démarrage de l'élaboration de la politique nationale intégrée des jeunes 2020-2030,
- Réhabilitation de 12 établissements de jeunes de la 2^{ème} génération avec la contribution du programme des nations unies de développement et de la GIZ,
- Lancement du programme « jeunes décideurs des politiques publiques » en partenariat avec l'organisation de coopération et développement économique OCDE,
- Suivi de la mise en œuvre du « programme appui des jeunes » financé par l'union européenne qui sera exécuté en partenariat avec la GIZ,
- Lancement du programme sport pour le développement en coopération avec la GIZ,
- Signature de 10 accords de partenariat avec des fédérations sportives,
- Mise en place de 1000 clubs de sports dans des établissements des jeunes,
- Organisation de 10 manifestations nationales au profit de 100 mille jeunes garçons et filles,
- Appui du réseautage entre les établissements des jeunes et les structures de la société civile dans le domaine du tourisme des jeunes,
- Réalisation d'une application pour la réservation électronique dans les établissements des jeunes dotés des centres d'hébergement,
- Poursuite de l'adoption de l'application informatique pour la participation aux programmes nationaux,
- Consolidation des compétences pour les guides et les accompagnants du tourisme des jeunes,

- Activation du rôle des espaces de leadership aux maisons des jeunes à travers la conception d'un plan d'action pour ces espaces,
- Renforcement du partenariat avec les structures de la société civile afin de développer les programmes destinés aux jeunes,
- Elaboration d'un cadre référentiel de compétences pour les profils de :
 - directeur de maison des jeunes,
 - Inspecteur des jeunes,
 - Animateur.
- Création de 24 unités régionales mobiles pour l'animation.

Programme sport

Responsable du programme : Mr. Makram CHOUCANE, directeur général des sports, depuis du 12 juin 2020

1- Présentation générale du programme :

La Stratégie du programme

La stratégie du programme consiste pour la période 2019-2021 à « élargir la base de praticiens des activités sportives, sa généralisation à tous les groupes sociaux et tranches d'âge et dans la plupart des régions de la république et à appuyer les composantes d'une gestion rationnelle au sein de nos structures sportives et de la promotion du sport d'élite ».

Les axes de la stratégie

La stratégie du programme consiste à :

- élargir la base de praticiens des activités sportives et sa généralisation à tous les groupes sociaux et tranches d'âge et dans la plupart des régions de la république,
- Soutenir les athlètes d'élite afin d'améliorer les résultats sportifs et d'élever le niveau des athlètes pour qu'ils honorent la Tunisie dans les forums internationaux et régionaux,
- Rationaliser le fonctionnement et la gestion des fédérations sportives,
- Renforcer l'intégrité dans le domaine sportif en veillant au respect de l'éthique sportive et en préservant la santé des athlètes.

Les sous programmes et cartographie du programme

Le programme sport est décliné en 3 sous programmes :

- Sous-programme 1 : la pratique des activités sportives,
- Sous-programme 2 : sport d'élite,
- Sous-programme 3 : la protection des sportifs.

Sous-programme	objectif	indicateur
Pratique des activités sportives	développer la pratique sportive	Indicateur 1 : taux d'évolution du nombre des licenciés
		Indicateur2 : taux des licenciées féminin par rapport au total des licenciés
		Indicateur 3 : taux des habitants des gouvernorats où la pratique du sport est

		inférieure à la moyenne nationale
	appuyer les fédérations sportives vers la rationalisation de leur gestion	Indicateur 1 : taux des subventions accordées aux fédérations sportives du total de leurs budgets Indicateur 2 : évolution du nombre des fédérations adoptant la norme comptable n°40 Indicateur 3 : taux des subventions de développement et de formation par rapport aux subventions de gestion réservées aux fédérations sportives
Sport d'élite	Améliorer des résultats des élites sportives	Indicateur 1 : Résultats des seniors féminins et masculin aux manifestations sportives africaines Indicateur 2 : Résultats des manifestations sportives seniors féminin et masculin
Protection des sportifs	Promouvoir la pratique du sport sain	Indicateur 1 : Proportion des cas de violations des règles antidopage Indicateur 2 : nombre de séances de sensibilisation Indicateur 3 : Pourcentage d'athlètes d'élite ayant satisfait aux obligations de suivi médical complet Indicateur 4 : taux des athlètes élites soumis au programme de suivi scientifique pour l'excellence sportif

Les intervenants dans le programme sport

Les directions centrales	Les directions régionales	Les entreprises publiques	Les établissements publics et les structures privées
-La direction des structures sportives, -La direction d'élite sportive.	- 24 commissariats régionaux, - complexe sportif des élites, - centres d'athlétisme	- L'agence nationale de lutte contre le dopage, - L'observatoire national du sport, - Centre national de la médecine et des sciences de sport, - Entreprise de la cité nationale sportive.	- Société de promotion du sport, - 48 fédérations sportives.

2-Présentation des réalisations stratégiques du programme-

Les réalisations stratégiques au niveau des structures sportives

Les réalisations stratégiques du programme

Réalisations stratégiques au niveau des structures sportives

Réseaux des établissements sportifs

- 8 salles de sport réalisées en 2019,
- 17 stades gazonnés réalisés en 2019,
- 01 piscine couverte réalisée en 2019.

Evolution de la pratique des activités sportives

- Evolution du nombre des licenciés de 169535 en 2018 à 182542 en 2019 soit une augmentation de 8%,
- Accroissement du nombre des licenciées de 47 milles en 2018 à 56.642 milles en 2019 soit une augmentation de 21%,
- Evolution du nombre des associations sportives de 1363 associations en 2018 à 1502 associations en 2019 soit un accroissement de 139 associations légales,
- Préservation du même nombre des clubs et associations dédiées au sport des personnes handicapées dans la limite de 160 associations,
- Augmentation des activités de la fédération tunisienne du sport pour tous dans toutes les régions de la république ainsi que le nombre des bénéficiaires. En effet le nombre des manifestations organisées par cette dernière a augmenté de 150 en 2018 à 175 en 2019,
- Augmentation du nombre des bénéficiaires des activités la fédération tunisienne du sport pour tous de 15000 en 2018 à 20000 bénéficiaires en 2019 soit une évolution de 75%,
- Organisation de 20165 matchs officiels au cours de la saison sportive 2018/2019 dans des spécialités du sport collectif en plus des manifestations et compétitions du sport individuel estimé à 10milles compétitions sportives,
- Organisation de 3 stages de formation au profit des entraîneurs. De même 4500 cadres techniques dans différentes spécialités sportives ont bénéficié des stages et de recyclage,
- 50 arbitres ont bénéficié de stages de formation et de recyclage à l'étranger où ils ont obtenu de grades supérieurs dans l'arbitrage en 2019 contre 24 arbitres en 2018,
- La participation de 1500 arbitres dans des sessions de recyclage en Tunisie en vue de suivre les nouveautés techniques de toutes les

- spécialités sportives émanant des unions internationales, outre l'organisation de 20 stages pour obtenir des grades supérieurs en 2019,
- Elaboration et exécution d'un programme pour encourager les tunisiens à pratiquer les activités sportives et physiques à travers l'organisation de 345 manifestations sportives en 2019, sous la supervision des structures sportives et des commissariats régionaux de la jeunesse et du sport et un nombre des organisations de la société civile et des entreprises du secteur privé,
 - Organisation de la journée internationale du sport féminin le 24 janvier 2019
 - Organisation d'une journée nationale en date du 15/6/2019 sous la supervision du chef du gouvernement avec la participation de plus de 6000 participants et participantes dans diverses disciplines sportives collectives et individuelles en plus du sport populaire classique,
 - Organisation de plusieurs manifestations importantes internationales et arabes à savoir :
 - o Championnat mondial du volley Ball juniors à Tunis en août 2019,
 - o Tournoi international de natation à Tunis en mai 2019,
 - o Championnat d'Afrique d'athlétisme en février 2019,
 - o Championnat d'Afrique du volley Ball en juillet 2019,
 - o Championnat arabe de la gymnastique en octobre 2019,
 - o Championnat arabe judo en septembre 2019.
 - Le nombre des participants dans les réunions des structures sportives internationales a atteint 97 participants en 2019,
 - Le nombre des tunisiens intégrés dans les structures sportives internationales, continentales et régionales s'élève à 187 membres,
 - La préservation des crédits alloués pour l'appui des associations sportives des athlètes professionnels ou amateurs de différentes disciplines actives sur les fonds spéciaux du trésor n°19 « caisse de la promotion du sport et de la jeunesse »,
 - Le montant de crédits inscrits au titre de subvention au profit des associations sportives s'élève à 17600 mille dinars,
 - En 2019, 1502 associations ont bénéficié de dons contre 848 associations en 2018.

Les résultats des clubs tunisiens dans les manifestations continentales et régionales

Manifestation, lieu et date	club	résultat
Coupe de la ligue des champions africains du foot	Club africain l'espérance sportive tunisienne	Tournoi des groupes pour l'obtention du titre

Coupe de l'union africaine du foot	L'étoile sportive du sahel et club sportif sfaxien	Demi-finale Demi-finale
Championnat arabe des clubs champions féminin du volley Ball en Egypte	Club sportif sfaxien	Obtention du titre
Championnat arabe des clubs champions masculin du volley Ball à Tunis février 2019	Espérance sportive tunisien	2 ^{ème} place
Championnat africain des clubs vainqueurs de la coupe du hand Ball en Maroc	L'étoile sportive du Sahel	Obtention du titre
	l'espérance sportive tunisienne	Demi-finale
Championnat arabe des clubs champions féminin du volley Ball en Egypte	Club féminin de Carthage	2 ^{ème} place
Championnat arabe des clubs champions du foot	L'étoile sportive du Sahel	Obtention d'un titre
Afro ligue du basket Ball Rouanda Angola	Jeunesse Sportive Kairouanaise	5 ^{ème} place
Super coupe arabe du volley Ball en Jordanie	Espérance sportive tunisien	Obtention du titre
Championnat arabe des clubs champions du hand Ball en Jordanie	Espérance sportive tunisien	Quart de final
Championnat arabe des clubs basket Ball masculin en Maroc	Union sportive du Monastir	4 ^{ème} place
Championnat arabe des clubs basket Ball féminin en Maroc	L'espérance sportive du cap bon	2 ^{ème} place
Coupe mondiale des clubs de foot	Espérance sportive tunisien	5 ^{ème} place

-Les réalisations stratégiques au niveau du sport d'élite

L'activité des équipes nationales a enregistré une évolution en nombre de participations internationales en 2019 par rapport à 2018. Cette augmentation concerne les participations dans les stages et les sessions de préparation ainsi que les manifestations officielles dans toutes les spécialités sportives notamment olympiques, du moment que l'année 2019 est considérée comme une importante étape dans le parcours des sélections pour les jeux olympiques Tokyo 2020.

Toutefois il convient de signaler que les participations tunisiennes ont été distinguées dans plusieurs manifestations internationales. En effet, 12 sportifs ont été qualifiés en 5 disciplines individuelles, la qualification de l'équipe du volley Ball aux jeux olympiques Tokyo 2020 et 12 sportifs pour les jeux paralympiques.

De même parmi les principales étapes, on peut citer les jeux africains des jeunes au mois de juin, les jeux africains à Ribat au cours du mois d'août à côté de la participation aux jeux méditerranéens balnéaires au Grèce au cours du même mois.

Au niveau de la législation

Dans le cadre de l'amélioration de l'organisation et la structuration du secteur sportif en adéquation avec les objectifs stratégiques définis, il a été procédé à :

- ✚ Préparation du projet d'un décret gouvernemental relatif à la création des centres de formation et de préparation sportive d'élite,
- ✚ Préparation du projet d'un décret gouvernemental relatif à l'organisation administrative et financière des centres de formation et de préparation sportive d'élite,
- ✚ Conception des contrats objectifs avec les fédérations sportives selon l'approche de la gestion par objectifs ou il y aura définition des objectifs convenus et des obligations de chaque partie, ainsi ces objectifs serviront de base pour l'attribution des subventions aux fédérations sportives,
- ✚ Démarrage de la modification du décret n° 2005-319 relatif au statut du sport d'élite ainsi que le décret de l'année 2004 relatif à la commission sportive d'élite, et ce en coordination avec des fédérations sportives de différentes disciplines dans le but de fixer des critères précis pour la qualification sportive d'élite et de l'élargissement des prérogatives de la commission pour inclure :
La participation en tant que membre dans le comité provisoire de la gestion de l'amicale des sportifs et l'achèvement de la publication des textes règlementaires y afférents.

Sur le plan procédural

✓ **En ce qui concerne la préparation des équipes nationales**

Les équipes nationales pour les différentes tranches d'âge ont participé à 312 sessions et manifestations officielles en 2019 contre 297 manifestations en 2018.

Sur le plan de la coopération technique : le taux d'échanges d'activités sportives pour nos équipes nationales a atteint 29% du volume de la coopération en 2019 contre 41% en 2018 soit une régression de 12%.

D'autre part, la coopération technique internationale avec les pays d'Amérique a enregistré le taux le plus élevé comparé à 2018, en effet elle a augmenté de 167, de même on a accusé une évolution de 56% avec les pays asiatiques et de 21% avec les pays africains.

D'une manière générale les échanges dans le cadre de la coopération technique a enregistré une régression de 12%, cela est dû au retard du paiement de la 3^{ème} et quatrième tranche du budget réservé pour la préparation des équipes nationales (titre II) ce qui a impacté négativement le taux d'échange général en plus de la dévalorisation du dinar contre les devises étrangères.

Pour ce qui concerne l'évolution de l'échange avec les pays asiatiques, africains et notamment américains, cela revient principalement à la volonté de nombreuses fédérations sportives de profiter des moyens techniques des sportifs de haut niveau dans ces pays qui est de nature à développer l'aspect technique, physique et tactique des élites sportives tunisiennes.

✓ **En ce qui concerne l'accompagnement sportif des élites performantes**

L'année 2019 est considérée comme une année préparatoire pour la participation aux jeux olympiques et paralympiques de Tokyo 2020, raison pour laquelle on a ciblé 40 sportifs dans 13 disciplines avec un budget total de 3,466 MD réparti selon les données du tableau ci-dessous :

Nombre des sportifs	Nombre de disciplines	Total du budget	Subvention des préparations	Subvention d'encadrement et appui logistique	Sportifs résidents à l'étranger			Sportifs résidents en Tunisie		
					nombre	Cout global	taux	nombre	Cout global	taux
40	13	3,466MD	1,802MD	1,665MD	11	1,545MD	44.57%	29	1,942MD	55.42%

De même, l'année 2019 est marquée par la qualification de 12 sportifs pour la participation aux jeux olympiques de Tokyo 2020 dans 5 disciplines (natation, athlétisme, canotage, kayak, tir), outre la qualification de l'équipe nationale du volley Ball séniors ainsi que la qualification de 12 sportifs pour la participation aux jeux paralympiques Tokyo 2020 en 2 disciplines (tennis de table et athlétisme).

✓ **En ce qui concerne le travail de base**

- ✚ Augmentation du nombre des centres régionaux pour la préparation sportive de jeunes élites de 19 centres en 2019 à 22 centres en 2020, en effet on a créé 2 centres régionaux pour la formation des jeunes en foot

Ball à Siliana et Jendouba, ainsi le nombre des sportifs appartenant à ces centres a passé de 523 en 2019 à 568 en 2020.

- ✚ Augmentation du nombre des sportifs d'élites de 3494 pour la saison 2018-2019 à 4072 sportifs (2019-2020) soit un taux d'évolution de 16%.
- ✚ Augmentation du nombre de sportifs admis pour intégrer le lycée sportif « pierre de Coubertin d'El menzeh » de 160 pour la saison 2018-2019 à 203 élèves pour la saison 2019-2020.
- ✓ **Les principaux résultats des équipes nationales dans les manifestations régionales et internationales**

Le travail au sein de la direction sportive d'élite s'est caractérisé en 2019 par la multiplicité des manifestations de préparations et ce, suite au nombre important des manifestations régionales et internationales auxquelles ont participé nos équipes nationales tout en préservant les mêmes orientations qui s'articulent autour de ce qui suit :

- Soutien des programmes techniques des équipes nationales,
- Appui sportif de haut niveau pour les résidents en Tunisie et à l'étranger et conclusion des contrats objectifs avec eux,
- Soutien du travail de base et renforcement du sport d'élite avec la qualification des plus performants.

Il convient de signaler que les efforts fournis durant l'année et les divers événements réalisés par toutes les équipes nationales ont contribué à atteindre des résultats importants :

Au niveau qualitatif

- ✚ L'année 2019 représente le dernier virage avant les jeux olympiques de Tokyo 2020, cette étape olympique a connu la qualification de 12 sportifs en attendant la suite des étapes de qualification de différentes disciplines.

En effet, ont été qualifiés :

- 1- Abdssalem laouni (athlétisme),
- 2- Mohamed hafnaoui (natation),
- 3- Khaoula sassi ,Mohamed ali mrabet,Ghailen Khatali (kayak),
- 4- Khadija Krimi et Nour el houda Taieb (aviron),
- 5- Rihab Elwalid, Mohamed Hamed (tir à l'arc et flèches),
- 6- Olfa cherni, Ines klaii, Ala othmani (tir à l'arme).

Par ailleurs, l'année 2019 a connu la participation tunisienne à plusieurs événements et grandes manifestations à l'échelle continentale, régionale et internationale dont la participation au championnat international de l'athlétisme à Doha qui malheureusement n'a pas atteint le niveau souhaité.

Par contre l'équipe nationale pour handicapés a excellé en obtenant le 8^{ème} rang mondial avec 13 médailles dont 7 en or, avec la qualification de 11

sportifs pour les paralympiques Tokyo 2020 en plus de la qualification de Karim Ghars Allah dans la discipline de tennis de table pour les paralympiques.

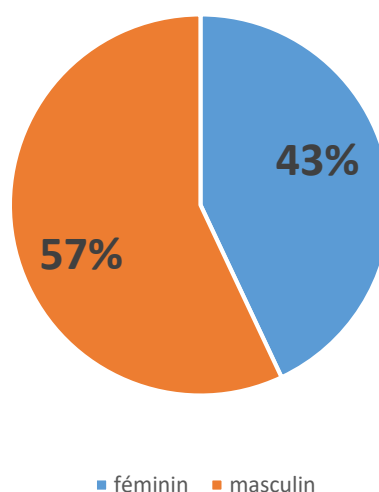
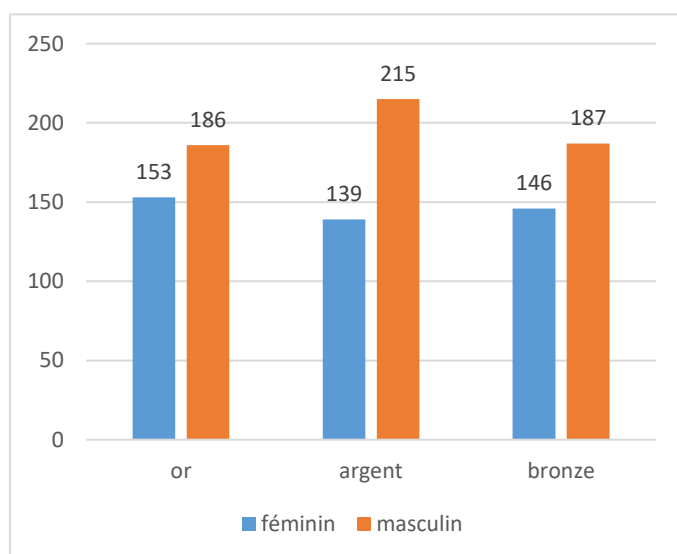
- ✚ L'équipe nationale sénior du volley Ball a conservé son titre africain après l'obtention du championnat africain organisé en Tunisie en juillet, ainsi l'équipe tunisienne est considérée la plus couronnée à l'échelle continentale avec 10 championnats africains ce qui lui garantit sa qualification pour les jeux olympiques Tokyo 2020.
- ✚ La participation tunisienne aux jeux africains à Ribat a connu une évolution relative avec l'obtention du 6^{ème} rang et 97 médailles dont 26 en or par rapport à la dernière participation qui avait lieu au Congo en 2015 (90 médailles dont 23 d'or),
- ✚ Sur le plan individuel, l'année 2019 a connu l'émergence de :
 - Thameur Slimani qui a reçu une médaille d'or au championnat mondial du karaté catégorie moins de 21 ans (poids de moins de 84 kg) qui s'est déroulé au Chili au cours du mois d'octobre,
 - Un nouveau champion en taekwondo « Firas Khatoussi » qui a offert à la Tunisie la médaille d'or pour le poids de 74 kg à l'occasion des jeux mondiaux militaires à Yohan (chine) en octobre 2019,
- ✚ Pour le sport de plongée Teyssir boubaker a obtenu la médaille d'argent lors de sa participation à la coupe du monde en France au mois d'avril ainsi elle a réalisé le record arabe et africain sénior bien qu'elle soit encore dans la catégorie junior,
- ✚ 12 médailles dont une en or attribuée à Mohamed Rayen Fadhli en gagnant la 1^{ère} place dans le championnat mondial du speed Ball organisé en France en octobre 2019,
- ✚ de même Mona Béji a gagné une médaille de bronze lors de sa participation au championnat de pétanque en Espagne au mois de mai, dans la même discipline Achref Zouaoui et Mohamed chouchen ont été couronné par deux médailles de bronze suite à leur participation au championnat du monde en Turquie au mois de novembre,
- ✚ Fares Ferjani a obtenu la médaille de bronze au cours du championnat de l'escrime en Egypte dans la compétition individuelle sabre,
- ✚ Dans le même cadre on enregistre le retour de l'haltérophilie au podium, en effet, Chaiema Rahmouni poids 59 kg a obtenu 2 médailles (1 en argent et 1 en bronze) au championnat mondial cadet d'haltérophilie qui a lieu à Fidjiau mois de juin,
- ✚ Pour le sport intellectuel Amir Zaibi a obtenu le titre « grand professeur international » meilleur titre au jeu d'échec

- ✚ Ons jabeur a obtenu la 54^{ième} place mondiale en tennis en 2019 qui représente le meilleur classement qu'elle a enregistré durant sa carrière sportive,
- ✚ L'année 2019 s'est caractérisée aussi par trois participations mondiales au niveau du sport des plages: la première à Doha, avec une équipe de 20 sportifs où on n'a pas été couronné, 2^{ème} aux jeux méditerranéens de plage à Pareras en Grèce au cours du mois d'aout où l'équipe tunisienne a obtenu le 8^{ème} rang avec 6 médailles (2 d'argent, 4 de bronze), et la 3^{ème} aux jeux africains de plage au Cap Vert au mois de juin avec 7 médailles dont 3 en or,
- ✚ Par ailleurs l'année 2019 a enregistré une évolution exceptionnelle en ce qui concerne l'organisation des manifestations sportives :
 - Le championnat africain de lutte à Hammamet au cours du mois de mars qui a connu des résultats historiques avec 70 médailles dont 22 en or qui constitue le meilleur résultat pour le sport de lutte tunisien à l'échelle continentale avec une nouvelle génération émergente qui dispose de toutes les composantes de l'excellence et de performance pour le futur,
 - Championnat africain d'aviron en papier en mois d'octobre, qui a coïncidé avec les éliminatoires africaines pour la qualification des jeux olympique et paralympiques d'été, où la Tunisie a gagné 20 médailles dont 6 en or,
 - Championnat d'Afrique de planche à voile qui s'est déroulé à Djerba au mois de décembre avec 6 médailles dont une en or.
- ✚ La Tunisie s'est distinguée en 2019 comme capitale du sport arabe, en effet elle a accueilli :
 - Le championnat arabe des catégories jeunes en karaté au cours du mois d'aout, (2^{ème} place avec 26 médailles),
 - Le championnat arabe de gymnastique technique et rythmique au mois d'octobre (avec 50 médailles dont 23 d'or),
 - le championnat arabe de tir d'Arc avec 7 médailles,
 - le championnat arabe du vélo de montagne avec 9 médailles,
 - le championnat arabe d'athlétisme des jeunes avec un solde de 21 médailles en cours du mois de juillet,
 - pour le sport de tennis 28 médailles dont 11 d'or.

Sur le plan quantitatif

La Tunisie a obtenu à l'occasion des différentes manifestations sportives officielles au cours de l'année 2019 un total de 1026 médailles dont 588 pour le sexe masculin (57%) et 438 pour le sexe féminin (43%) détaillé comme suit :

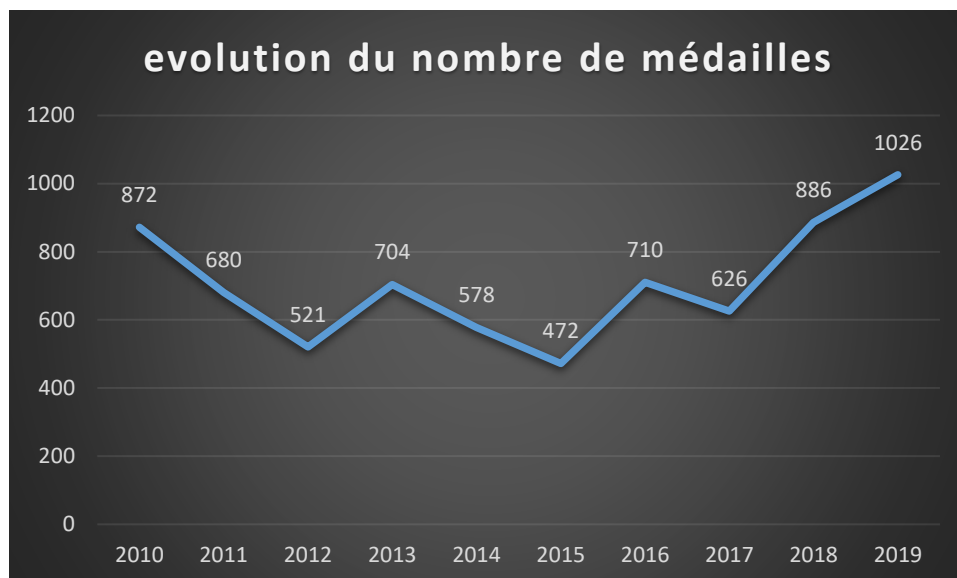
sexe	or	argent	bronze	Total des médailles
féminin	153	139	146	438
masculin	186	215	187	588
total	339	354	333	1026



Les résultats de 2019 sont les meilleurs pour les 10 dernières années. Par rapport à l'année précédente où les sélections nationales ont obtenu 886 médailles une évolution de 16% a été enregistré.

Evolution du nombre des médailles de l'année 2010 à 2019

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de médailles	872	680	521	704	578	472	710	626	886	1026
Taux d'évolution		-22%	-23%	35%	-18%	-18%	50%	-12%	42%	16%

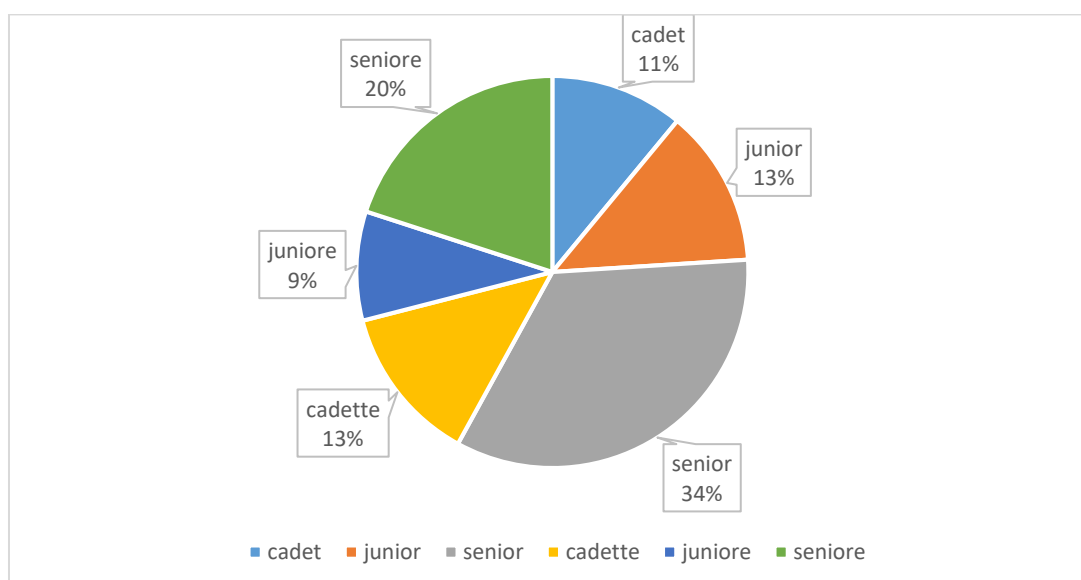


L'élite sportive féminine a obtenu 20 médailles dans les différents championnats d'un total de 60 obtenues à l'échelle mondiale, soit un taux de 33%. Dans le même contexte le sport féminin a confirmé son excellence au niveau arabe avec l'obtention de 144 médailles (61%) à l'occasion des différents championnats arabes contre 91 médailles pour les hommes (39%) comme l'illustre le tableau ci-dessous :

Manifestation sportive	total			
	féminin	masculin	total	Taux des filles couronnées
Jeux africains	37	60	97	38%
Jeux africains de plage	3	4	7	43%
Jeux mondiaux	17	17	34	50%
Jeux mondiaux militaires		1	1	0%
Jeux méditerranés de plage	1	5	6	17%
Championnats africains	133	207	340	39%
Championnats arabes	144	91	235	61%
Championnats maghrébins	11	27	38	29%
Le grand prix	30	48	78	38%
Coupes africaines	5	12	17	29%
Championnats du monde	20	40	60	33%
Championnats du monde pour défier les continents (minimes)	1		1	100%

Championnats méditerranés	32	65	97	33%
Coupe des continents		1	1	0%
Coupes du monde	4	10	14	29%
total	438	588	1026	43%

Catégorie d'âge	or	argent	bronze	total
Cadet	28	41	39	108
Junior	33	54	45	132
Senior	125	120	103	348
Cadette	44	42	46	132
juniore	29	33	34	96
Séniore	80	64	66	210
total	339	354	333	1026



De même on remarque que d'un total de 438 médailles pour le sexe féminin ,228 sont attribuées aux juniores, ainsi que par rapport au total 348 des médailles obtenues pour le sexe masculin 240 sont attribués aux juniors, ceci reflète le travail de base effectué et qui représente le futur du sport tunisien.

Tableau des résultats d'élite aux manifestations officielles

	or	argent	bronze	total
Jeux africains	26	36	35	97
Jeux africains de plage	3	3	1	7
Jeux mondiaux	13	11	10	34
Jeux mondiaux militaires	1			1
Jeux méditerranéens de plage		4	2	6
Championnats africains	103	112	125	340
Championnats arabes	91	80	64	235
Championnats maghrébins	12	16	10	38
Le grand prix	33	22	23	78
Coupes africaines	6	7	4	17
Championnats du monde	15	18	27	60
Championnats du monde pour défier les continents (minimes)			1	1
Championnats méditerranéens	30	40	27	97
Coupe des continents		1		1
Coupes du monde	6	4	4	14
total	339	354	332	1026

2- Présentation des indicateurs de performance de l'année 2019

2-1 Présentation de l'exécution du budget du programme Sport

Les crédits du titre I du programme du sport de l'année 2019 sont estimés à 52.447 MD contre 54.190 MD dépensé, d'où un écart de 1.743 MD soit un taux de réalisation de 103%.

La réalisation de ce taux se justifie par la consommation de 89.3% des crédits ouverts au titre des dépenses de rémunérations et de 105% des dépenses des moyens des services outre les crédits alloués pour l'intervention publique.

Tableau 1

Exécution du budget du programme sport année 2019 par rapport aux prévisions
selon la nature de la dépense

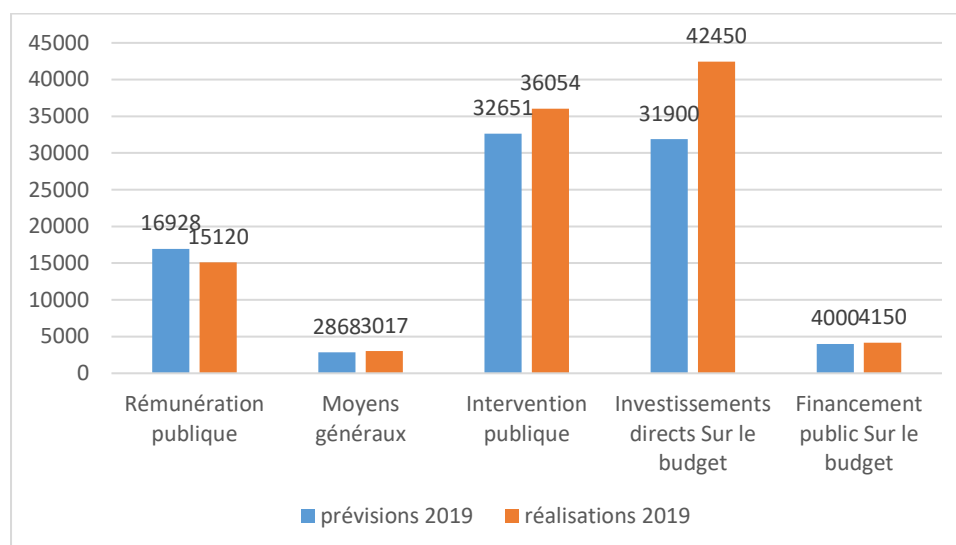
(Crédits de paiement)

En mille Dinars

Dépenses	Prévisions 2019		Réalizations 2019 (2)	Réalizations par rapport aux prévisions	
	(LF)	(LF complémentaire) (1)		Montant (2)- (1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de fonctionnement	52447	56272	54191	-2081	96%
Rémunération publique	16928	16928	15120	-1808	89%
Moyens des services	2868	2968	3017	49	102%
Intervention publique	32651	36376	36054	-322	99%
Dépenses de développement	35900	45050	46600	1550	103%
Investissements directs Sur le budget	31900	40750	42450	1700	104%
Financement public Sur le budget	4000	4300	4150	-150	97%
Fonds Spéciaux du Trésor			30600		
Total général	88347	101322	131391	-531	129.68%

Hors ressources propres des établissements

Graphique 1 comparaison entre les réalisations et les prévisions année 2019
Répartition selon la nature de la dépense (crédit paiement)



De même le taux de décaissement des dépenses de développement est estimé à 129% des crédits prévus où le taux de réalisation des investissements directs était de 35.8% contre un taux de 103.75% pour le financement public.

Tableau 2

Exécution du budget du programme sport par rapport aux prévisions de l'année 2019

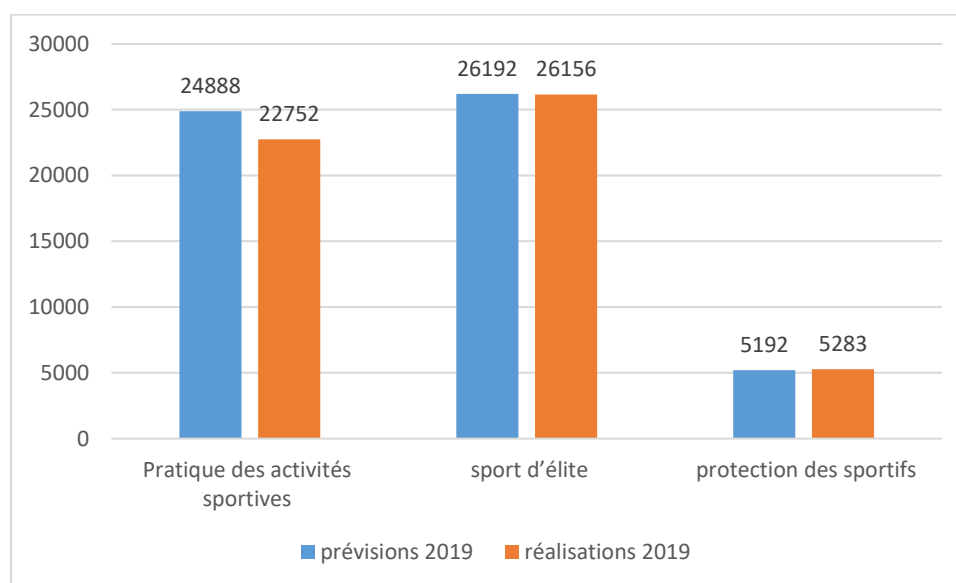
Répartition selon les sous programmes (Crédits de paiement)

En mille Dinars

91 Désignation des sous programmes	Prévisions 2019		Réalizations 2019 (2)	Réalizations par rapport aux prévisions	
	(LF)	(LF complémentaire) (1)		Montant (2)- (1)	Taux de réalisation% (2)/(1)
Sous-programme 1-1 Pratique des activités sportives	24288	24888	22752	-2136	91%
Sous-programme 1-2	22967	26192	26156	-36	100%

sport d'élite					
Sous-programme 1-3 protection des sportifs	5192	5192	5283	91	102%
Total (Hors dépenses de développement selon les sous programmes pour non disponibilité de l'information)	52447	56272	54191	-2081	96.30%

Graphique 2 comparaison entre les réalisations et les prévisions année 2019
Répartition selon les sous programmes (crédits de paiement)



Présentation et analyse des résultats de performance

Présentation et analyse des résultats de performance à l'échelle des structures sportives

Objectif 1 développer la pratique sportive

Référence de l'objectif : Sous-programme : Pratique des activités sportives

Dans le cadre de ce sous-programme, la direction des structures sportives s'emploie à :

- élargir la base des licenciés,
- généraliser et diffuser la culture de la pratique sportive et physique dans un cadre structuré, entre les différents tranches d'âge, dans toutes les régions de la république tout en poursuivant l'appui du sport féminin et des personnes handicapées, du fait que pour ces derniers ont démontré leur capacité à réaliser

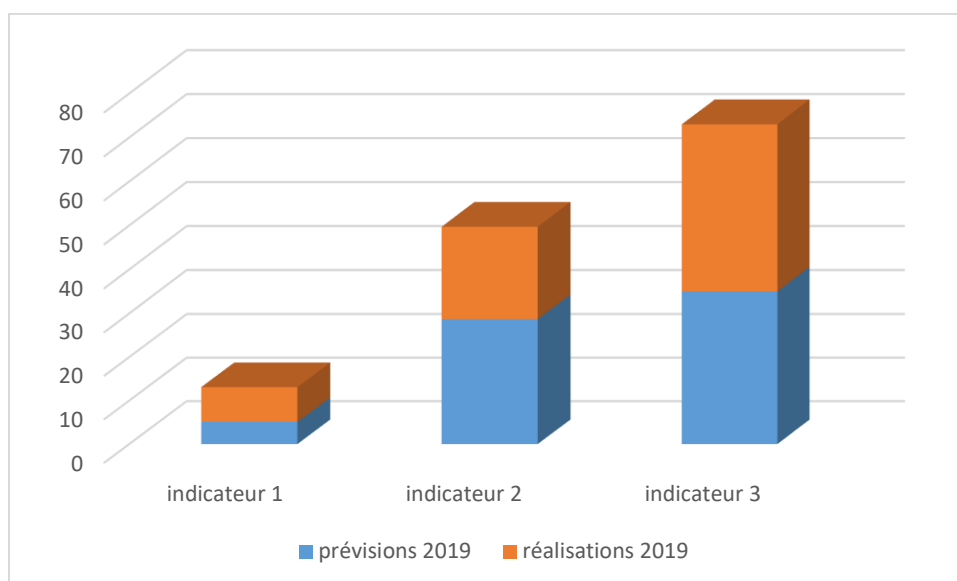
de bons résultats aux différentes manifestations et compétitions régionales et internationales.

Les indicateurs de performance liés au Sous-programme « Pratique des activités sportives » ont enregistré une augmentation notable en 2019 par rapport à 2018, ceci est reflété par les chiffres relatifs de l'évolution des licenciés (es) et du taux des pratiquants du sport selon les régions, marquant ainsi un taux de réalisation élevé comparé aux prévisions de l'année et de celui l'année précédente.

Ainsi le rapport comporte les principaux chiffres et statistiques qui mettent en lumière l'évolution qu'a constatée la pratique des activités sportives dans notre pays par rapport à l'année précédente.

indicateurs	unité	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Comparaison		Comparaison	
		2018 (1)	2019 (2)	2019 (3)	2018/2019		réalisations 2019 aux prévisions 2019	
					(1)- (3) = (4)	(1)/(4)	(2)- (3) =(5)	(2)/(5) %
Indicateur 1 taux d'évolution du nombre des licenciés	Taux	4,6%	5,1%	8%	13007	107%	1642	101%
	nombre	169535	180900	182542				
Sous-Indicateur1 : taux d'évolution des licenciés au sport civil	Taux	2%	3%	6%	12512	108%	4801	102%
	nombre	152615	160326	165127				
Sous-Indicateur2 : taux d'évolution des licenciés au sport non compétitif	Taux	55,1%	28,56%	3%	495	102%	-	84,64%
	nombre	16920	20574	17415				
Indicateur 2 :taux des licenciés de sexe féminin par rapport au total des licenciés	Taux	27,7%	28,7%	21%	9642	120%	-6%	109%
	nombre	47000	52000	56642				
Indicateur :3 taux des habitants des gouvernorats où la pratique du sport est inférieure à la moyenne nationale	taux	40,2%	35%	38%	94%		72%	

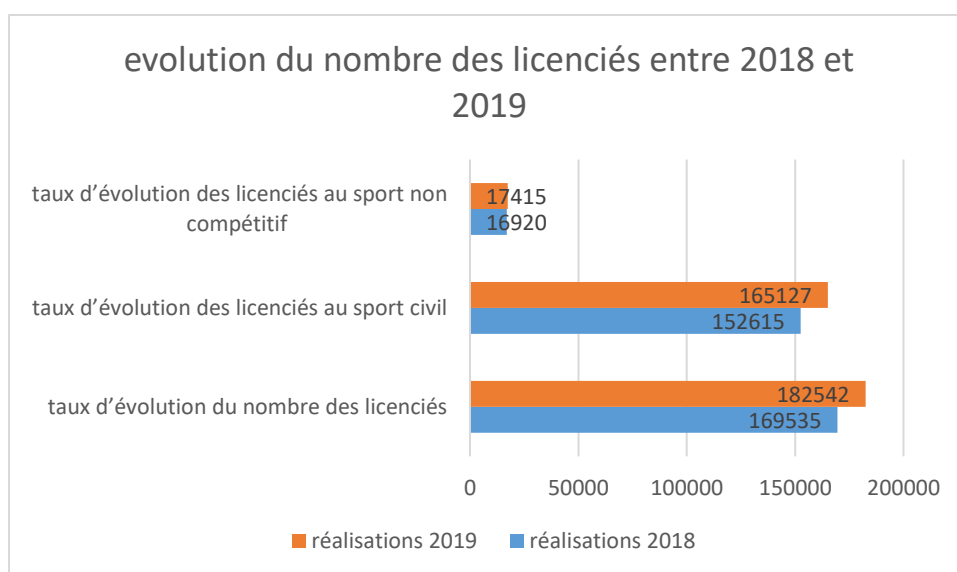
Graphique 3 : suivi des indicateurs de performance de l'Objectif 1 développer la pratique sportive



Indicateur 01 : taux d'évolution du nombre des licenciés

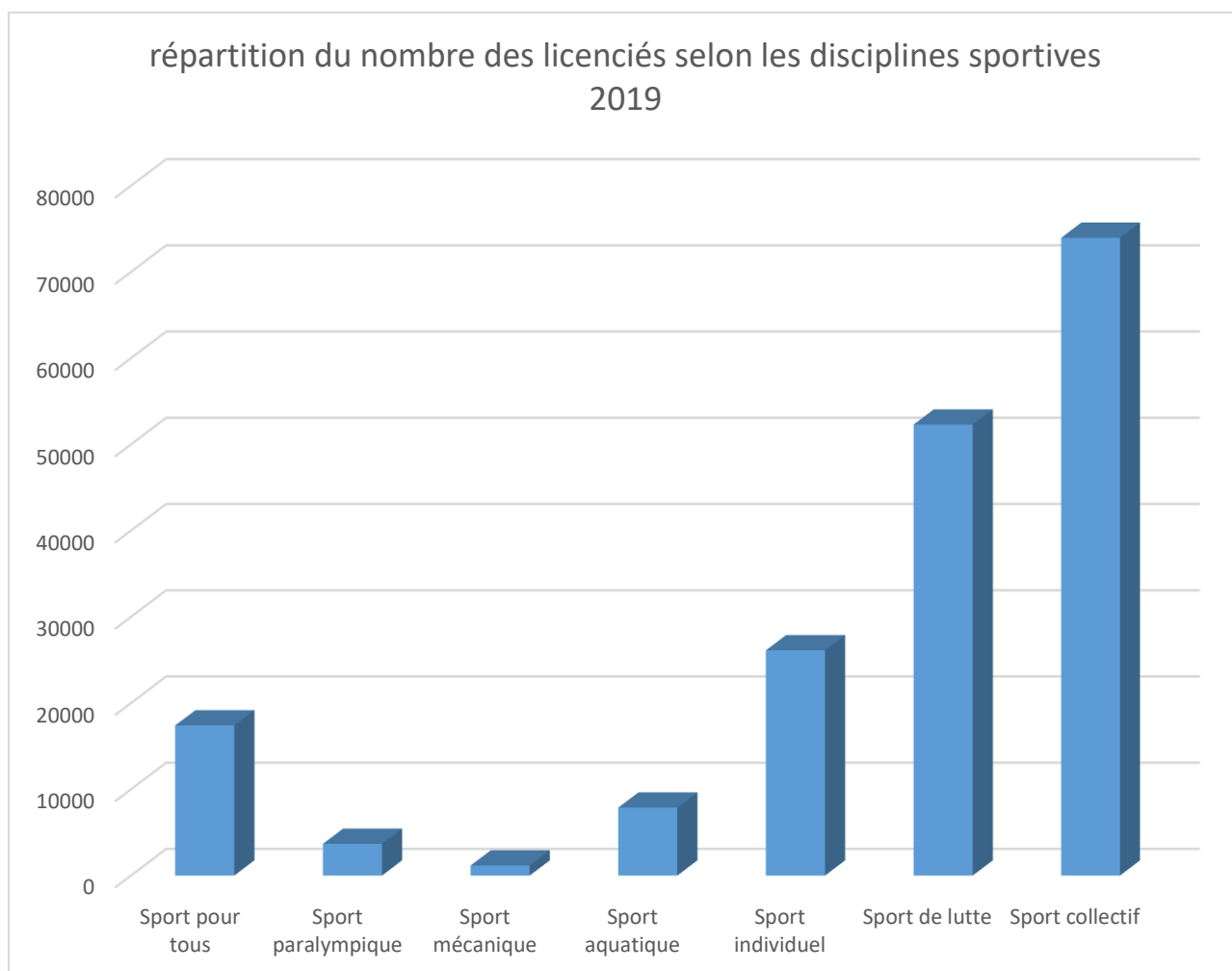
Concernant l'indicateur 1 relatif au nombre total des licenciés, sans compter les licenciés du sport scolaire et universitaire qui intéressent le programme éducation physique, les prévisions ont été dépassées. En effet le nombre total des licenciés est de 182.542 en 2019 contre 180.900 prévu soit un taux de réalisation de 101%.

De même ce taux a enregistré une augmentation de 13.007 licenciés par rapport au 2018 qui correspond à un taux d'évolution de 5.6%.



Cette évolution revient à :

- L'augmentation du nombre des licenciés du sport civil compétitif qui a atteint 165.127 licenciés contre 152.615 licenciés en 2018. Soit un taux d'évolution de 6%, de même on a enregistré un taux de réalisation de 101% par rapport aux prévisions de 2019 qui étaient dans la limite de 160.326 licenciés,
- L'évolution du nombre des licenciés dans les spécialités non compétitives à l'instar de la fédération tunisienne du sport pour tous. En effet on a œuvré à augmenter les activités de la fédération dans les différentes régions de la république ainsi que le nombre des bénéficiaires et ce en augmentant son budget, ce qui a permis de réaliser un accroissement du nombre des manifestations sportives organisées s'élevant à 175 manifestations en 2019 contre 150 en 2018,
Le nombre des licenciés dans cette catégorie de sport s'élève à 17.415 licenciés en 2019 contre 16.920 en 2018 soit une évolution de 3%,
- L'augmentation du nombre des associations sportives, conséquence de la facilitation des procédures relatives à la création des associations en vertu du décret-loi n°2011-88 portant sur les associations sportives qui a institué le principe de déclaration pour former les associations au lieu de l'autorisation préalable,
- L'encouragement des associations sportives à créer de nouvelles sections et à élargir la base des licenciés jeunes et ce dans le cadre de contrats programmes clairs au niveau des objectifs et des moyens,
- Incitation particulière aux sports cibles et augmentation des subventions attribuées aux associations sportives en particulier celles petites, féminines et les associations nouvellement créées, tout en préservant l'appui des autres associations notamment les professionnelles ayant une forte capacité d'accueil des licenciés.



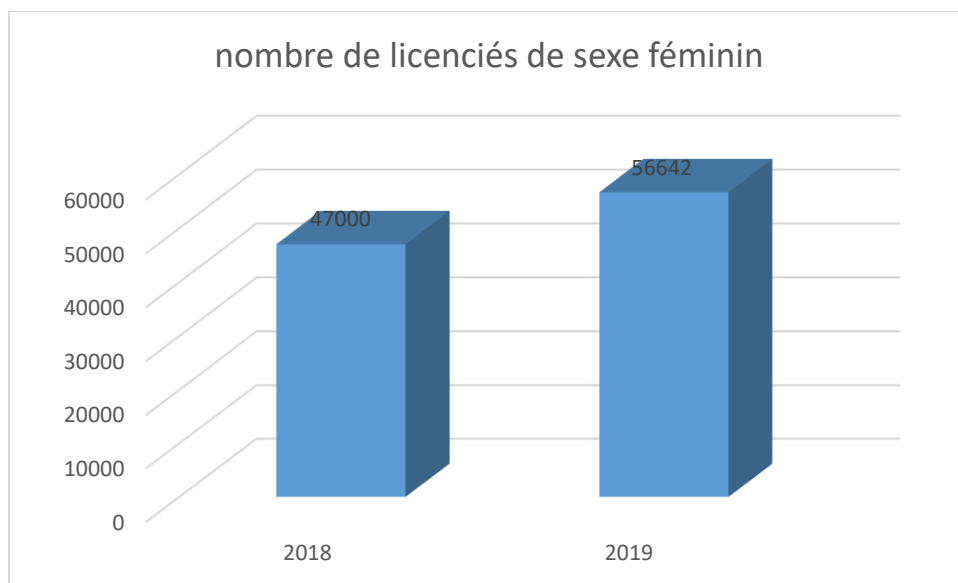
Grace aux efforts fournis pour offrir les subventions aux structures publiques et la réservation des espaces sportifs selon les moyens disponibles afin d'inciter à l'adhésion à pratiquer les activités sportives, les prévisions de 2019 ont été réalisées avec un taux de 101% soit une augmentation de 13.007 et ce malgré les difficultés suivantes :

- Manque de moyens matériels pour les structures sportives,
- Difficulté d'exploiter les équipements sportifs vu la densité de l'activité et l'intervention des associations et structures non sportives dans l'exploitation de ces équipements,
- Difficulté à entretenir ces équipements en raison de la complexité des procédures administratives et le chevauchement des rôles en ce qui concerne leur gestion (chevauchement des rôles entre les municipalités et les pouvoirs régionaux),
- Difficultés structurelles et de la gestion au sein de certaines fédérations sportives capables d'accueillir un nombre important de pratiquants (sport et travail, sport électronique, danse technique et sportif,...),

Indicateur 2 : taux des licenciés de sexe féminin par rapport au total des licenciés

Cet indicateur a enregistré une augmentation significative en 2019 par rapport à 2018, en effet le taux de licenciés de sexe féminin par rapport au total des licenciés a atteint 31% en 2019 contre 11% en 2018 soit un taux de réalisation de 109% eu égard aux prévisions de l'année 2019.

De même le nombre de licenciés de sexe féminin a passé de 47.000 licenciées en 2018 à 56.642 en 2019 soit une augmentation de 21% et qui vaut 9642 licenciées. Il est à souligner la réalisation d'un taux de 109% des prévisions de l'année 2019 (52.000 licenciées).



Cette évolution revient à :

- L'augmentation du nombre de licenciées dans les sports collectifs avec un taux d'adhésion élevé,
- L'augmentation du nombre de licenciées dans les sports de lutte,
- L'augmentation du nombre de licenciées dans les sports paralympiques et le sport des personnes handicapées mentaux,
- L'augmentation du nombre des associations féminines de 107 en 2018 à 116 en 2019,
- Le soutien du ministère pour l'implication des jeunes filles dans toutes les disciplines sportives à travers la préservation des procédures d'incitation prises au profit du secteur du sport féminin et qui consistent à :
 - o Exonérer les associations et les sections sportives féminines des frais d'inscription aux fédérations sportives, en effet, le ministère alloue à ce titre des crédits de 200 mille dinars annuellement,

- gratuité de l'exploitation des établissements sportifs pour les entraînements et les compétitions dont le ministère supporte ces frais par le biais d'une convention conclue avec la cité nationale sportive,
- poursuite de l'appui financier au profit des associations sportives féminines par le maintien des crédits au titre des subventions attribuées au profit de ces associations inscrits sur le compte du fond national de la promotion du sport et de la jeunesse pour un montant de 1.4 MD.

Malgré la réalisation de bons résultats qui dépassaient les prévisions, le sport féminin continue à souffrir de plusieurs problèmes.

En effet, l'augmentation du nombre des associations a contribué aux difficultés rencontrées pour fournir les espaces sportifs pour la pratique des activités et des entraînements,

Il convient de noter aussi que le règlement de ces problèmes était généralement au détriment des associations féminines bien qu'elles ne manquaient pas de rayonnement par rapport aux autres associations notamment pour les sports collectifs.

A ajouter l'absence de soutien financier par les opérateurs économiques (publicité) qui préfèrent appuyer des clubs connus, capables de garantir un taux d'audience élevé à travers la diffusion de leurs matchs et par conséquent mieux promouvoir leurs produits(par les spots publicitaires diffusés au cours des matchs).

En plus de la rupture précoce des activités sportives par jeunes filles sportives pour des raisons familiales...

Indicateur.3 taux des habitants des gouvernorats où la pratique du sport est inférieure à la moyenne nationale

Cet indicateur a enregistré une augmentation notable, en effet le taux des habitants où la pratique du sport est inférieure à la moyenne nationale (1.4%) a atteint 38% en 2019, dépassant le taux de 40.2% réalisé en 2018.

Ainsi les gouvernorats dont les taux ont augmenté sont :

Nabeul (de 1.7 à 1.9), Bizerte (1.4 à 1.5) avec la préservation de Monastir de son premier rang enregistrant le taux le plus élevé de 2.7 comparé aux autres gouvernorats. Ceci s'explique par les facteurs suivants :

- le gouvernorat de Monastir possède une meilleure infrastructure par rapport aux autres gouvernorats,
- le gouvernorat de Monastir détient un large tissu économique ce qui lui permet d'obtenir des subventions.

Par ailleurs on remarque que le gouvernorat de Tozeur a atteint le taux national moyen de 1.4% par rapport au nombre des licenciés. Cet accroissement est

justifié par l'augmentation du nombre des associations résultant de l'impact des manifestations internationales organisées dans la région, en plus de l'obtention des associations sportives individuelles de résultats honorables ce qui a encouragé les jeunes à adhérer notamment les filles aux clubs sportifs. De même, on constate une évolution du nombre des stades, des académies sportives et des associations pour le sport de lutte.

L'évolution de cet indicateur s'explique aussi par l'augmentation des dons réservés aux petites associations sportives des régions intérieures concrétisant l'orientation nationale vers l'appui de la décentralisation notamment au niveau de l'organisation des manifestations, en veillant à les réussir en coordination avec les fédérations sportives, les autorités sécuritaires et les commissariats régionaux.

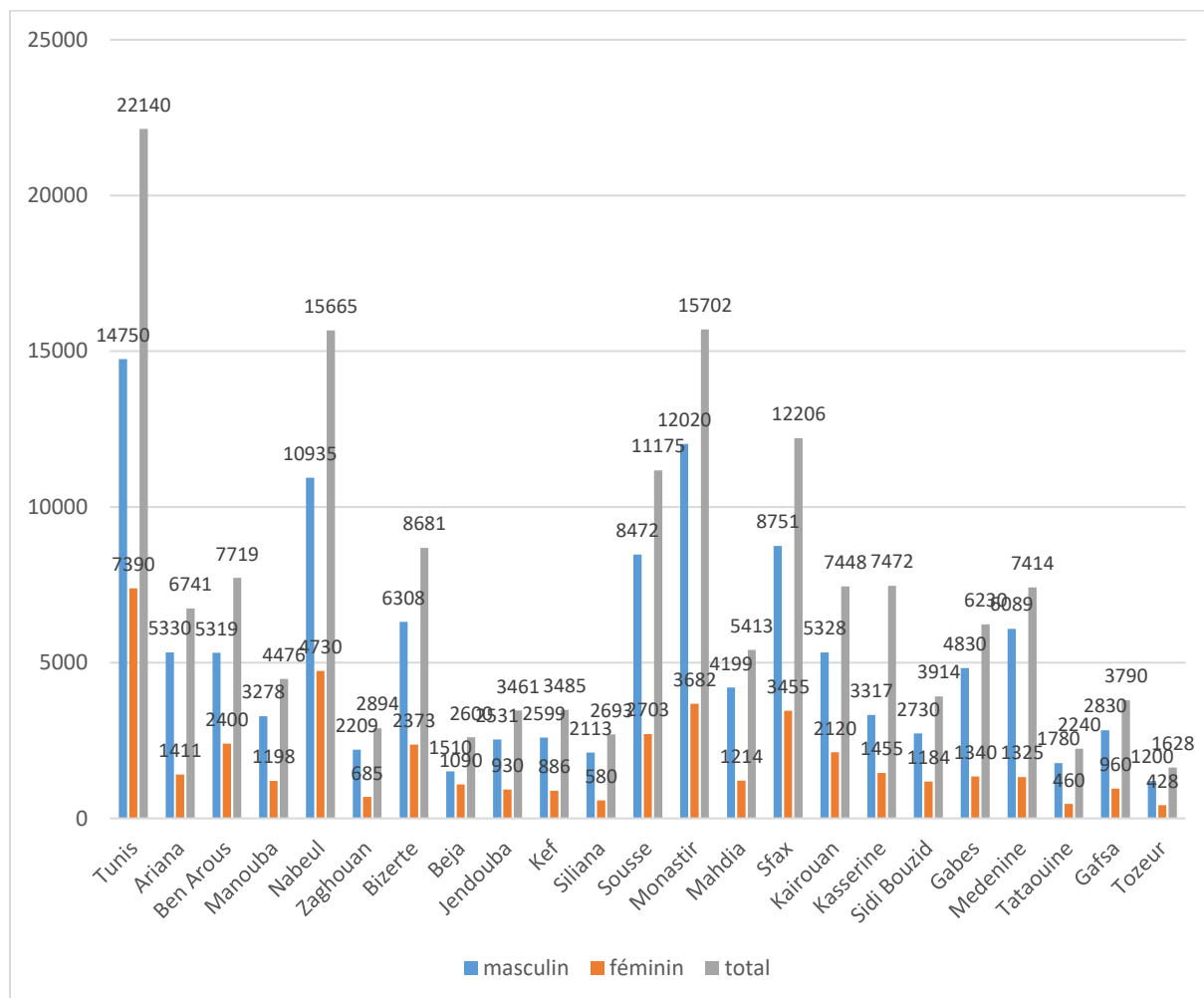
Outre l'augmentation du nombre des associations et des clubs surtout pour les disciplines des sports de lutte aux régions intérieures ce qui a permis le gouvernorat de Tozeur d'encadrer ses jeunes et d'en prendre soins.

Parallèlement on constate une régression des taux réalisés pour 12 gouvernorats dont : Manouba, Kasserine, Jendouba, siliana, sidi Bouzid, qui n'ont pas atteint le taux moyen national de 1.4% vu les conditions de vie difficiles dont souffrent les citoyens et qui arrivent juste à subvenir à leur besoins essentiels (transport, enseignement, santé,...) et non pas à pratiquer une activité sportive ou à payer les frais du sport pour leurs enfants en plus du manque d'encadrement.

Toutefois, par une première lecture de ces données, on peut remarquer une disparité des taux de pratique sportive entre les gouvernorats et ses localisations géographiques.

Sauf que la révision de cet indicateur, ou encore le maintenir avec la fixation de la catégorie d'âge capable d'exercer le sport organisé s'avère une nécessité, en effet on ne peut pas calculer la moyenne de la pratique sportive en divisant le nombre des licenciés sur le nombre d'habitants qui englobe un nombre incapable d'exercer une activité sportive ou physique d'une manière régulière et dans un cadre organisé à l'instar des personnes âgées et des enfants moins de 6 ans.

Graphique répartition régionale des licenciés dans les sports civils de l'année 2019



Nombre des licenciés selon les gouvernorats pour la saison 2018-2019

Gouvernorat	Hommes	Femmes	Total	2019	Moyenne
				Habitants	
Tunis	14750	7390	22140	1073533	2.1%
Ariana	5330	1411	6741	664028	1.0%
Ben Arous	5319	2400	7719	710943	1.1%
Manouba	3278	1198	4476	421025	1.1%

Nabeul	10935	4730	15665	861111	1.8%
Zaghouan	2209	685	2894	189095	1.5%
Bizerte	6308	2373	8681	594971	1.5%
Beja	1510	1090	2600	307471	0.8%
Jendouba	2531	930	3461	403632	0.9%
Kef	2599	886	3485	246657	1.4%
Siliana	2113	580	2693	227543	1.2%
Sousse	8472	2703	11175	743337	1.5%
Monastir	12020	3682	15702	602883	2.6%
Mahdia	4199	1214	5413	442392	1.2%
Sfax	8751	3455	12206	1018341	1.2%
Kairouan	5328	2120	7448	594599	1.3%
Kasserine	3317	1455	4772	459856	1.0%
Sidi Bouzid	2730	1184	3914	454182	0.9%
Gabes	4890	1340	6230	402564	1.5%
Medenine	6089	1325	7414	516296	1.4%
Tataouine	1780	460	2240	150967	1.5%
Gafsa	2830	960	3790	352412	1.1%
Tozeur	1200	428	1628	115067	1.4%
Kebili	1790	850	2640	169136	1.6%
Total	120278	44849	165127	11722041	1.4%

Objectif 2 : appuyer les fédérations sportives vers la rationalisation de leur gestion

Référence de l'indicateur : Sous-programme : Pratique des activités sportives

Le ministère de la tutelle œuvre à poursuivre l'appui des fédérations sportives à rationaliser leur gestion et leur fonctionnement dans le but de développer leurs

activités et d'accomplir leurs attributions au profit de leurs interlocuteurs et ce par le suivi et l'encadrement vers :

- Une rationalisation de leur gestion,
- Une exploitation efficace des ressources financières et matérielles disponibles, face à la régression des ressources de financement requis pour se tenir au même niveau que leurs homologues internationaux dans le domaine de gestion et de préservation des fonds publics.

Pour se faire des mesures ont été entreprises dont on peut citer :

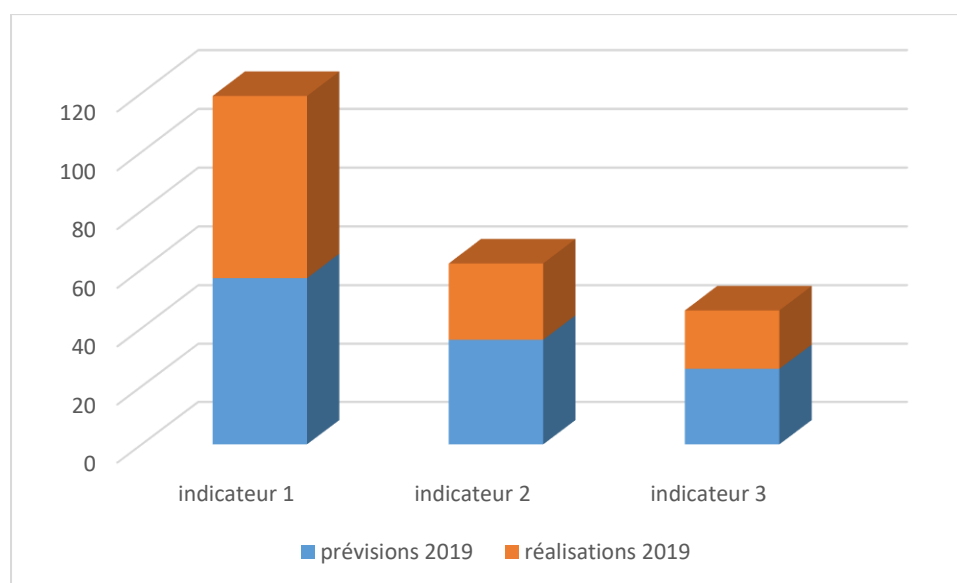
- Inviter toutes les structures à ouvrir un seul compte courant domicilié pour le financement public reçu,
- Inciter les fédérations sportives à appliquer les recommandations des structures de contrôle, à tenir leurs comptes conformément à la norme comptable n°40, ce qui impactera positivement sur la transparence des opérations financières, ainsi que sur la maîtrise des budgets selon les priorités (dans ce cadre 2 sessions de formation ont été réalisées en 2019 au profit des agents des fédérations sportives et du ministère de la tutelle).
- Former les cadres administratifs, financiers et techniques sur le principe de la transparence et de l'efficacité,
- suspendre les subventions au profit des fédérations ayant commis des infractions au niveau de la gestion financière ou qui n'ont pas respecté la réglementation en vigueur.
- Obliger les structures à régulariser leurs situations envers les caisses de sécurité sociales, l'impôt et les établissements publics,
- Adopter le principe de la discrimination positive entre les régions et soutenir davantage les régions frontalières.

Objectif 2 appuyer les fédérations sportives vers la rationalisation de leur	indicateurs	unité	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Comparaison		Comparaison	
			2018	2019	2019	2018/2019		réalisations 2019	
			(1)	(2)	(3)	(1)-(3)	(1)/(4)	(2)-(3)	(2)/(5)
						= (4)	%	= (5)	%
	Indicateur.1 taux des subventions	taux	60%	57%	62%	103%		91%	

attribuées aux fédérations sportives du total de leurs budgets (y compris leurs ressources propres)								
Indicateur.2 : évolution du nombre des fédérations qui adoptent la norme comptable n°40	nombre	14	36	26	12	85.5%	-10	-27.7%
Indicateur.3 : taux des subventions de développement, de formation et de recyclage par rapport aux subventions de fonctionnement	taux	26.5%	26%	20%	75%		76%	

Graphique 4 : suivi des indicateurs de performance

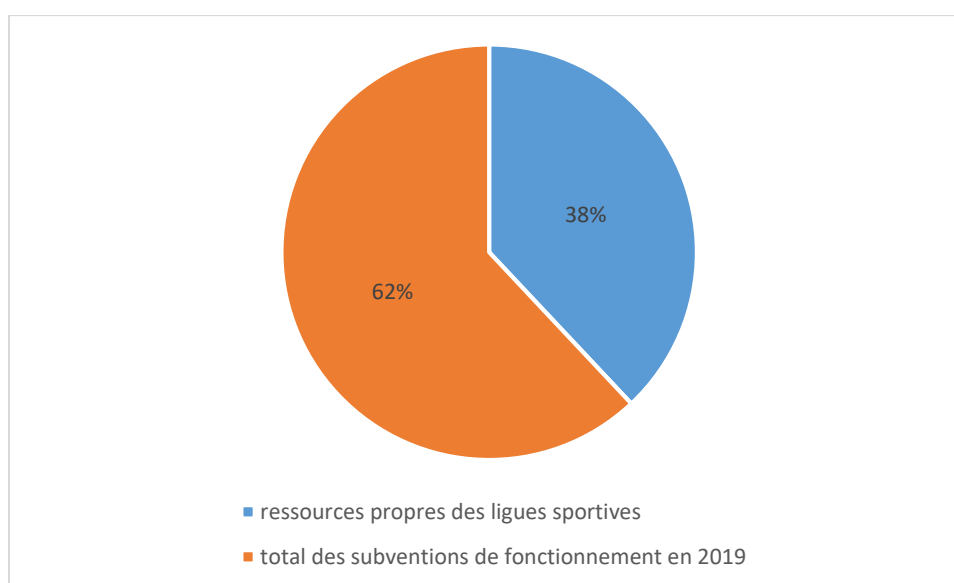
Objectif 2 appuyer les fédérations sportives vers la rationalisation de leur gestion et fonctionnement



Indicateur 1 taux des subventions attribuées aux fédérations sportives du total de leurs budgets

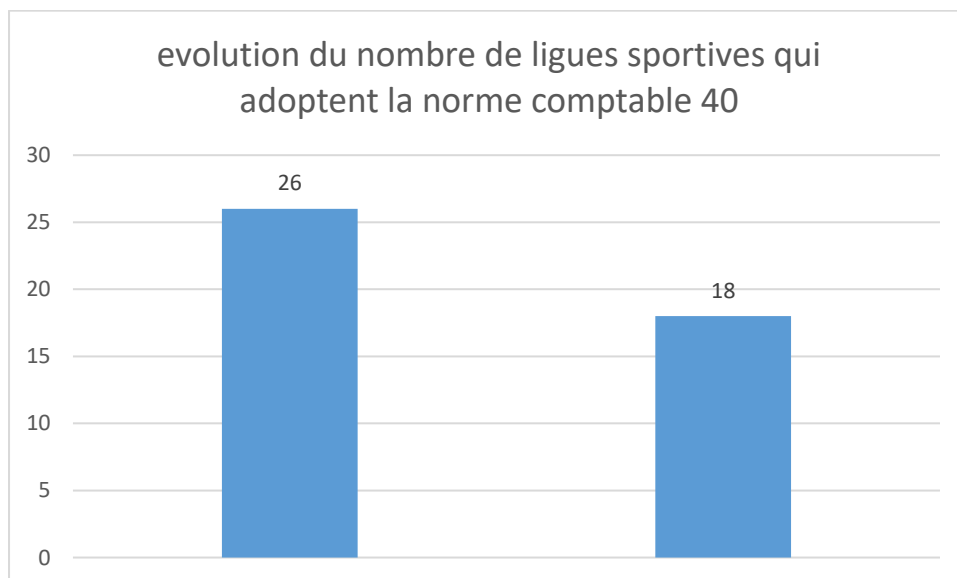
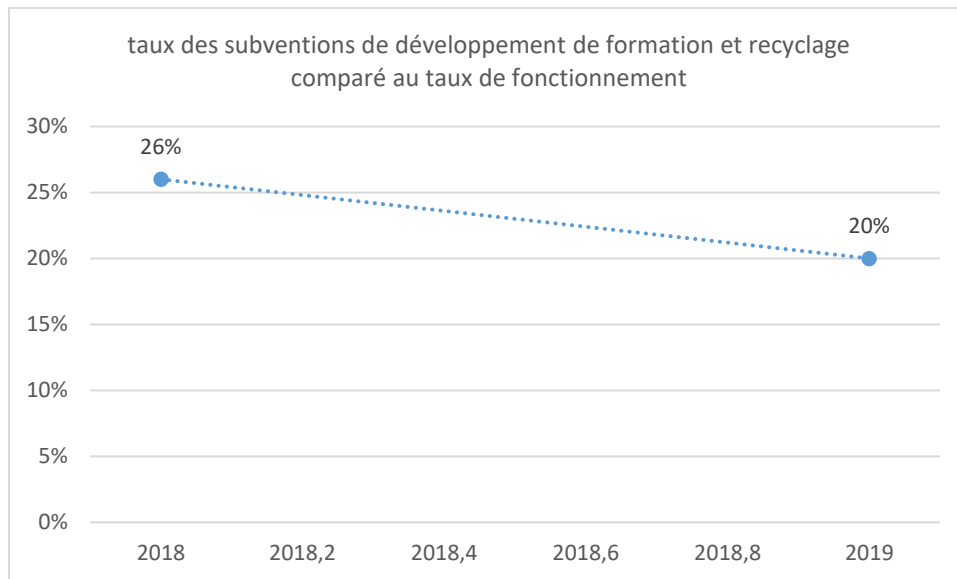
Le taux de cet indicateur (subventions du ministère au titre du fonctionnement, du développement, formation et recyclage du total du budget) n'a pas atteint le taux prévu fixés à 57%, en effet le taux de la subvention du ministère s'est élevé à 62% en 2019.

Ceci s'explique par la situation économique générale ne permettant pas aux fédérations sportives surtout celles des sports individuels d'augmenter leurs revenus provenant de la publicité outre l'absence de textes législatifs régissant l'opération de publicité dans le domaine sportif.



Indicateur 2 : évolution du nombre des fédérations qui adoptent la norme comptable n°40

Cet indicateur a enregistré un taux de réalisation de 100%. En effet le nombre des fédérations sportives qui adoptent cette norme dans la tenue de comptabilité est de 26 fédérations en 2019 contre 18 en 2018.



L'évolution de cet indicateur est justifiée par l'importance accordée par la direction générale du sport à inciter les fédérations sportives à :

- Respecter la législation en vigueur dans le domaine de la tenue de comptabilité à travers l'organisation des sessions de formation en coordination avec le centre national de formation et recyclage des cadres et agents des fédérations sportives et agents du ministère chargés de suivre les dossiers des fédérations,
- affecter une partie de leurs budgets pour le recrutement des comptables et gestionnaires.

Toutefois, le nombre atteint demeure insuffisant, en effet l'objectif est d'arriver à appliquer la norme comptable par toutes les structures sportives compte tenu qu'il s'agit d'une obligation légale.

Indicateur 3 : taux des subventions de développement et de formation par rapport aux subventions de fonctionnement

Cet indicateur a enregistré une régression de 26.5% en 2018 à 20% en 2019 et le taux de réalisation a atteint 76%, cela revient essentiellement au maintien du budget alloué à ce titre pour un montant de 1200mille dinars en 2019 et qui était de 1500MD en 2018. Sachant que la priorité est de poursuivre à améliorer la qualité du niveau technique des entraîneurs en se basant sur la formation de base, la formation continue ainsi que sur le renforcement du nombre des sessions d'apprentissages en vue de s'adapter aux évolutions du secteur sportif à l'échelle mondiale.

En outre il faut mettre l'accent sur la nécessité de soutenir les programmes de développement des fédérations sportives afin d'améliorer le taux de pratique des activités physiques et sportives notamment pour les fédérations susceptibles d'accueillir un grand nombre de pratiquants, raison pour laquelle il y a lieu d'augmenter le pourcentage des subventions allouées pour la formation et le développement de la subvention globale des fédérations sportives.

Présentation et analyse des résultats de performance

Objectif 3 : améliorer les résultats d'élite sportive

Référence de l'objectif : sous-programme sport d'élite

Au vu des résultats et classements réalisés par les sportifs d'élite dans les différentes disciplines et jeux d'une année à une autre, l'amélioration des résultats est un objectif principal et fondamental au sein du sous-programme du sport d'élite.

Dans le cadre de la poursuite de l'exécution du plan quinquennal 2016-2020, et suite à l'évaluation du plan de la période précédente constituant le départ pour tracer les orientations et objectifs futures sur des bases objectives, ainsi la direction des élites s'emploie à soutenir les équipes nationales et à leur fournir tous les moyens et ce dans le cadre de trois axes principales :

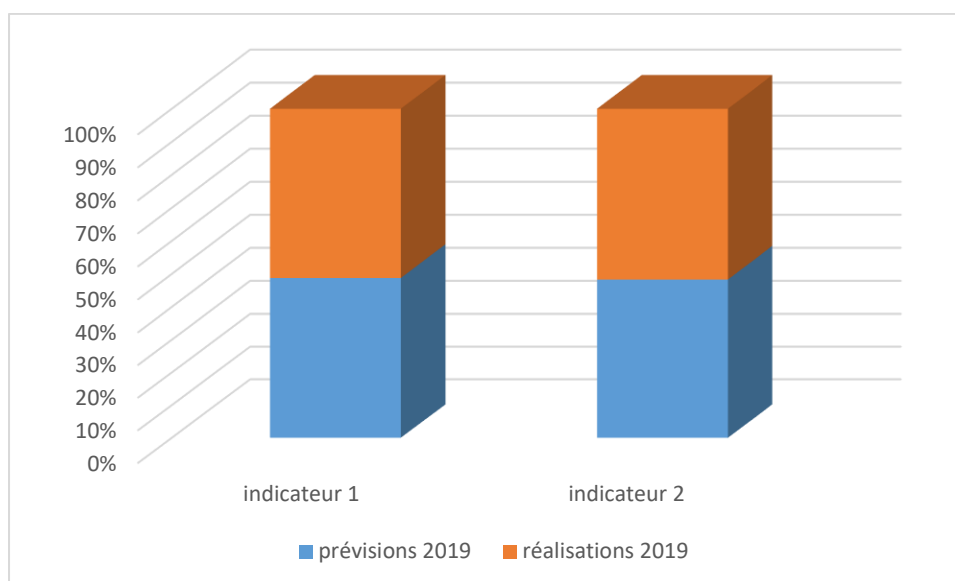
- encadrement de l'élite sportive,
- appuyer le travail de base et prendre soins des jeunes,
- renforcer le sport d'élite par des cadres techniques compétents.

L'assistance des sportifs lors de la participation aux événements sportifs a contribué à leur arrivée sur les podiums de remise de prix régionaux et internationaux et à atteindre les objectifs souhaités. Il est à noter que les

résultats sportifs constituent un thermomètre pour le progrès et le développement du sport outre les dimensions économique, culturelle, sociale et touristique. En raison de la multiplicité et de la complexité des événements sportifs, la mesure de la performance se limite à mesurer l'atteinte de l'objectif moyennant les deux indicateurs suivants :

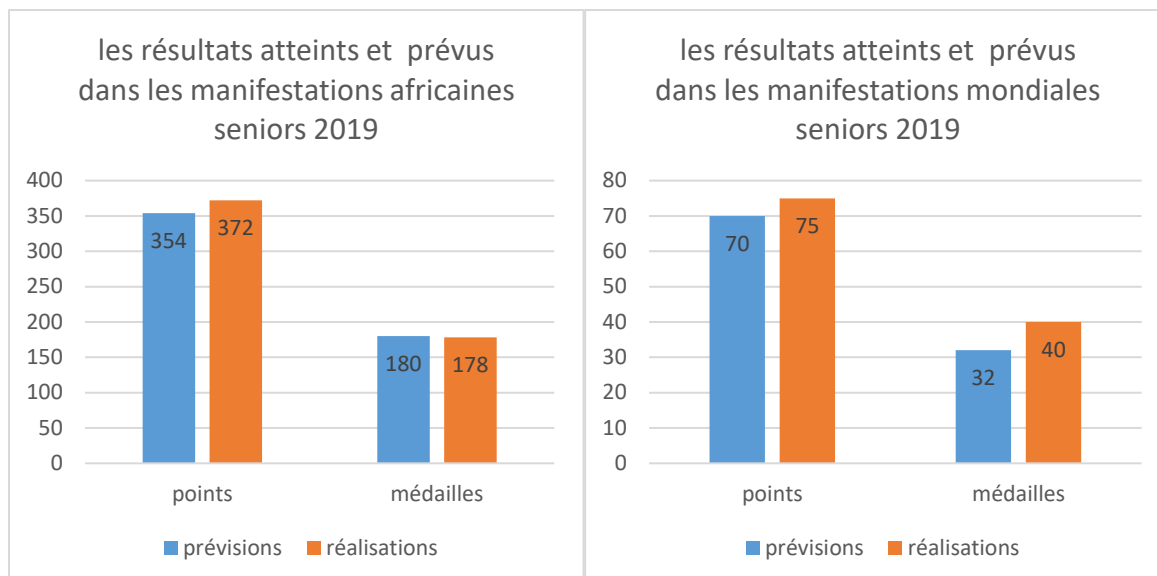
Objectif 3 : améliorer les Résultats de l'élite sportive	indicateurs	unité	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Comparaison		Comparaison	
			2018	2019	2019	2018/2019		réalisations 2019	
			(1)	(2)	(3)	(1) - (3) = (4)	(1)/(4)	(2) - (3) = (5)	(2)/(5) %
Indicateur 1 : manifestations sportives africaines (Seniors)	Nombre	254	354	372	118	46.45 %	18	5.08 %	
Indicateur 2 : taux des manifestations sportives séniors	nombre	28	70	75	47	167%	5	7.14 %	

Graphique 5 : suivi des indicateurs de performance : Objectif 3 : améliorer les résultats d'élite sportive



Comparaison entre réalisations et prévisions pour l'année 2019

	Indicateur	1 :	nombre	Prévisions 2019				Réalisations 2019				Taux De réalisation
				or	argent	bronze	total	or	argent	bronze	total	
Améliorer les résultats sportifs	manifestations sportives africaines senior(e)s	1 :	médailles	60	54	66	180	66	62	50	178	99%
			points	180	108	66	354	198	124	50	372	105%
	manifestations sportives mondiales senior(e)s	1 :	médailles	15	8	9	32	12	11	17	40	125%
			points	45	16	9	70	36	22	17	75	107%



Indicateur 1 : résultats des manifestations sportives officielles africaines seniors

Fédération	or	argent	bronze	total
Voile			1	1
Aviron	4	9	3	16
triathlon	3		1	4
tennis			1	1
joejesto	7	4	5	16
tir	4	2	2	8
Échec		2	1	3
karaté	2	2	3	7
Canoë kayak	5	5	5	15
pétanque	5	3	1	9
Tennis de table	3	2	2	7
Volley Ball	1			1
Kick boxing	2	1		3
escrime	5	3	3	11
Lutte	5	7	11	23
Kung fu	8	12	5	25

judo	4	1	3	8
haltérophilie	8	9	3	20
Total général	66	62	50	178
Nombre des points	198	124	50	372

Evolution des résultats au niveau des championnats d'Afrique (2018-2019)

année	Nombre de médailles			Nombre de points		
	2018	2019	Taux d'évolution	2018	2019	Taux d'évolution
Or	39	66	69 %	117	198	69 %
Argent	43	62	44 %	86	124	44 %
Bronze	51	50	-2 %	51	50	-2 %
Total	133	178	34 %	254	372	34 %

Les équipes nationales ont réalisé en 2019 des résultats remarquables au niveau continental pour la catégorie senior en gagnant 78 médailles dont 66 en or presque conforme aux chiffres attendus. Ainsi le nombre de points a atteint 372 contre 354 points prévus, soit un taux de réalisation de 105% et une évolution notable de 46% par rapport à 2018 (254).

De même la majorité des sports tunisiens ont confirmé leur excellence africaine à l'instar du sport de lutte et du volley Ball.

Il faut souligner que les résultats obtenus à l'occasion de ces manifestations constituent un facteur important pour améliorer notre rang mondial, de même la participation à ces manifestations et les résultats obtenus sont fortement liés à notre qualification aux jeux et manifestations mondiales ce qui rend essentiel les préparations techniques et matérielles à ces compétitions.

Indicateur 2 :les manifestations sportives mondiales seniors

Les résultats obtenus dans les championnats mondiaux sont primordiaux eu égard l'importance du niveau de la compétition, ainsi ces résultats constituent pour chaque équipe ou joueur un objectif ultime à atteindre et un parcours indispensable pour la participation aux différents jeux.

ligue	or	argent	bronze	total
jujitsu	2		1	3
pétanque			3	3
Kick boxing	3	2	3	8
Sport des personnes handicapées	7	3	3	13
Speed Ball		6	2	8
total	12	11	17	40
points	36	22	17	75

Remarque : compte non tenu des autres catégories d'âge et pris en compte au niveau du calcul des points du premier, deuxième et troisième rang.

Evolution du nombre des médailles et points pour les manifestations internationales séniors (féminin et masculin).

année	Nombre de médailles			Nombre de points		
	2018	2019	Taux d'évolution	2018	2019	Taux d'évolution
Or	3	12	300%	9	36	300%
Argent	6	11	83%	12	22	83%
Bronze	7	17	143%	7	17	143%
Total	16	40	150%	28	75	168%

Comparé à l'année 2018 la participation tunisienne aux manifestations internationales seniors a connu une évolution importante du nombre de points (75 points en 2019 contre 28 points en 2018) notamment, en termes de nombre de médailles d'or et ce grâce aux résultats habituels des personnes handicapées surtout pour le championnat mondial de Dubaï en 2019 avec 13 médailles dont 7 en or, à côté de la distinction du speed Ball au cours de la participation au championnat du monde en France.

Objectif 4 : Promouvoir la pratique de sport sain et propre

Référence de l'objectif : sous-programme protection des sportifs

indicateurs	unité	Réalisation s 2018 (1)	Prévision s 2019 (2)	Réalisation s 2019 (3)	Comparaison n 2018/2019		Comparaison n réalisations 2019 aux prévisions 2019	
					(1)- (3) = (4)	(1)/(4)	(2)- (3) =(5)	(2)/(5)) %
Indicateur 1 taux des violations des règles antidopage	Taux	1,02%	1,1%	2,8%	2,74%		2,54%	
Indicateur 2 nombre de séances de sensibilisation	Nombr e	75	82	83	8	10,66 %	1	101%
Indicateur.3taux d'athlètes d'élite soumis à une visite médicale de réhabilitation	Taux	60%	51%	19,67%	32,78%		78,43%	
Indicateur 4 : taux des sportifs d'élites soumis au programme de suivi scientifique pour l'excellence sportive	nombre	8,1%	8,25%	7,34%	90,6%		88,96%	

Sur le plan contrôle

Indicateur 1 taux des violations des règles antidopage

		Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations Comparé aux Prévisions %
Indicateur 1 taux des violations des règles anti dopage	Nombre des analyses de contrôle du dopage	98	-	250	-
	Nombre des violations découvertes	01	-	07	-
	Indicateur 1 Proportion des violations	1,02%	1,1%	2,8%	1,7%

Indicateur 2 les cas de violation des règles de lutte contre le dopage

	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations Comparé aux Prévisions %
Indicateur 2 nombre de séances de sensibilisation	83	82	83	101%

Au niveau de la préservation de la santé des sportifs :

Afin d'atteindre cet objectif « soutien de la protection des sportifs », le Centre national de médecine et des sciences du sport fournit des services médicaux et scientifiques aux athlètes en général et à l'élite en particulier. Son activité est principalement axée sur le côté préventif en tant qu'établissement national spécialisé en médecine sportive et examens scientifiques et laboratoires afin d'assurer le suivi des entraînements du sportif pour l'aider à atteindre la performance.

Du côté sanitaire et parmi les attributions du centre national de médecine et des sciences sportives, on a adopté deux indicateurs traduisant la couverture sanitaire des élites et le degré de leur intégration dans le programme du suivi sanitaire et scientifique (indicateur 3 et indicateur 4).

Indicateur 3 taux d'athlètes d'élite soumis à une visite médicale de réhabilitation en 2019

	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations Comparé aux Prévisions %
Indicateur 3 taux d'athlètes d'élite soumis à une visite médicale de réhabilitation en 2019	60%	51%	19,67%	78,43%

Taux d'athlètes d'élite soumis à une visite médicale de réhabilitation est de 19.67%.

Le nombre d'élites ayant bénéficié d'une visite médicale de réhabilitation est réduit, compte tenu que le nombre de sportifs d'élites dépasse de loin les 801 en 2019 (selon la direction des élites le nombre total est de 4072 sportifs), sachant que le centre ne dispose pas de la liste nominative officielle des élites, qui est supposé lui parvenir de la direction générale du sport.

Cette régression est le résultat du non-respect de l'application du décret relatif à l'élite sportive notamment l'article 12 qui oblige le sportif d'élite à subir les visites médicales programmées entre autre la visite de réhabilitation annuelle pour obtenir l'attestation de qualification avant la participation aux manifestations officielles.

La répartition annuelle des services des visites médicales de réhabilitation en 2019

domaine	Cursus scolaire sportif						sportifs		centre		Les sportifs licenciés						staff		catégorie		total	
Spécialité	46,83%						Elites 37,39%		Promotion du Sport		14,85%											
	Elèves section Sport		Elève du lycée sportif		Etudiants des instituts supérieurs du sport		F	M	F	M	Joueur Professionne l		Réhabilitation de qualification		Autre Cas		arbitrage		diverse		bénéficia ires	
Nombre des bénéficiaires	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
		129	195	75	92	151	361	293	508	0	0	7	278	20	10	1	2	3	16	1	0	68
	324		167		512		801		0		285		30		3		19		1		2142	
total	1003										318											
Taux du sexe féminin 31,75% taux du sexe masculin 68,25%																						

Indicateur 4 : taux des sportifs élités soumis au programme de suivi scientifique pour l'excellence sportive

	Réalisations 2018	Prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux des réalisations Comparé aux Prévisions %
Indicateur 4 : taux des sportifs d'élites soumis au programme de suivi scientifique pour l'excellence sportive	8.1%	8.25%	7.34%	88.96%

Le taux des sportifs élités soumis au programme de suivi scientifique pour le perfectionnement sportif est de 7.34%.

Malgré l'augmentation du nombre des bénéficiaires des services du centre, la section de suivi scientifique a enregistré une régression face à l'accroissement du nombre d'élites en 2019 comparé à 2018, tout en sachant que le centre pourrait accueillir plus de sportifs s'il était renforcé par des équipements sportifs pour les préparations et la réhabilitation physique, ainsi que par des équipements administratifs garantissant l'efficacité du travail au sein de la section.

Répartition annuelle des bénéficiaires du programme de suivi scientifique pour l'excellence sportive

	Analyses scientifiques du terrain			Réhabilitation physique			Préparation physique			Nombre total	Total des séances
	F	H	Nombre de séances	F	H	Nombre de séances	F	H	Nombre de séances		
										299	3509
Total	51	78	129	36	27	1220	50	57	2160		
	129			63			107				

18 bénéficiaires des clubs soit un taux de 6.06%, nombre des bénéficiaires des élites et d'élites excellentes = 281 soit un taux de 93.98%

Hommes = 162 soit un taux de 54.18% Femmes = 137 soit un taux de 45.82%

Récapitulation des indicateurs 3 et 4

	Visites médecines sportives		Spécialité		Consultations et soins		Consultations de réhabilitation 19.67%		Nutrition Psychologie Et analyse		Excellence sportive 7,34 %	
	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M
	783	884	231	264	431	358	293	508	1352	2097	137	162
total	1667		495		789		801		3449		299	
7500 (Total des services médicaux destinés aux élites sportives)												

4-Les défis et orientations futurs du programme sport

Les difficultés et solutions proposées au niveau des structures sportives

Résumé des principales difficultés et propositions	
Les principales difficultés	Solutions proposées
Dans la réalisation du programme	
1-Faiblesse du nombre des pratiquants d'activités sportives	<p>-Appuyer le sport de citoyenneté et les structures sportives sous sa supervision,</p> <p>-Restructuration des fédérations sportives capables d'accueillir un nombre important des pratiquants (sport et travail, sport scolaire, danse artistique technique et rythmique)</p> <p>-Appui aux fédérations capables à organiser des manifestations non couteuses aux espaces publiques (athlétisme, vélos, ...),</p> <p>-Examiner la possibilité de fusionner les fédérations superviseuses des disciplines sportives similaires,</p> <p>-Organisation de manifestation ayant une dimension nationale destinée à toutes les</p>

	<p>catégories d'âge,</p> <p>-Création et appui de nouvelles disciplines (jeux électroniques, sport classique et populaire, ...)</p>
<p>2-Inadéquation des textes législatifs au changement accéléré que connaît le secteur sportif (régime du professionnalisme, règlement des litiges, supervision des élections des structures sportives, gouvernance au sein des structures sportives...) en plus de la dispersion des textes régissant l'organigramme qui ne répond plus aux évolutions du secteur.</p>	<p>-accélérer la promulgation du statut des structures sportives,</p> <p>-réviser l'organigramme de la direction générale du sport.</p>
<p>3-Les installations sportives actuelles ne sont pas capables d'accueillir le nombre croissant des structures sportives et des pratiquants d'activité sportive.</p>	<p>-œuvrer à préparer une cartographie des installations sportives dans les différentes régions et municipalités,</p> <p>-fixer des critères pour la création des installations sportives dans les régions qui prennent en considération la densité de la population, la répartition, la spécificité sportive, économique et sociale de chaque région, après consultation des structures sportives dans la définition de ses besoins.</p>
<p>4-Récession du nombre des licenciés pour le sport des handicapés</p>	<p>-Créer de nouvelles disciplines sportives au sein des fédérations sportives qui s'occupent du sport des handicapés,</p> <p>-réviser la relation entre les structures sportives qui supervisent le sport des handicapés et les centres spécialistes de cette catégorie.</p>
<p>5-Progression du phénomène de la violence dans toutes ses formes matérielles et verbales et apparition remarquable du fanatisme régional aux stades.</p>	<p>Accélérer la promulgation de la loi de lutte contre les actes de violence, de la turbulence et du fanatisme au milieu sportif,</p>
<p>6-Faiblesse de ressources propres des structures sportives et sa dépendance presque exclusive des subventions publiques.</p>	<p>-création de sociétés commerciales à objet sportif dans le cadre du statut des structures sportives,</p> <p>-Promulgation de textes réglementaires régissant l'organisation de la publicité et du sponsoring,</p> <p>-appui des structures sportives dans le but d'organiser de grandes manifestations à dimension touristique lui permettant de renforcer ses ressources propres.</p>

Les difficultés et solutions proposées au niveau du sport d'élite

Résumé des principales difficultés et propositions	
Les principales difficultés	Solutions proposées
<p>Dans la réalisation du programme</p> <p>1-L'application des textes régissant les agents et fonctionnaires de l'Administration notamment sur les cadres techniques et les employés des fédérations sportives (secrétaires généraux, gestionnaires) a impacté la stabilité des directions et du staff techniques contractuels surtout ceux appartenant aux filières pédagogiques et ce suite à l'abandon de la procédure de mise à la disposition</p> <p>2- le cadre juridique des structures de préparation et de formation des élites ne répond plus aux exigences d'une bonne coordination et préparation au niveau sportif et administratif par rapport aux autres structures similaires à l'étranger, en effet la situation exige leur restructuration afin de s'adapter aux exigences du sport de haut niveau,</p> <p>Et afin de surmonter ces difficultés la loi n°33 de l'année 2016 en date du 19/4/2016 relative aux centres de formation et de préparation des élites sportive a été promulgué.</p> <p>En vertu de cette loi il y aura modification du caractère de ces centres pour devenir des centres de formation et de préparation des élites multidisciplinaires en plus de l'athlétisme tout en veillant à les restructurer sur le plan administratif, technique et les appuyer logistiquement. Cette opération est en cours d'élaboration des textes réglementaires.</p> <p>3-le manque de cadre qualifié en préparation psychologique et mentale dans le domaine sportif pour les élites nationales vu les problèmes rencontrés au niveau</p>	<p>-Mettre à disposition de la direction générale le budget alloué approuvé par les instances spécialisées, pour qu'elle puisse le transférer aux fédérations sportives notamment au profit de celles en cours de préparation pour participer aux différents tournois éliminatoires des jeux olympiques « Tokyo 2020 »,</p> <p>- Activer la promulgation des textes réglementaires pour transformer les centres nationaux et régionaux en établissement à caractère administratif afin qu'ils puissent effectuer les opérations financières légalement, en effet il y a attraction de toutes disciplines sportives sans exception d'où la nécessité de fournir des services de qualité aux sportifs résidents,</p> <p>-la nécessité d'achever les travaux d'aménagement du centre national d'el Menzeh pour héberger et préparer les équipes, avec la garantie de l'étendre pour accueillir le plus possible des sportifs,</p> <p>- créer un centre pilote réservé au sport des handicapés,</p> <p>- la nécessité pour les fédérations sportives à se conformer au budget alloué dès le début des réunions de coordination,</p> <p>-œuvrer à augmenter le budget de la direction du sport d'élite afin qu'elle puisse exécuter ses programmes et réaliser les meilleurs résultats,</p> <p>-la nécessité de se référer à la direction du sport d'élite et l'impliquer dans toutes les décisions sectorielles sous sa responsabilité afin d'éviter de dépenser des frais non programmés de nature à affecter le fonctionnement du plan financier et</p>

<p>législatif,</p> <p>4- Difficultés dans l'ordonnement des subventions par la présidence du gouvernement et le ministère des finances pour l'encouragement à l'organisation des manifestations sportives en Tunisie</p>	<p>d'action adopté par la direction conformément à ses études initiales en adéquation avec les objectifs nationaux,</p> <p>-développer le travail au sein de la direction en adoptant une nouvelle application informatique permettant la facilitation et l'allègement du travail administratif, le gain du temps et la réduction des documents en papiers,</p> <p>-amélioration et extension du centre national sportif pierre de Coubertin d'el menzeh accueillant les meilleures élites pour garantir plus d'excellence internationale et un niveau académique distingué pour nos interlocuteurs d'élite national.</p>
--	---

Les orientations futures du programme sport

- Accélérer l'adoption des contrats programmes avec les fédérations sportives comportant les objectifs communs et les obligations de chaque partie.
- Développer le suivi technique des programmes des équipes nationales et des sportifs de haut niveau et intégrer des normes scientifiques pour l'évaluation de la performance,
- Développer l'organisation administrative et technique des centres de formation et de préparation des élites pour constituer un noyau pilote de formation pour les sportifs de haut niveau,
- Promouvoir l'image de la Tunisie à l'étranger comme destination touristique et sportive distinguée à travers l'organisation de manifestations sportives internationales en Tunisie,
- Réviser le système relatif à la détection des spécialités sportives de façon à s'adapter au changement de la cartographie sportive dans notre pays ainsi qu'à l'apparition de nouvelles disciplines sportives qui ont excellé ces dernières années,
- Elargir l'utilisation des contrats programmes avec les fédérations et les associations sportives cibles.

**Programme
éducation physique,
formation et
recherche**

Responsable du programme : Mr. Maher MRAYEH, à partir de juin 2020, en remplacement de Mr. Hafsi Dhioufi, à l'occasion de la préparation du projet annuel de la performance pour 2019.

1- Présentation générale du programme

L'éducation physique et les activités sportives au milieu scolaires sont considérées comme des éléments essentiels au sein du système éducatif, en effet le ministère fournit des efforts particuliers pour :

- accroître le taux de couverture par cette matière aux établissements éducatifs notamment les écoles primaires, ce qui a permis d'élargir la cartographie de la pratique de l'éducation physique sur tout le territoire et d'augmenter le nombre des bénéficiaires, permettant ainsi de réduire le gap entre les régions,
- améliorer le niveau des diplômés des instituts supérieurs du sport et de l'éducation sportive,
- améliorer les conditions du travail des inspecteurs,
- développer le travail des cellules de promotion sportive aux établissements éducatifs,
- améliorer les moyens de travail des cellules par la fourniture d'équipements requis et des cadres qualifiés,
- réactiver le rôle de ces cellules afin de détecter les talents et les perfectionner pour former une base sportive large sur tout le territoire tunisien.

En outre le ministère a renforcé l'élite nationale par de nombreux éléments et talents sportifs sélectionnés suite à des examens. Les élèves excellents ont été orientés vers les filières sportives des lycées secondaires, accueillant la section sport afin de les aider à trouver un compromis entre la pratique sportive et l'enseignement dans des conditions adéquates et à les préparer à l'excellence sportive en parallèle de leur réussite scolaire.

La cartographie des sous programmes

Sous-programme 1 éducation physique et activités sportives au milieu scolaire

Sous-programme 2 enseignement supérieur et la recherche sportive

Sous-programme 3 inspection pédagogique et formation continue

Les intervenants :

- les commissariats régionaux de la jeunesse et du sport sur tout le territoire,
- les établissements scolaires de tous les gouvernorats.

Les intervenants :

Les instituts supérieurs du sport de tous les gouvernorats.

Les intervenants :

- les établissements scolaires de tous les gouvernorats : Ecoles-préparatoires-lycées-instituts supérieurs-lycées sportifs

Priorités et objectifs du programme

- Augmenter le taux de couverture des établissements d'enseignement pour la matière éducation physique, en particulier dans les écoles primaires,
- Augmenter le nombre d'élèves appartenant aux centres de promotion du sport au primaire et aux cellules de développement du sport au collège,
- Maîtriser les compétences d'enseignement, de formation, de gestion et de recherche,
- Améliorer le taux d'encadrement des enseignants et des cadres des métiers du sport par les inspecteurs.

Le programme d'éducation physique comprend les instituts supérieurs de sport et d'éducation physique et supervise les cadres d'enseignement de l'éducation physique dans divers établissements d'enseignement de base, collèges et lycées, et les activités de recherche dans le domaine du sport.

2- Présentation de la performance du programme de l'année 2019

2.1 Présentation de l'exécution du budget

Tableau 3

Exécution du budget du programme par rapport aux prévisions année 2019 Répartition selon la nature de la dépense

(Crédits de paiement)

Dépenses	Prévisions 2019		Réalizations 2019 (2)	Réalizations par rapport aux prévisions	
	(LF)	(LF complémentaire) (1)		Montant (2)- (1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de fonctionnement	342082	366751	338870	-27881	92.39%
Rémunération publique	334976	345194	316194	-29000	91.59%
Moyens des services	4133	16136	17322	1186	107%
Intervention publique	2973	5421	5354	-67000	98.76%
Dépenses de développement	6400		4700	-1700	73%
Investissements directs Sur le budget	6400		4700		
Financement public					
Sur le budget					
Fonds Spéciaux du Trésor					
Total général	348482		343570	-4912	99%

Hors ressources propres des établissements

Graphique 3 comparaison entre les réalisations et les prévisions année 2019
Répartition selon la nature de la dépense (crédits de paiement)

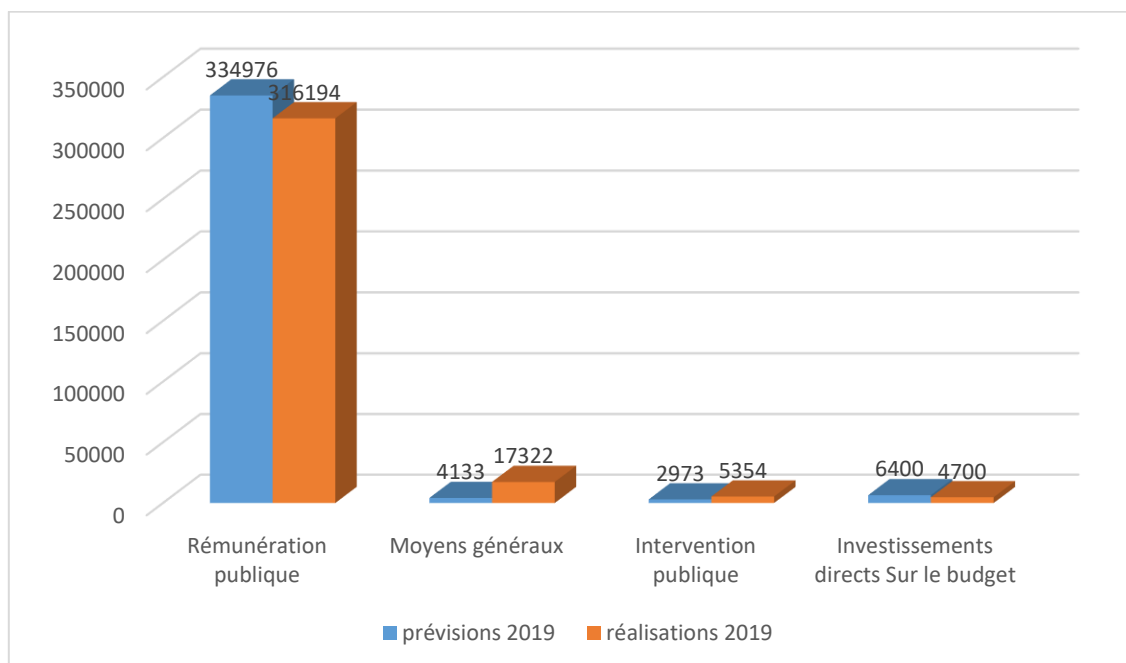


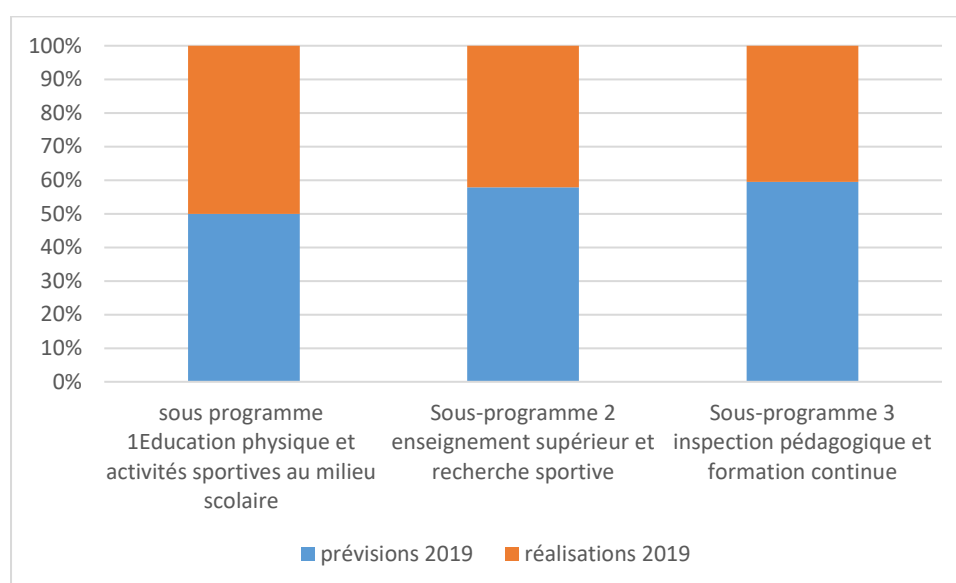
Tableau 4

Exécution du budget du programme année 2019 comparé aux prévisions-
Répartition selon les sous-programmes
(Crédits de paiement)

Désignation des sous programmes	Prévisions 2019		Réalizations 2019 (2)	Réalizations par rapport aux prévisions	
	(LF)	(LF complémentaire) (1)		Montant (2)- (1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Sous-programme 1 Education physique et activités sportives au milieu scolaire	327701		328408	-707	1.002%

Sous-programme 2 enseignement supérieur et recherche sportive	14057		10239	3818	72.8
Sous-programme 3 inspection pédagogique et formation continue	324		221	103	68.2
Total programme éducation physique	342082		338868	3214	99.06

Graphique 2 comparaison entre les réalisations et les prévisions année 2019
Répartition selon les sous programmes (crédits de paiement)



2-2 Présentation et analyse de la performance

2.1.1 Objectif stratégique 1 : augmenter le taux de couverture de l'éducation physique dans les établissements éducatifs en particulier au cycle primaire

On n'a pas atteint cet objectif vu l'absence de recrutement en 2018 sachant que la régression n'est pas significative ce qui révèle une bonne gestion des ressources humaines dans la majorité des régions.

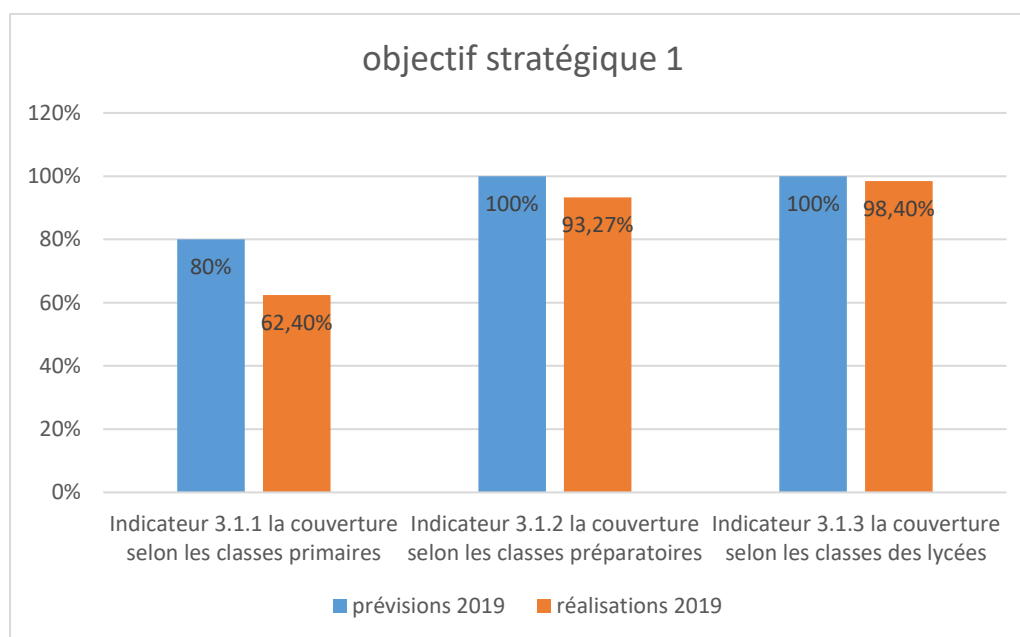
Objectif 2 augmenter le nombre des élèves dans les centres de promotion sportives au primaire et les cellules de développement sportifs aux collèges

Cet objectif n'a pas été atteint vu l'absence de recrutement en 2018 avec régression du nombre des élèves appartenant aux cellules de développement.

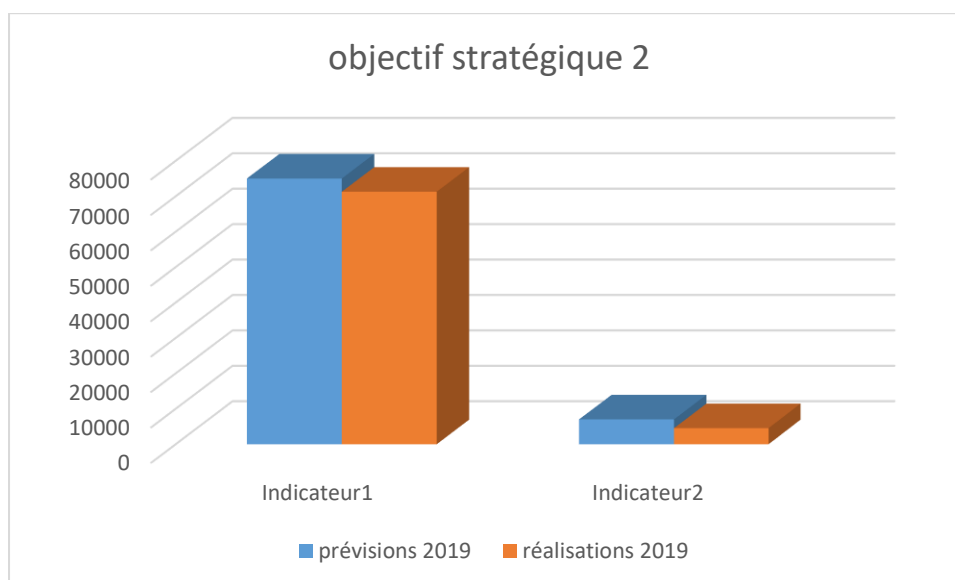
Objectif stratégique 1 : augmenter le taux de couverture aux établissements éducatifs en particulier au cycle primaire	indicateurs	unité	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Comparaison		Comparaison	
			2018 (1)	2019 (2)	2019 (3)	2018/2019		réalisations 2019 aux prévisions 2019	
						(1)- (3) = (4)	(1)/(4)	(2)-(3) =(5)	(2)/(5) %
	Indicateur 3.1.1 la couverture selon les classes primaires	taux	64,21%	80%	62,4%	- 1.61%	-0,02%	17.60%	-0.22%
	Indicateur 3.1.2 la couverture selon les classes aux collèges	taux	93,71%	100%	93,27%	- 0.44%	- 0.004%	-6.73%	- 0.067%
	Indicateur 3.1.3 la couverture selon les classes aux lycées	taux	98,21%	100%	98,40%	0.19%	0.001%	-1.6%	- 0.016%

Graphique 5 comparaison entre les réalisations et les prévisions :

Indicateurs de performances relatifs à l'Objectif stratégique 1 : augmenter le nombre d'élèves adhérents aux centres de promotion du sport au cycle primaire et les cellules de promotion du sport aux collèges.



Objectif 2 : augmenter le nombre des élèves dans les centres de promotion sportives et les cellules de développement sportifs aux collèges	indicateurs	unité	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Comparaison		Comparaison réalisations 2019	
			2018	2019	2019	2018/2019		aux réalisations 2019	prévisions
			(1)	(2)	(3)	(1)-(3) = (4)	(1)/(4)	(2)-(3) =(5)	(2)/(5) %
	Indicateur 3.2.1 : les bénéficiaires des centres de promotion sportive	nombre	72364	75000	71274	-1062	-0.014	-3726	-0.049
	Indicateur 3.2.2 : les bénéficiaires des cellules de promotion sportives	nombre	6059	7000	4534	-1525	-0.25	-2.466	-0.35



Analyse et explication des résultats atteints comparés aux prévisions de l'année 2019

Objectif stratégique 1-1 : augmenter le taux de couverture de l'éducation physique aux établissements éducatifs en particulier au cycle primaire

Indicateur 1.1.1 la couverture selon les classes primaires

Un taux de réalisation de -0.22% qui revient à plusieurs raisons dont principalement :

- Absence de recrutement,

- Non remplacement des cadres détachés auprès de l'agence tunisienne de coopération technique,
- Non remplacement des départs à la retraite.

Indicateur 3.1.2 la couverture selon les classes des collèges

Un taux de réalisation de -0.067% qui revient à plusieurs raisons dont principalement :

- Absence de recrutement,
- Non remplacement des cadres détachés auprès de l'agence tunisienne de coopération technique,
- Non remplacement des départs à la retraite.

Remarque : La légère évolution de 0.19% résulte de l'affectation des cadres qui ont achevé leur détachement dans les lycées.

Objectif 1.2 augmenter le nombre des élèves dans les centres de promotion sportives et les cellules de développement sportifs au collège

Indicateur 1.2 : les bénéficiaires des centres de promotion du sport

Un taux de réalisation de -0.35% qui revient à plusieurs raisons dont principalement :

- Absence de recrutement,
- Non remplacement des cadres détachés auprès de l'agence tunisienne de coopération technique,
- Non remplacement des départs à la retraite,
- Hésitation des élèves pour la pratique du sport et particulièrement des jeunes filles.

-Sous-programme enseignement supérieur et recherche scientifique sportive

La direction de formation et de recherche s'est employée à :

- Promouvoir la formation, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique dans le domaine sportif et l'éducation physique ainsi qu'à diagnostiquer et évaluer la situation,
- Développer et réhabiliter le domaine de la formation et de recherche,
- Définir les stratégies et programmes adéquats qui s'adaptent aux évolutions que connaît le domaine des sciences et techniques des activités physiques et sportives,

Les efforts académiques ont abouti à la réussite de 878 étudiants au diplôme de licence fondamentale en éducation physique pour les 4 instituts, et

l'entraînement sportif pour l'institut de ksar Saïd et la gestion sportive pour l'institut du Kef année universitaire 2018-2019.

Par ailleurs les instituts supérieurs au niveau de la licence fondamentale en éducation physique, licence appliquée en entraînement sportif (institut ksar Saïd) et licence appliquée en gestion sportive (institut le Kef) accueillent 3741 étudiants et ce nombre est en accroissement par rapport à l'année universitaire 2017-2018 dont le nombre était de 3528 étudiants.

En ce qui concerne le secteur d'enseignement, et suite à la réunion du 18 Mars 2018 avec les représentants du ministère de finances, de la direction des ressources humaines et équipements, de la direction financière du ministère de la jeunesse et du sport, il a été décidé la programmation de 71 nouvelles postes pour la promotion dans la filière des enseignants chercheurs pour les différents grade et spécialités réparties ainsi pour l'année 2019 :

- Science biologique appliquée sur les techniques des activités physiques et sportives (23) postes,
- Science humaine et sociale appliquée sur la science et technique des activités physiques et sportives (14) postes,
- Enseignement des activités physiques et sportives (34) postes.

L'objectif est d'améliorer les conditions du déroulement des études à raison d'un professeur chercheur pour 18 étudiants à l'instar des années précédentes.

En effet cet indicateur a atteint pour l'année universitaire 2016-2017 la moyenne d'un professeur chercheur pour 23 étudiants sachant qu'on n'a pas ouvert des postes d'emploi pour la filière des enseignants chercheurs alors que cette moyenne était d'un professeur chercheur pour 25 étudiants pour l'année universitaire 2015-2016.

Par rapport aux évolutions du nombre des enseignants chercheurs au cours des années universitaires, on remarque l'amélioration des conditions de déroulement des cours d'une année à une autre suite à :

- L'augmentation du nombre des professeurs chercheurs, en effet il était de 153 en 2017 pour atteindre les 168 professeurs chercheurs en 2018,
- La légère diminution du nombre des chercheurs en 2019 pour atteindre 151 professeurs chercheurs (soit 1 Professeur pour chaque 25 étudiants),

Cela est dû à l'absence de recrutement et à l'augmentation du nombre des étudiants.

Le tableau détaillé ci-dessous illustre le nombre des étudiants et professeurs chercheurs aux instituts supérieurs du sport et de l'éducation physique.

Année universitaire	Nombre des étudiants	Nombre des professeurs	Professeur pour chaque étudiant
2016-2017	3672	153 professeurs chercheurs	1 Professeur pour chaque 23 étudiants
2017-2018	3528	168 professeurs chercheurs	1 Professeur pour chaque 21 étudiants
2018-2019	3741	151 professeurs chercheurs	1 Professeur pour chaque 25 étudiants

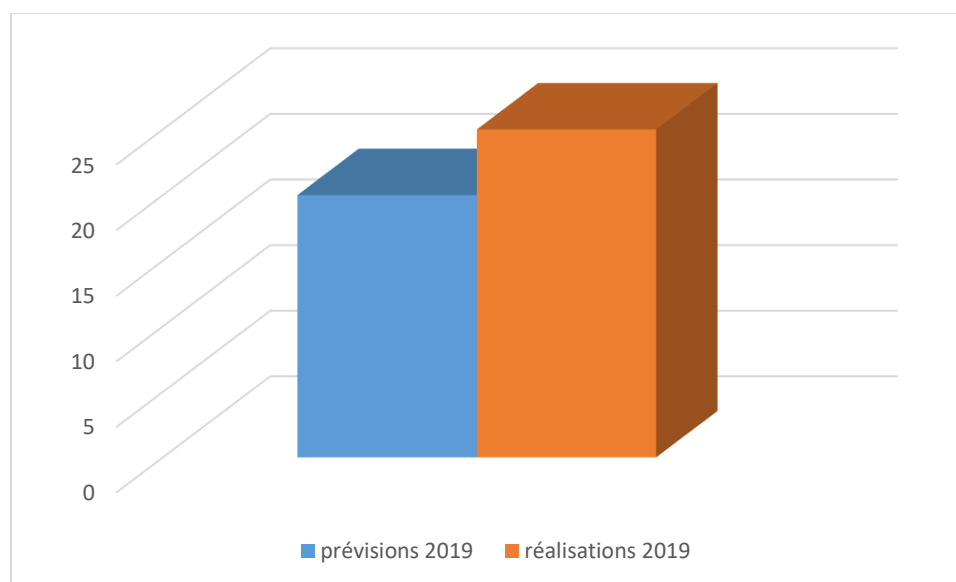
Objectif 3 : augmenter l'encadrement des étudiants par des professeurs chercheurs

Présentation de l'objectif : il s'agit d'augmenter le niveau d'encadrement des étudiants aux instituts supérieurs du sport et de l'éducation physique par des professeurs chercheurs et ce en œuvrant à réaliser le taux d'encadrement souhaité au niveau national (20 étudiants pour un professeur chercheur), tout en sachant que malgré les efforts déployés au niveau du recrutement, l'augmentation du nombre des étudiants a impacté négativement le niveau d'encadrement.

Les motifs du choix de l'indicateur : il permet de connaître le taux d'encadrement des étudiants par des professeurs chercheurs

Objectif 3 : augmenter l'encadrement des étudiants par des professeurs chercheurs	indicateurs	unité	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Comparaison		Comparaison	
			2018	2019	2019	2018/2019		réalisations 2019	
			(1)	(2)	(3)	(1)- (3)	(1)/(4)	(2)- (3)	(2)/(5)
						=		=	%
						(4)		(5)	
	Indicateur.1 nombre d'étudiants par chaque professeur chercheur	nombre	20	20	25	5	0.25	5	0.25

Graphique 5 comparaison entre les réalisations et les prévisions : indicateurs de performances relatifs à l'Objectif 3 : augmenter l'encadrement des étudiants par des professeurs chercheurs



Analyse et explication des résultats atteints comparés aux prévisions de l'année 2019

On n'a pas pu réaliser le taux de 100% par rapport aux prévisions en ce qui concerne l'encadrement des étudiants par les professeurs chercheurs (un professeur pour 20 étudiants).

Défis, difficultés et mesures nécessaires

Pour ce qui concerne les facteurs de diminution du nombre des professeurs :

- Absence de recrutement des professeurs chercheurs pour toutes les spécialités et qui englobent les sciences humaines,
- Absence de concours de promotion pour les professeurs chercheurs,
- Non remplacement des départs à la retraite,

Le facteur d'augmentation du nombre des étudiants :

- Accroissement du nombre des étudiants admis au concours de réorientation et non-respect des critères d'admission proposés,

Les solutions proposées

- Ouverture des concours de recrutement des professeurs chercheurs pour toutes les spécialités existantes aux instituts supérieurs du sport et de l'éducation physique,

- Annulation ou limite du concours de réorientation (1 fois chaque 2 an) et du non-respect des critères de réussite,
- Diminution du nombre des étudiants orientés à la section sport et adoption du concours pour accéder aux instituts supérieurs du sport et de l'éducation physique après l'orientation universitaire.

Sous-programme 3 l'inspection pédagogique et la formation continue

Objectif 4 : augmenter le taux d'encadrement par des inspecteurs gradés

Présentation de l'objectif: augmenter le taux d'encadrement scolaire de l'éducation physique ce qui impactera positivement sur la performance technique et pédagogique des éducateurs.

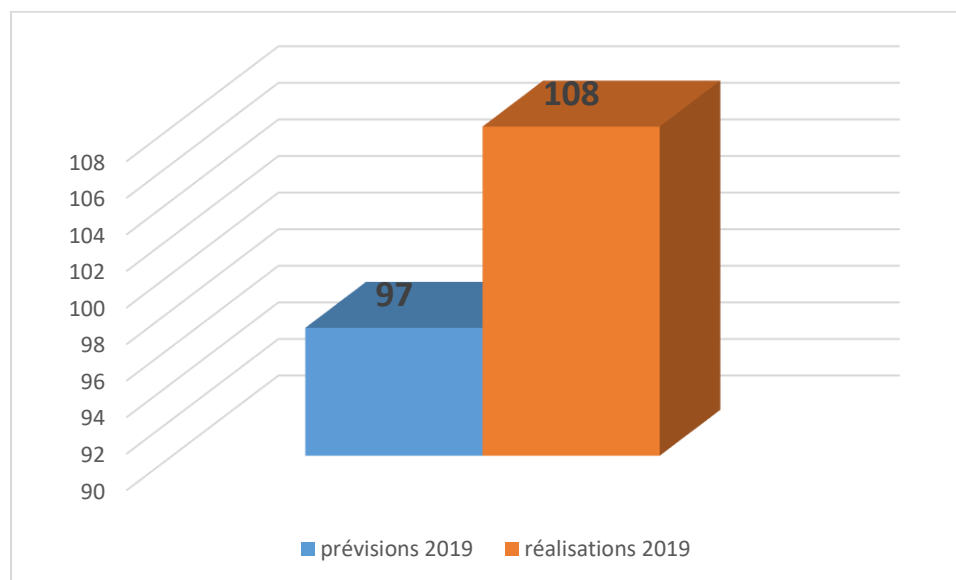
Objectif 4 : augmenter le taux d'encadrement par des inspecteurs gradés

Objectif 4 : augmenter le taux d'encadrement par des inspecteurs gradés	indicateurs	unité	Prévisions	Réalisations
	Indicateur1 : nombre des enseignants pour chaque inspecteur	nombre	97	108

Tableau : comparaison entre les réalisations et les prévisions : indicateur de performance relatif à l'Objectif 4 : augmenter le taux d'encadrement par des inspecteurs gradés

Objectif 4 : augmenter le taux d'encadrement par des inspecteurs gradés	indicateurs	unité	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Comparaison		Comparaison	
			2018	2019	2019	2018/2019		réalisations 2019	
			(1)	(2)	(3)	(1)-(3)	(1)/(4)	(2)-(3)	(2)/(5)
						=		=(5)	%
	Indicateur 1 : nombre des enseignants pour chaque inspecteur	nombre	85	97	108	23	0.27	8	0.08

Graphique : comparaison entre les prévisions et les réalisations : indicateur de performance relatif à l'Objectif 4 : augmenter le taux d'encadrement par des inspecteurs gradés



Analyse et explication des résultats atteints comparés aux prévisions de l'année 2019

La moyenne prévue n'a pas été atteinte, en effet l'indicateur actuel est d'une moyenne d'un inspecteur pour 108 enseignants et ce pour les raisons suivantes :

- Départ à la retraite de 2 inspecteurs,
- Poursuite de l'absence de concours pour accéder au cycle de formation des inspecteurs en éducation physique et sport malgré l'existence de postes vacants,
- Le recours à des chargés d'aide pédagogique et ce afin d'assister les cadres d'inspection pédagogique dans le suivi du travail de leurs cadres pédagogiques, leur encadrement et leur accompagnement pour acquérir les compétences professionnelles requises.

Les orientations futures

- La poursuite du recours à des chargés d'aide pédagogique et ce afin d'assister les cadres d'inspection pédagogique dans le suivi du travail de leurs cadres pédagogiques, leur encadrement et leur accompagnement pour acquérir les compétences professionnelles requises,
- Promulgation d'une circulaire sur la couverture des régions par des inspecteurs pédagogiques et des chargés d'aide pédagogique afin d'appuyer le travail des cadres d'inspection pédagogique dans toutes leurs tâches et garantir l'égalité des chances entre ces derniers,
- Coordination avec le centre national de formation et de recyclage de la jeunesse et du sport et de l'éducation physique afin d'impliquer les conseillers de

formation régionaux dans les programmes pour une meilleure qualité du rendement des cadres d'inspection pédagogique et des cadres d'enseignement et des métiers du sport.

Les principales réformes réalisées dans le domaine de l'inspection pédagogique de l'année 2019

- Promulgation du décret gouvernemental de l'année 2019 en date du 26/9/2019 relatif au statut des membres du corps des inspecteurs pédagogiques du ministère de la jeunesse et du sport et du ministère de la femme et de la famille et des personnes âgées,
- Evaluation des documents et rapports pédagogiques en vigueur depuis plusieurs années,
- La participation dans le démarrage de l'évaluation et de la réforme du système de l'éducation physique et des activités sportives au milieu scolaire et la formation et recherche,
- Amélioration de la performance des inspecteurs notamment des tâches rentrant dans leurs attributions en organisant des sessions de formation dans le domaine de l'ingénierie du recyclage.

Les principales difficultés et insuffisances dans le domaine de l'inspection pédagogique

- Augmentation continue de la moyenne de couverture aux arrondissements pédagogiques et mauvaise répartition entre les régions ont impacté la qualité d'encadrement, de formation et d'évaluation et ont favorisé l'inégalité des chances entre les cadres pédagogiques,
- Cette situation persistera pour l'avenir vu le retard accusé au niveau pour les concours de recrutement
- Non application des circulaires et des notes organisant le corps des inspecteurs pédagogiques et des activités sportives au milieu scolaire, ce qui a influencé négativement le bon déroulement de leur travail
- Manque du moyen matériel pour les inspecteurs à l'instar des ordinateurs portables, ce qui n'a pas facilité leur travail surtout avec l'orientation de l'Etat vers la numérisation et la modernisation du service public,
- Une grande difficulté dans la réalisation des mutations des cadres de l'inspection pédagogique vu la mauvaise répartition entre les régions, ainsi on s'est limité pour l'année 2019 aux demandes de mutation sur deux régions côtières,
- Arrêt du concours de passage de grade, et ce jusqu'à l'année 2022.

Programme pilotage et appui

Le responsable du programme : Mr. Abdel Moneim CHAAFI, directeur général des services communs, à partir du 15 mars 2019

1- Présentation générale du programme

Le programme pilotage et appui vise à soutenir et appuyer les services du ministère de la Jeunesse et des Sports afin d'atteindre leurs objectifs à travers la direction générale des services communs.

De même ce programme tend à améliorer la gestion des ressources humaines, à développer leurs capacités et compétences et à améliorer les conditions de travail en aménageant les bâtiments et en fournissant les équipements et fournitures nécessaires afin d'améliorer la qualité des services administratifs.

Il vise également à soutenir la gestion du courrier électronique entre les différents services et à numériser les documents administratifs, à travers le renouvellement périodique du parc d'équipements informatique, et à améliorer le débit et la qualité de la connexion Internet.

Pour atteindre cette mission, les trois objectifs suivants sont prévus :

- Améliorer la gestion des ressources humaines,
- Améliorer la qualité des services informatiques,
- Optimiser la gestion des moyens de transport.

2- Présentation de la performance du programme pour l'année 2019

2-1 Présentation de l'exécution du budget du programme de l'année 2019

Tableau 3

Exécution du budget de la mission année 2019 comparé aux prévisions

Selon la nature de la dépense

(Crédits de paiement)

En mille dinars

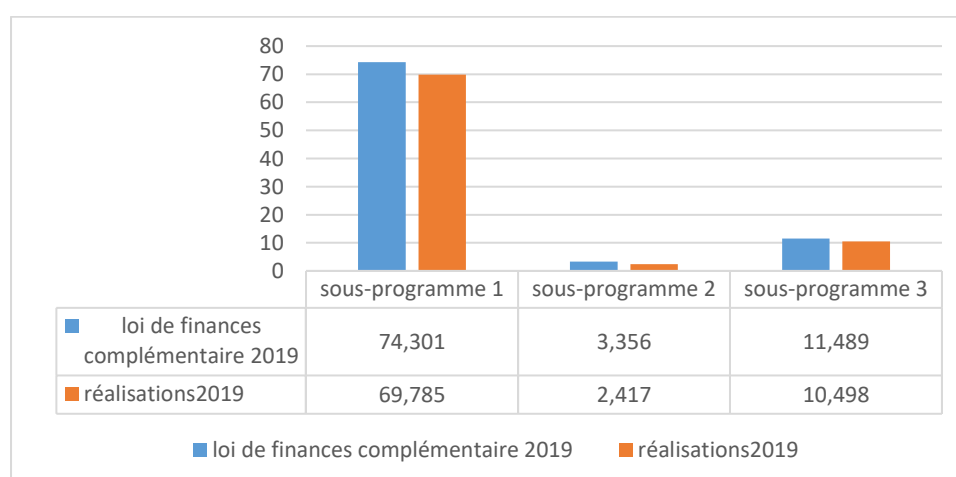
Dépenses	Prévisions 2019		Réalizations 2019 (2)	Réalizations par rapport aux prévisions	
	(LF)	(LF complémentaire) (1)		Montant (2)- (1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Dépenses de fonctionnement	47464	53451	46948	6503	87.9
Rémunération publique	43805	47085	41080	6005	87.3
Moyens des services	3113	3113	2615	498	84.0
Intervention publique	546	3253	3253		100
Dépenses de développement	2700	2700	2700		100
Investissements directs	2700	2700	2700	6503	100

Tableau 4 exécution du budget du programme 2019 comparé aux prévisions répartition selon les sous programmes (Crédits de paiement)

En mille dinars

Dépenses	Prévisions 2019		Réalizations 2019 (2)	Réalizations par rapport aux prévisions	
	(LF)	(LF complémentaire) (1)		Montant (2)- (1)	Taux de réalisation % (2)/(1)
Sous-programme 1-1	33346	74301	69785	4516	93.9
Sous-programme1-2	3390	3356	2417	939	72.0
Sous-programme1-3	10728	11489	10498	991	91.4
Sous-programme1-4	47464	89146	82700	6446	92.8

Graphique 4 comparaison entre les réalisations et les prévisions année 2019 Répartition selon les sous programmes (crédits de paiement)



2-2 Présentation et analyse résultats de la performance

Objectif 1 : améliorer la gestion des ressources humaines

Les ressources humaines représentent la base de la performance institutionnelle. La nécessité d'appliquer des normes de qualité dans la gestion des ressources humaines exige le développement de leurs capacités pour suivre le rythme rapide des développements technologiques.

Par ailleurs, les programmes de formation constituent un axe important pour le développement des ressources humaines vers l'amélioration des compétences et des connaissances professionnelles et par conséquent un moyen pour permettre au ministère de résoudre les problèmes administratifs et organisationnels.

Afin de pallier le manque quantitatif et qualitatif des agents administratifs et techniques de différents grades (corps administratif commun, conseillers des services publics, les ingénieurs, les techniciens, les techniciens supérieurs, médical et para médical,) comparé aux corps pédagogiques, un ensemble de programmes a été réalisé au cours de l'année précédente à l'instar de :

-recrutement et promotions orientées,

- régularisation de la situation des agents (mécanisme 16) pour atteindre les 5% du total des agents du ministère (1048 agents d'un total de plus 20.000) en 2018, ce taux atteint les 8% en 2019 (1682 agents d'un total de 20.000).

A cet effet les deux indicateurs suivants ont été adoptés :

Objectif 1 : améliorer la gestion des ressources humaines	indicateurs	Réalisations	Prévisions	Réalisations	Comparaison		Comparaison	
		2018	2019	s	2018/2019		réalisations 2019	
		(1)	(2)	2019	(1)-(3)	(1)/(4)	(2)-(3)	(2)/(5)
					= (4)		= (5)	%
	Indicateur.1 taux de recrutement et de promotion réalisé de l'année en cours	100%	75%	100%	0	0	25	33
	Indicateur.2 taux d'employés des sous-catégories A1 et A2 du nombre total d'employés des services de corps communs dans les services administratifs	41.14%	33.60%	33.60%	-7,54	5	0	0

Indicateur.1 taux de recrutement et de promotion réalisé au cours de l'année

Cet indicateur tend à suivre la réalisation des concours de recrutement et de promotion au plus tard dans un an de leur date de programmation par la loi de finances et œuvrer à les réaliser à temps, afin de combler d'un côté les postes vacants prévus par la loi cadre afin de bénéficier des postes créés et de l'autre côté d'éviter leur annulation ou transfert d'une année à autre, dans le but d'atteindre un taux de réalisation de 100%.

Par ailleurs, la circulaire du président du gouvernement n ° 9 de l'année 2019 relative à la préparation du projet de budget de l'Etat pour l'année 2020, que les recrutements seront limités aux diplômés des écoles de formation ou certaines spécialisations ou au titre de régularisation de la situation des agents du mécanisme 16, et ce afin de réduire la masse salariale. Toutefois, 1 » recrutements ont été effectués au cours de l'année précédente :

Recrutement

grade	Nombre des recrues dans le grade
Conseiller des services publics	01
Agent technicien	01
Secrétaire d'administration	02
Secrétaire de gestion	01
Agent d'accueil	01
Ouvrier catégorie 1	01
Ouvrier catégorie 2	03
Ouvrier catégorie 3	02
Total	12

Agent contractuel

grade	Nombre des recrues dans le grade
Secrétaire de gestion	01
Total	1

De même cet indicateur vise à suivre les promotions internes et œuvre à les réaliser au plus tard dans un an de leur date d'effet.

En ce qui concerne les réalisations de 2019 ont concerné 75% des promotions prévues pour les corps communs au cours du dernier trimestre vu que :

- les autorisations financières pour leur exécution ne pourraient se faire qu'au cours du dernier trimestre de chaque année,
- la planification des promotions au profit du corps pédagogique qui n'ont pas été prévues par le budget de 2019,

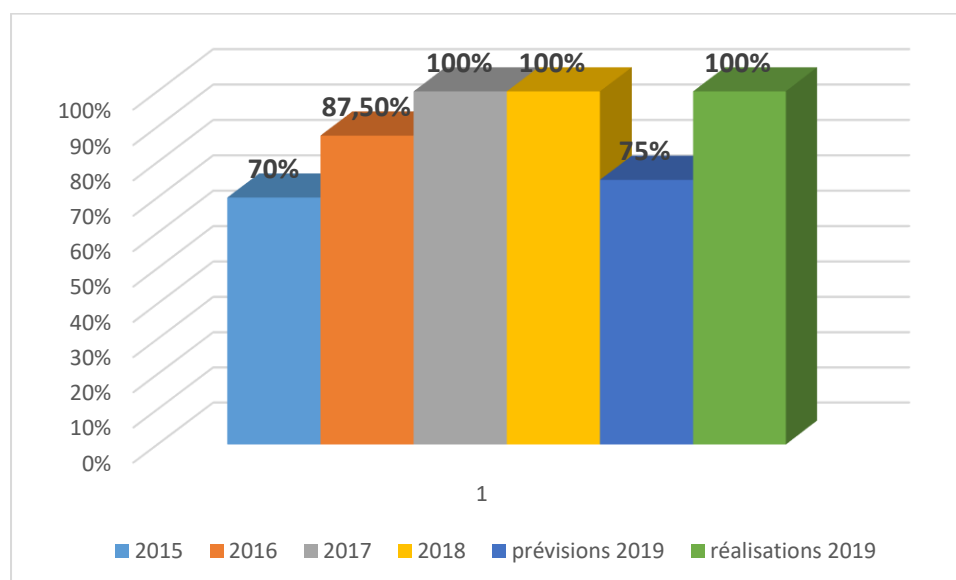
Toutefois il convient de noter la nécessité de consommer le budget alloué aux promotions avant le dernier semestre 2020 (compte tenu de la non réalisation de ces concours au cours du premier trimestre 2020 en raison du confinement en plus du changement ministériel ou il y a exigence de l'approbation et signature par le ministre sur les procès-verbaux de nomination).

Par conséquent on a pu achever les procédures de promotion de 124 agents du ministère de la jeunesse et du sport aux sous catégories A1 et A2 réparties ainsi :

grade	Nombre de promotion
Promotion au grade Administrateur conseiller	24
Promotion au grade Administrateur en chef	09
Promotion au grade ingénieur en chef	5
Promotion au grade secrétaire administratif	04
Promotion au grade administrateur	32
Promotion au grade technicien supérieur	10
Promotion au grade technicien en chef	07
Promotion au grade sociologue principal	02
Promotion au grade programmeur	03
Promotion au grade conservateur de bibliothèque	02
Promotion au grade garde conservateur en chef de bibliothèque ou documentaliste	03
Promotion au grade administrateur des documents et archives	14
Promotion au grade administrateur conseiller des documents et archives	03
Promotion au grade administrateur en chef des documents et archives	02
Promotion au grade technicien supérieur de la santé publique	05

Promotion au grade conseiller journaliste	02
Promotion au grade conseiller journaliste en chef	01
Promotion au grade bibliothécaire ou documentaliste	02
Promotion au grade analyste	07
Promotion au grade analyste central	03
Promotion au grade architecte en chef	02
Promotion au grade ingénieur général	01
total	124

Graphique : évolution de l'indicateur

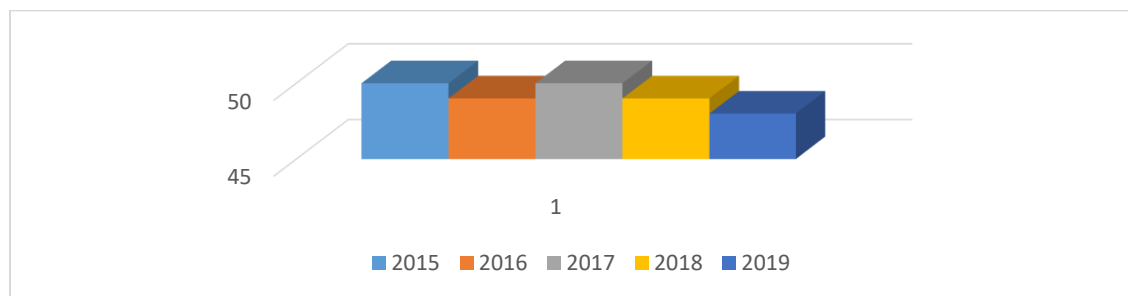


[Indicateur.2 taux des agents des sous-catégories A1 et A2 du nombre total d'employés des corps communs dans les services administratifs](#)

Cet indicateur tend à augmenter le taux d'encadrement des agents du corps commun, cela revient à augmenter les recrutements et les promotions des différents grades appartenant aux sous catégories A1 et A2.

Il faut signaler que cet indicateur se limite uniquement aux gradés du corps commun à l'exception des gradés du corps pédagogique du moment que les instituts supérieurs du sport et de l'éducation sportive ne prendra en charge au futur que les étudiants obtenant la licence.

Graphique : évolution de l'indicateur



Analyse et explication des résultats atteints comparés aux prévisions de l'année 2019

Vu le gel des recrutements et le départ des cadres des sous catégories A1 et A2 vers d'autres ministères, qui offrent un régime de rémunération plus avantageux que le ministère de la jeunesse et du sport (ministère de finances, de la fonction publique, des domaines de l'Etat,), cet indicateur a connu une régression par rapport aux prévisions, en effet, l'année précédente a enregistré le départ (mutation et détachement) de 20 cadres.

Afin de pallier à ces insuffisances les mesures suivantes ont été prises :

- Former et promouvoir 363 agents des sous-catégories A3 et A2 aux sous catégories A2 et A1, ainsi pour l'année 2020 les programmes de formation seront renforcés afin de garantir le passage notamment des agents appartenant à la sous-catégorie A3,
- Proposer l'amélioration du régime de rémunération actuel en prévoyant des indemnités spécifiques au profit des cadres du ministère de la jeunesse et du sport, dans ce cadre un projet de décret est élaboré portant sur la création d'une « indemnité de gestion pour la jeunesse et sport ».

Objectif 2 : Améliorer la qualité des services informatiques

Le développement des systèmes d'information et de communication est d'une grande utilité pour la réalisation des transformations fondamentales que connaît le pays (gestion électronique, développement des systèmes numériques et du contenu, services électroniques via Internet, communications mobiles, centres d'appels, services en ligne). Il est donc primordial de renouveler le parc informatique d'une part, et d'étendre la capacité du flux Internet, si le réseau le permet.

À cette fin, les deux indicateurs suivants ont été adoptés :

- Indicateur 9.2.1 : débit du flux Internet
- Indicateur 9.2.2 : durée de vie moyenne des ordinateurs

Objectif 9.2 améliorer la qualité des services informatiques	indicateurs	Prévisions 2020	Réalisations	Justification de l'indicateur
	Indicateur.1 : capacité de débit internet	Du 16 à 20 M/s	Du 8 à 20 M/s	
Indicateur 2 âge moyen de l'ordinateur	2.84 (ans)	3.19 (ans)		Le nombre des ordinateurs des directions centrales et des différents établissements y rattachés compte plus de 7807 ordinateurs (après acquisition de 1000 ordinateurs en 2018) , ceci contribuerait à réduire l'âge des ordinateurs de moins de 3 ans. Pour 2019 il n'y a pas eu d'acquisition et l'indicateur s'est stabilisé dans la limite de 3.07

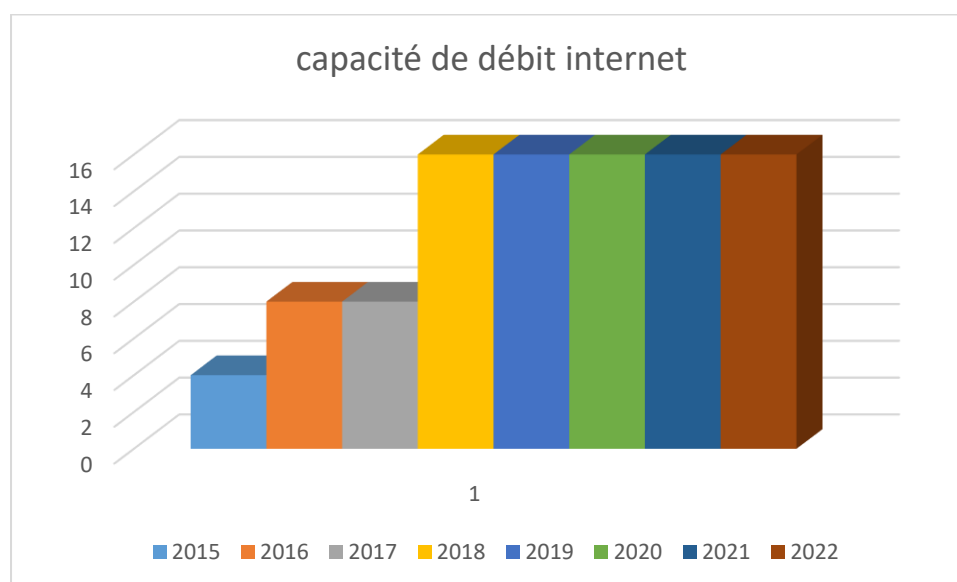
- Indicateur 1 : débit du flux Internet

Objectif 9.2 améliorer la qualité des services informatiques	indicateurs	unité	réalisations				2019	prévisions		
			2015	2016	2017	2018		2020	2021	2022
Indicateur.1 : capacité du débit internet	Mbits/s	4	8	8	16	16 à 20 M/s	16 à 20 M/s	16 à 20 M/s	16 à 20 M/s	

La moyenne du débit requis pour la navigation sur internet (YouTube, Facebook) = 120 Kbit / s qui varie selon la taille de l'application et le type d'utilisation des vidéos, photos ...etc, de même d'après ces chiffres la performance du débit varie aussi selon le nombre des adhérents, en effet pour :

- les établissements des jeunes qui ont 35 adhérents requièrent $35 * 120 \text{Kbit/s} = 4200 \text{ Kbit/s} / 1024 = 4.2 \text{ Mégabit/s}$,

- les établissements des jeunes qui ont 70adhérents requièrent $70 \times 120 \text{Kbit/s} = 8200 \text{ Kbit/s} / 8200 / 1024 = 8.2 \text{ Mégabit/s}$,
- les établissements des jeunes qui ont 150 adhérents requièrent $150 \times 120 \text{Kbit/s} = 18000 \text{ Kbit/s} / 18000 / 1024 = 20 \text{ Mégabit/s}$
- Un marché est conclu avec Tunisie télécom pour un montant de 364 mille dinars afin d’augmenter la capacité du débit de 4 à 20 mégas bit par seconde pour tous les établissements, les commissariats régionaux, les directions centrales et les représentations régionales,
- Installation des lignes internet de haute qualité ADSL HD aux établissements des jeunes et aux commissariats régionaux avec une capacité qui dépasse 16 mégas bit par seconde,
- Pour les établissements qui ne bénéficient pas de couverture de réseau ADSL Tunisie Telecom, des clés 4G+ leur sera fourni.



Indicateur 2 : âge moyen de l’ordinateur

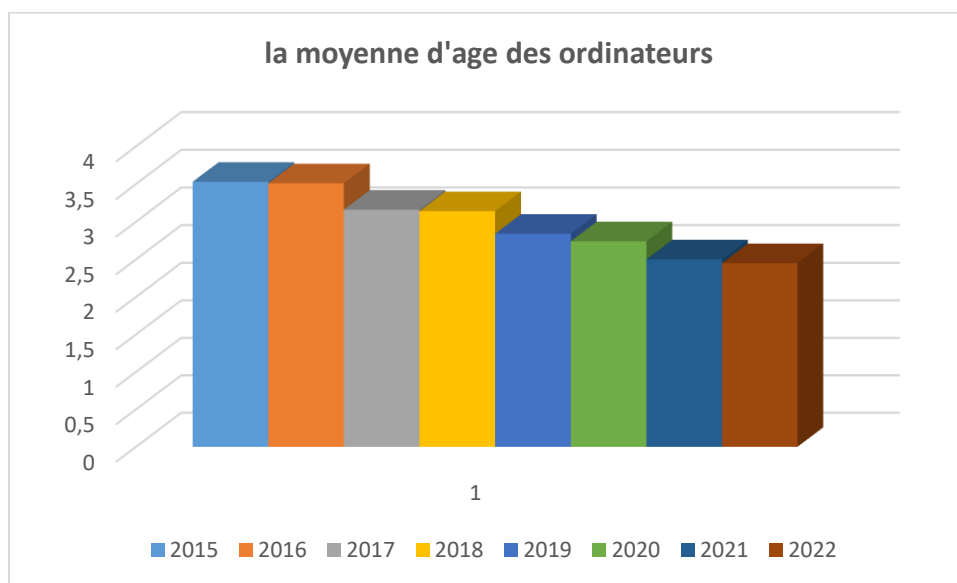
Objectif 9.2 améliorer la qualité des services informatiques	indicateur	unité	réalisations				2019	prévisions		
			2015	2016	2017	2018		2020	2021	2022
	Indicateur 2 Age moyen des ordinateurs	année		3,53	3,51	3,16	3,14	2,84	2,74	2,5

-Acquisition de 1000 ordinateurs pour les années 2017 -2018 et aucune nouvelle acquisition au cours de 2019.Toutefois, cette nouvelle quantité n'a pas eu d'influence sur la durée moyenne de vie des ordinateurs vu le nombre important des ordinateurs en exploitation,

-Acquisition de 20 ordinateurs au profit des directions centrales mais sans aucune acquisition au profit des établissements sous tutelle pour manque de ressources financières,

Afin de pallier à cette insuffisance il est recommandé de renouveler périodiquement le matériel informatique notamment dont l'âge moyen dépassant 3.16 ans en 2019.

Graphique : évolution de l'indicateur



Analyse et explication des résultats atteints comparés aux prévisions de l'année 2019

Ces deux indicateurs (capacité de débit internet et âge moyen de l'ordinateur) ont contribué à l'amélioration de la qualité du travail administratif et le passage vers l'administration électronique, en effet il a été procédé à :

- la fourniture des adresses électroniques pour tous les cadres,
- l'instauration de l'application INJAZ pour le suivi de l'avancement des projets de développement,

- démarrage de l'utilisation de l'application ELISE pour la gestion du courrier électronique des directions centrales en attendant sa généralisation sur tous les établissements publics et les commissariats régionaux,
- la création de 60 espaces web radio aux maisons des jeunes,
- la création de 24 web TV aux établissements des jeunes de la 2^{ème} génération,
- la création de 15 salles de jeux électroniques pour certains clubs de jeunes,

Ceci étant pour l'année 2020 une étude technique a été élaborée pour lier 200 établissements de jeunes par des fibres optiques, de même une étude est menée pour déléguer les crédits aux régions afin de procéder au renouvellement des lignes internet des établissements de jeunes sans recourir à l'intervention des directions centrales.

Objectif 3 : Rationaliser la gestion des moyens de transport

Cet objectif s'inscrit dans le cadre des efforts de l'Etat pour rationaliser les dépenses de gestion, en effet en vertu de la circulaire du chef de gouvernement relative à l'élaboration du budget de l'année 2019, il a été recommandé à fournir davantage des efforts pour mieux gérer le parc auto conformément aux textes en vigueur.

De même cette circulaire a mis l'accent sur la nécessité de :

- Utilisation des voitures de services exclusivement pour des motifs administratifs,
- Mis en vente des voitures hors d'usage,
- Maitriser la consommation du carburant.

Par ailleurs et dans le cadre de maitrise de la consommation du carburant un nouvel indicateur relatif à la généralisation du système de géolocalisation des voitures de services a été adopté

Objectif 3 : Rationaliser la gestion des moyens de transport	indicateurs	réalisations				Prévisions 2019	Réalizations 2019
		2015	2016	2017	2018		
	âge moyen des moyens de transport	7,8	7,48	7,12	7,25	7,35	7,35
	la consommation moyenne de carburant par 100 km	9	9	8,2	8,5	8,2	8,2
	Taux des voitures de services équipés par un système de géolocalisation	-	-	-	-	28%	28%

Indicateur 1 : âge moyen des moyens de transport

Le parc automobile du ministère de la Jeunesse et des Sports et des différentes institutions qui lui sont rattachées est un parc obsolète et inefficace dont les pannes sont fréquentes et les coûts d'entretien sont élevés, sachant qu'aucune acquisition de nouvelles voitures n'a été effectuée au cours des années 2018 et 2019.

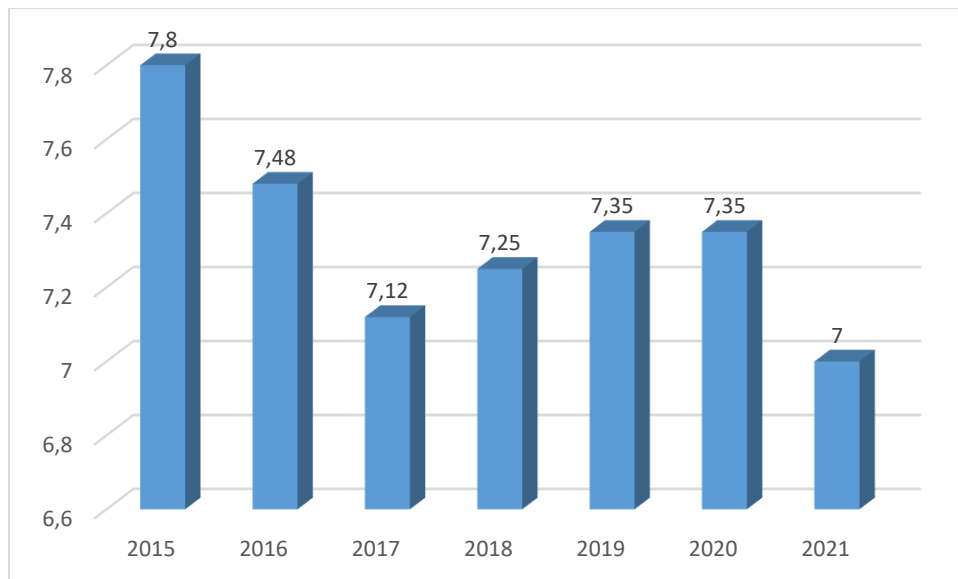
Le ministère a procédé à la vente des voitures hors service périodiquement en coordination avec les services du ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières et le ministère du transport afin de conserver le taux de cet indicateur, à cet effet il a été procédé :

- Achèvement des procédures administratives et la mise en vente de 28 voitures en 2017
- Au cours des années 2018 et 2019, un inventaire des voitures hors d'usage au niveau central a été effectué, ainsi la direction des ressources humaines et des équipements a entamé les procédures de la mise en vente en coordination avec le ministère des domaines de l'Etat et des affaires foncières qui ont approuvé la vente de 39 voitures (en cours de constat au niveau des services des mines), et il est probable que la vente aura lieu début 2020.

Toutefois, cet indicateur vise à réduire progressivement la durée de vie moyenne des voitures. L'âge moyen est estimé au cours de l'année 2015 à 7,8 ans, 7,35 ans en 2019, ce qui correspond à la moyenne sollicitée pour le renouvellement périodique des moyens de transport.

A cet effet, de nouveaux achats seront effectués progressivement pour tous les types de transport (voitures de fonction, voitures utilitaires, camions, bus, ...) un budget de 400 mille dinars a été prévu pour 2020, et la vente des moyens de transport obsolètes dont l'entretien est devenu très couteux.

Graphique : Evolution de l'âge moyen des moyens de transport / année

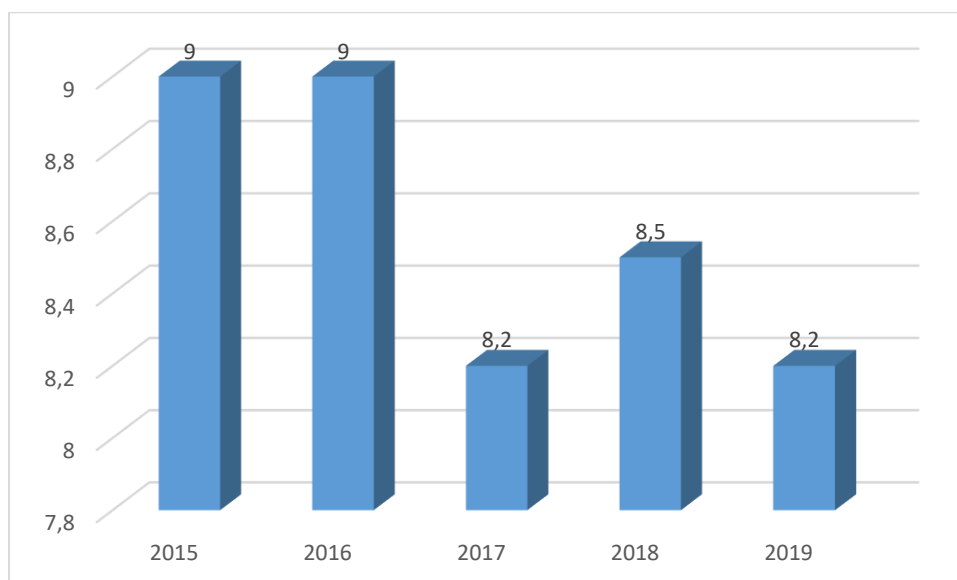


Indicateur 2 : la consommation moyenne de carburant par 100 km

Cet indicateur permet de déterminer les quantités de carburant consommées. Il vise à rationaliser la consommation du carburant des véhicules utilitaires, passant de 9% / 100 km en 2015 à 7,5% / 100 km en 2019 et ce moyennant :

- L'entretien périodique des moyens de transport,
- L'installation du système de géolocalisation des voitures
- L'adoption de l'application de gestion des voitures élaborée par le centre national d'informatique et AGILYS développée par la SNDP (société nationale de distribution pétrolière).

Graphique : Evolution de l'indicateur : la consommation moyenne de carburant par 100 km



Analyse des résultats de performance

Ces indicateurs visent essentiellement à améliorer la qualité des services administratifs et à soutenir les autres services spécifiques afin d'atteindre leurs objectifs.

En effet il est constaté une régression notable dans la moyenne de consommation du carburant pour chaque voiture ainsi qu'au niveau du nombre moyen des pannes.

Par ailleurs, un nouvel indicateur relatif à géolocalisation des voitures de services a été adopté, qui vise la rationalisation de l'utilisation des moyens du transport, le suivi de l'itinéraire, la consommation du carburant et le respect de la limite de vitesse ...,

Vu le vieillissement du parc auto, la difficulté de le renouveler périodiquement compte tenu du manque des ressources et la lourdeur des procédures de la mise en vente des voitures hors d'usage, l'atteinte des objectifs est rendue difficile.